

**Université de Rouen**  
**UFR Sciences de l'Homme et de la Société**  
**Département Sciences de l'Éducation**  
**Laboratoire CIVIIC**

Année Universitaire 2015-2016

# **LA VIOLENCE A L'UNIVERSITÉ AU CAMEROUN**

*Acteurs, modes, facteurs et impacts sur la  
formation des étudiants*

*En vue de l'obtention du  
Master 2 de recherche à distance Francophone*

Sous la direction d'**Emmanuelle ANNOOT**,  
Professeure en Sciences de l'Éducation, Université de Rouen  
et de **Richard WITORSKI**,  
Professeur en Sciences de l'Éducation, Université de Rouen

**Dominique Olivier TABODO MBARGA**  
N° d'étudiant : 21413307

**Dominique Olivier TABODO MBARGA**

**La violence à l'université au Cameroun : acteurs, modes, facteurs et impacts sur la formation des étudiants.**

**Résumé :**

Les universités camerounaises au même titre que celles des autres États africains ont toutes, depuis l'avènement des accords de Bologne en 1999, décidé d'intégrer dans leur système éducatif, le système LMD. La mise en place progressive de ce système nouveau devrait participer à rendre les universités camerounaises plus compétitives sur le plan international. Depuis ces nouvelles réformes, des difficultés jadis rencontrées par les universités semblent encore créer des dysfonctionnements dans l'engrenage académique, et dont les conséquences ne laissent absolument pas indifférents tous les membres de la communauté universitaire. Les étudiants aujourd'hui au centre de leur formation ne sont pas pour autant à l'abri des différentes formes de violences rencontrées dans cet environnement. Il a donc été question dans ce contexte, de chercher à identifier les personnes impliquées dans ces violences, les modes et les facteurs de ces violences, les impacts que ces dernières ont sur l'université en général mais sur la formation des étudiants en particulier, et de chercher à comprendre comment leurs répercussions peuvent agir sur la pérennité du système universitaire.

**Mots-clés :**

***Violence – Université – Formation – Étudiants***

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit de mes deux Directeurs de mémoire, Madame Emmanuelle ANNOOT et Monsieur Richard WITTORSKI, en tant que mes enseignants et mes encadrants, qui m'ont accompagné tout au long de ma formation, se rendant disponibles, me donnant des conseils appropriés, des directives nécessaires, des méthodes adéquates et des encouragements en temps opportun pour arriver à réaliser ce mémoire.

Mes remerciements vont ensuite à l'endroit de tous les enseignants du MARDIF, ainsi qu'aux personnels administratifs et pédagogiques de l'Université de Rouen et des Campus numériques francophones de Douala et de Yaoundé au Cameroun, pour leur accueil et leur sens des responsabilités dans ma formation, m'ayant permis de disposer de tous les outils pédagogiques nécessaires pour réaliser ce mémoire.

Des remerciements particuliers sont adressés à l'AUF, qui m'a apporté un soutien logistique et financier considérable pour suivre cette formation et achever la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements vont enfin à Madame Stéphanie DAL PIVA et à Monsieur Ghislain LALOUP pour leur disponibilité à répondre à mes préoccupations. De même qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à m'aider dans l'élaboration de ce travail ; particulièrement tous les étudiants, enseignants et responsables administratifs qui m'ont autorisé à réaliser les entretiens ayant servi comme données de la recherche.

*A ma famille*

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Page</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>ii</b>
<b>DEDICACE</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE CAMEROUNAIS ET POSITIONNEMENT DU PROBLEME</b> .....	<b>5</b>
1.1 Contexte sociopolitique.....	5
1.1.1 Approche historique de l'enseignement supérieur camerounais.....	5
1.1.2 Approche institutionnelle du sujet.....	7
1.1.2.1 L'enseignement supérieur camerounais.....	7
1.1.2.2 Les acteurs dans la violence.....	8
1.1.2.3 Les modalités de recrutement des étudiants dans les universités.....	9
1.1.2.4 Les dimensions de la fonction enseignante à l'université.....	9
1.1.3 La répression de la violence dans les universités et au Cameroun en général.....	10
1.1.3.1 La répression universitaire.....	10
1.1.3.1.1 Le règlement intérieur des universités.....	10
1.1.3.1.2 La répression judiciaire.....	10
1.1.3.2.1 La réglementation sanctionnant la violence au Cameroun en général.....	10
1.1.3.2.1.1 Les crimes et délits contre la chose publique, et contre l'intérêt général.....	11
1.1.3.2.1.2 Les crimes et délits contre les particuliers.....	11
1.1.3.2.2 Responsabilité et irresponsabilité pénale et civile des auteurs des crimes et délits.....	11
1.1.3.2.3 Les conventions internationales.....	11
1.2 Positionnement du problème dans le contexte universitaire camerounais.....	12
1.2.1 Quelques constatations faites dans les universités camerounaises.....	12
1.2.2 Les facteurs susceptibles d'être à l'origine des violences observées dans les universités camerounaises.....	14
1.2.2.1 Médiocrité de la pédagogie universitaire ou précarité de la formation enseignante.....	15
1.2.2.2 Inégalités sociales ou fractures sociales.....	17

1.2.2.3 Refus de dialogue ou impossibilité de communication.....	17
1.2.2.4 Lenteurs administratives ou dysfonctionnement du système administratif.....	17
1.2.2.5 Précarité des conditions d'étude et de travail ou absence de moyens financiers.....	17
1.2.2.6 Intrusion du politique dans les affaires académiques ou bonne gouvernance.....	18
1.2.2.7 Sentiments d'insécurité ou inadaptations à la vie estudiantine.....	18
1.2.2.8 Absence d'orientation ou orientation académique et professionnelle inappropriée.....	19
1.2.3 Position du problème lié à la recherche.....	19
<b>CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DU SUJET .....</b>	<b>20</b>
2.1 Cadre conceptuel du sujet.....	20
2.1.1 La violence.....	20
2.1.2 Les modes de la violence.....	22
2.1.2.1 Au plan physique.....	22
2.1.2.2 Au plan mental ou psychique.....	22
2.1.2.3 Au plan affectif.....	22
2.1.2.4 Au plan environnemental.....	22
2.1.3 Revue de littérature sur les actes de violence à l'université au Cameroun.....	23
2.1.4 Quelques théories explicatives du sujet.....	25
2.1.4.1 Les théories psychanalytiques de la personnalité et du développement psychoaffectif selon Sigmund Freud.....	25
2.1.4.2 La théorie de l'apprentissage social de Bandura.....	26
2.1.4.3 La théorie du champ de Kurt Lewin.....	26
2.1.4.4 La métacognition.....	27
2.1.4.5 La théorie de l'autorégulation.....	28
2.2 Problématique de l'étude.....	28
2.3 Intérêts de l'étude.....	29
2.3.1 Sur le plan pédagogique.....	29
2.3.2 Sur le plan sociopolitique.....	29
2.3.3 Sur le plan juridique.....	30
2.3.4 Sur le plan éducatif.....	30
2.4 Objectif de l'étude et question principale.....	30
2.5 Hypothèses de recherche.....	30
2.5.1 Hypothèse de recherche n°1.....	31
2.5.2 Hypothèse de recherche n°2.....	31

<b>DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>32</b>
<b>CHAPITRE 3 : METHODE D'INVESTIGATION ET DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN.....</b>	<b>33</b>
3.1 <i>La méthode d'investigation.....</i>	33
3.1.1 <i>Population d'étude et technique d'échantillonnage.....</i>	33
3.1.1.1 <i>La population d'étude.....</i>	33
3.1.1.2 <i>La technique d'échantillonnage.....</i>	33
3.2 <i>L'instrument de collecte des données.....</i>	34
3.3 <i>Contact avec le terrain.....</i>	34
3.3.1 <i>La pré-enquête.....</i>	35
3.3.2 <i>L'enquête proprement dite.....</i>	35
<b>TROISIEME PARTIE : TRAITEMENT DES DONNEES, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS.....</b>	<b>37</b>
<b>CHAPITRE 4 : TRAITEMENT DES DONNEES.....</b>	<b>38</b>
4.1 <i>Les données liées à l'identification des personnes entretenues.....</i>	38
4.1.1 <i>Répartition des personnes en fonction de leur statut.....</i>	38
4.1.2 <i>Répartition des personnes en fonction du genre.....</i>	38
4.1.3 <i>Répartition des personnes en fonction des établissements.....</i>	39
4.1.4 <i>Répartition des personnes en fonction de l'ancienneté dans l'établissement et du niveau académique des étudiants.....</i>	40
4.2 <i>Les données liées au contenu des entretiens.....</i>	42
4.2.1 <i>L'analyse de contenu.....</i>	42
4.2.2 <i>Les caractéristiques de l'analyse de contenu.....</i>	42
4.2.2.1 <i>Les méthodes qualitatives.....</i>	42
4.2.2.2 <i>Les méthodes quantitatives.....</i>	42
4.2.3 <i>Les étapes de l'analyse de contenu.....</i>	43
4.2.3.1 <i>La description.....</i>	43
4.2.3.2 <i>L'inférence.....</i>	43
4.2.3.3 <i>L'interprétation.....</i>	43
4.3 <i>Plans d'analyse de la recherche.....</i>	43
4.3.1 <i>Les catégories d'analyse des entretiens dans la thématique.....</i>	43
4.3.1.1 <i>Le thème A.....</i>	43
4.3.1.2 <i>Le thème B.....</i>	44
4.3.1.3 <i>Le thème C.....</i>	44
4.3.2 <i>Les items d'analyse.....</i>	44
4.3.2.1 <i>Présentation du profil des personnes : items A1 et B1.....</i>	46

4.3.2.2	<i>Manifestations des violences : items A2 et B8</i> .....	46
4.3.2.3	<i>Les personnes impliquées dans les actes de violence : items A3 et B7</i> .....	47
4.3.2.4	<i>Les facteurs des violences : item A4</i> .....	47
4.3.2.5	<i>Les impacts des violences sur la formation des étudiants : items A5, B3, B4 et B5</i> .....	47
4.3.2.6	<i>Appréciation générale des situations vécues : items A6 et B2</i> .....	48
4.3.2.7	<i>Niveau d'implication dans les violences : items A7 et B6</i> .....	48
4.3.2.8	<i>Justificatifs apportés aux pratiques existantes dans l'établissement : items A8 et B9</i> .....	48
	<b>CHAPITRE 5 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES</b> .....	<b>49</b>
5.1	<i>Analyse et interprétation des données du thème A – les étudiants</i> .....	49
5.1.1	<i>Caractéristiques des étudiants entretenus – item A1</i> .....	49
5.1.1.1	<i>Des étudiants majoritairement pauvres</i> .....	49
5.1.1.2	<i>Origines culturelles très diversifiées</i> .....	50
5.1.2	<i>Manifestations, justificatifs des violences du point de vue des étudiants et impacts sur leur formation – items A2, A5 et A8</i> .....	50
5.1.2.1	<i>Violences physiques et impacts sur la formation des étudiants</i> .....	50
5.1.2.1.1	<i>Manifestations de violences physiques</i> .....	50
5.1.2.1.2	<i>Impacts des violences physiques sur la formation des étudiants</i> .....	53
5.1.2.1.2.1	<i>Les bousculades et l'accès en salle de cours</i> .....	53
5.1.2.1.2.2	<i>Les bagarres et la naissance du ressentiment</i> .....	53
5.1.2.1.2.3	<i>Le vol et la perte de moyens pour la formation</i> .....	53
5.1.2.1.2.4	<i>Le meurtre et la privation du droit d'étudier</i> .....	54
5.1.2.1.2.5	<i>Les grèves et la suspension ou l'arrêt de la formation</i> .....	54
5.1.2.1.2.6	<i>La destruction des biens et le ralentissement aux progrès universitaires</i> .....	54
5.1.2.2	<i>Violences verbales et impacts sur la formation des étudiants</i> .....	54
5.1.2.2.1	<i>Manifestations des violences verbales</i> .....	54
5.1.2.2.2	<i>Impacts des violences verbales sur la formation des étudiants</i> .....	55
5.1.2.2.2.1	<i>Les insultes ou les injures et les normes de la vie estudiantine</i> .....	55
5.1.2.2.2.2	<i>Les calomnies et la déstabilisation de la formation</i> .....	55
5.1.2.2.2.3	<i>Les disputes et le développement de l'esprit critique et scientifique</i> .....	55
5.1.2.3	<i>Violences sexuelles et impacts sur la formation des étudiants</i> .....	56
5.1.2.3.1	<i>Manifestations des violences sexuelles</i> .....	56
5.1.2.3.2	<i>Impacts des violences sexuelles sur la formation des étudiants</i> .....	57
5.1.2.3.2.1	<i>Le harcèlement sexuel et la pression morale</i> .....	57
5.1.2.4	<i>Violences symboliques et impacts sur la formation des étudiants</i> .....	58



5.1.2.4.1 Manifestations des violences symboliques.....	58
5.1.2.4.2 Impacts des violences symboliques sur la formation des étudiants.....	61
5.1.2.4.2.1 Absence de notes et perte de motivation.....	61
5.1.2.4.2.2 Les notes arbitraires et la fragilisation de la relation pédagogique.....	61
5.1.2.4.2.3 Les pratiques obscures et la remise en cause de la laïcité dans les formations universitaires.....	61
5.1.2.4.2.4 L'insécurité et le confinement chez soi.....	61
5.1.2.4.2.5 Le bruit et la diminution des meilleures conditions pour étudier.....	62
5.1.2.4.2.6 Les sanctions disciplinaires et la prise de conscience.....	62
5.1.3 Personnes impliquées dans les violences du point de vue des étudiants – item A3.....	62
5.1.3.1 Les enseignants.....	62
5.1.3.2 Les étudiants.....	63
5.1.3.3 L'administration.....	63
5.1.3.4 Autres personnes.....	63
5.1.4 Les facteurs des violences du point de vue des étudiants – item A4.....	64
5.1.4.1 Les effectifs pléthoriques.....	64
5.1.4.2 L'éducation familiale et environnementale.....	64
5.1.4.3 La pauvreté des étudiants.....	65
5.1.4.4 L'inadéquation des infrastructures.....	65
5.1.4.5 Le manque de dialogue.....	65
5.1.4.6 Les problèmes relationnels.....	66
5.1.4.7 La mauvaise orientation universitaire.....	66
5.1.4.8 La détérioration de la relation pédagogique.....	67
5.1.5 Appréciation générale des faits de violence par les étudiants – item A6.....	67
5.1.6 Degré d'implication des étudiants dans les violences évoquées – item A7.....	67
5.2 Analyse et interprétation des données du thème B – les enseignants et le personnel administratif.....	67
5.2.1 Caractéristiques des enseignants et de l'administrateur entretenus – item B1.....	67
5.2.2 Manifestations, justificatifs des violences du point de vue des formateurs et impacts sur la formation des étudiants – items B3, B4, B5, B8 et B9.....	68
5.2.2.1 Les violences observées par les formateurs et leurs impacts sur la formation des étudiants.....	68
5.2.2.1.1 Manifestations de violences d'après les formateurs.....	68
5.2.2.1.2 Impacts des violences sur la formation des étudiants.....	69
5.2.2.1.2.1 Impact sur les étudiants : prédisposition à l'échec.....	69

5.2.2.1.2.2 Impact des violences sur la profession : remise en question des méthodes d'enseignement.....	69
5.2.2.1.2.3 Impact sur le fonctionnement de l'établissement : arrêt involontaire des cours.....	69
5.2.2.2 Autres facteurs des violences du point de vue des formateurs.....	70
5.2.2.2.1 Le tribalisme ou le clanisme et le développement de groupes antisociaux.....	70
5.2.2.2.2 La condition de vie des enseignants et une vocation relative dans la profession enseignante.....	70
5.2.3 Personnes impliquées, degré d'implication dans les violences et appréciation générale du point de vue des formateurs – items B2, B6 et B7.....	71
5.3 Analyse et interprétation des données du thème C – Etat des besoins d'après les personnes entretenues.....	71
5.3.1 Les besoins pour une meilleure formation.....	71
5.3.1.1 D'après les étudiants.....	71
5.3.1.2 D'après les formateurs.....	72
<b>CHAPITRE 6 : DISCUSSION DES RESULTATS.....</b>	<b>73</b>
6.1 Résultats de la recherche.....	73
6.1.1 Présentation des résultats de la recherche.....	73
6.1.2 Rappel et vérification des hypothèses.....	77
6.1.2.1 Hypothèse de recherche n°1.....	77
6.1.2.2 Hypothèse de recherche n°2.....	77
6.2 Le climat de la violence à l'université au Cameroun et la formation à l'ère du LMD.....	78
6.2.1 Quel regard porter sur les formations universitaires camerounaises à l'heure actuelle ?.....	78
6.2.2 Autres pistes pour l'avenir.....	78
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>80</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>85</b>
<b>Table des annexes.....</b>	<b>I</b>

**LISTE DES TABLEAUX**

<i>Tableau n°1 : Statut des personnes entretenues</i> .....	38
<i>Tableau n°2 : Statut des personnes entretenues</i> .....	39
<i>Tableau n°3 : Répartition des personnes entretenues par université et par établissement</i> .....	39
<i>Tableau n°4 : Répartition des personnes entretenues par années</i> .....	40
<i>Tableau n°5 : Description synoptique des personnes ayant passé les entretiens semi-directifs</i> .....	41
<i>Tableau n°6: Grille d'analyse des entretiens semi-directifs</i> .....	45
<i>Tableau n°7: corrélation des items avec les concepts de la recherche</i> .....	46
<i>Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de la recherche</i> .....	74
<i>Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de la recherche (suite)</i> .....	75
<i>Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de la recherche (suite)</i> .....	76



## **INTRODUCTION**

Le monde universitaire apparaît auprès de la société en général comme étant celui de l'excellence pour la production et la transmission des connaissances aux étudiants. C'est un milieu diversifié par ses filières, ses infrastructures et par ses acteurs dont la plupart proviennent de milieux géographiques différents et sont issus de tous âges, de toutes cultures et ayant des comportements variés. Pour la plupart, ce sont des jeunes adultes en quête de bien être, de connaissances leur permettant de s'insérer plus tard dans la vie active. Les accords de Bologne signés en Europe en 1999 ont incité des États africains à harmoniser leurs systèmes pour être plus compétitifs sur les plans éducatif et professionnel. C'est dans ce sens que le système Licence Master Doctorat (LMD) a été mis en place par plusieurs États africains, à l'exemple du Cameroun, pour promouvoir l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail, à travers une meilleure formation adaptée aux besoins des marchés de l'emploi. Pour permettre que l'arrimage à ces systèmes soit de qualité, les États africains ont renforcé le recrutement d'enseignants du supérieur plus jeunes et plus connectés, mieux avertis et issus de champs disciplinaires adaptés aux besoins de professionnalisation, mais aussi de disciplines purement traditionnelles.

S'il est vrai que les États africains s'attèlent à améliorer leurs politiques d'enseignement supérieur, il apparaît néanmoins que celles-ci se heurtent sur un plan plus ou moins collectif, à des dynamiques de groupe ou à des individus particuliers ne favorisant pas l'atteinte des objectifs visés que sont des méthodes pédagogiques efficaces, plus adaptées aux besoins de professionnalisation et une meilleure insertion socioprofessionnelle des diplômés. Le problème pourrait être dû à un dysfonctionnement de la machine étatique symbolisée par l'Institution universitaire ou peut-être à des revendications d'étudiants en opposition avec ces mesures.

Ce problème est d'ordre général, mais il connaît une autre dimension en Afrique. En août 2013 au Nigéria, l'un des pays les plus peuplés d'Afrique, une grève paralysant les universités pendant plusieurs mois a essentiellement touché les étudiants pauvres. Le syndicat du personnel académique<sup>1</sup> a entamé ce mouvement au cours du mois de juillet 2013 pour réclamer l'amélioration des conditions de travail et de la qualité des infrastructures. La grève qui a paralysé le déroulement des cours a causé beaucoup de tort aux étudiants pauvres dont les parents n'ont pas les moyens de leur payer des études dans des établissements privés appelés campus satellites et centres d'études<sup>2</sup>, qui ont proliféré dans les années 1990, entraînant leur reconnaissance légale relative et limitée (Lebeau, 2003). Ce problème n'ayant pas trouvé de solution au niveau de l'État et de ses dirigeants, les étudiants à leur tour se sont mis en grève pour réclamer la reprise des cours<sup>3</sup>. Le Nigéria compte en effet une quarantaine d'universités dont seulement trois sont reconnues légalement pour le secteur privé. Ces dernières pour la plupart encouragent la formation continue des salariés dans des cursus d'enseignement majoritairement bancaires, menant à l'obtention d'un MBA<sup>4</sup>. Elles se sont imposées comme une alternative à la politique de sélection par

<sup>1</sup> Ayant pour sigle : ASUU.

<sup>2</sup> En anglais « *Satellite campuses* » et « *Study centers* » (Yann Lebeau, 2003, p.224).

<sup>3</sup> Voir la page web : <http://africa1.com/spip.php?article37510> consultée le 21/02/2015.

<sup>4</sup> Master and Business administration (Master professionnel).

quotas initiée dans les autres universités. Ces établissements privés accueillant des salariés pris en charge par leurs entreprises se sont de plus en plus vus s'attirer la sympathie d'étudiants plus fortunés, payant des frais de scolarité en moyenne 20 fois plus élevés que dans une université fédérale et 5 fois plus élevés que dans une université d'État (Lebeau, idem). Les universités publiques quant à elles sont pour la plupart la résultante de régimes politiques militaires dont la vocation première n'était pas la formation d'enseignants qualifiés, ni le renforcement des infrastructures universitaires. Cette relégation de l'université en arrière face à des problèmes économiques majeurs n'arrange pas non plus les choses pour les acteurs des universités nigérianes, sachant que ces dernières jouissent d'une certaine autonomie empêchant théoriquement l'État de toute immixtion non autorisée dans leurs affaires, et cela malgré qu'il y existe des sociétés secrètes<sup>5</sup> et le « non-droit<sup>6</sup> ».

L'année suivante, en mai 2014 au Niger, les étudiants de l'université de Niamey, avec l'appui de leur syndicat dénommé l'union des scolaires nigériens, ont entamé une grève à durée illimitée pour exiger de l'État la libération de 72 de leurs camarades incarcérés et le paiement de leur bourse, en manifestant violemment les 20 et 21 mai dans la capitale, faisant des dizaines de blessés et d'importants dégâts matériels ; paralysant ainsi le déroulement des cours<sup>7</sup>.

En Tunisie, au mois d'avril 2014, des enseignants-chercheurs tunisiens soutenus par le syndicat de l'union des enseignants universitaires chercheurs tunisiens<sup>8</sup> ont décidé d'observer une grève le 8 avril 2014 dans tous les établissements universitaires, pour protester contre le maintien de la loi actuelle portant sur l'élection des doyens et les présidents des universités tunisiennes<sup>9</sup>.

Ce ne sont là que quelques exemples et faits non exhaustifs survenus dans quelques pays africains. Ils permettent d'avoir une vision plus inquisitrice quant au phénomène de la violence à l'université tel qu'il apparait dans d'autres pays africains. Alors même que cela semble correspondre à une certaine dichotomie vis-à-vis des pays industrialisés, ce phénomène ne leur est toutefois pas étranger, même si ses contextes et ses manifestations ne sont pas souvent identiques. Un regard plus particulier porté sur le Cameroun, pays d'Afrique centrale où le nombre des diplômés dans le supérieur ne cesse de croître au détriment de leur future insertion socioprofessionnelle, permettra d'avoir une opinion sur la manière dont le problème est vécu par les étudiants formés dans ce pays.

---

<sup>5</sup> Voir aussi l'article de Yann Lebeau (1999), « Permissivité et violence sur les campus nigériens. Quelques lectures du phénomène des « *secret cults* » », *Politique africaine* 1999/4 (N° 76), p.173-180. DOI 10.3917/polaf.076.0173.

<sup>6</sup> Expression utilisée par Yann Lebeau (2003, p.221).

<sup>7</sup> Voir la page web : <http://www.afrik.com/niger-en-colere-les-etudiants-poursuivent-leur-greve-a-niamey> consultée le 21/02/2015.

<sup>8</sup> Ayant pour sigle : IJABA.

<sup>9</sup> Voir la page web : <http://www.tuess.com/fr/africanmanagerfr/163722> consultée le 21/02/2015.



**PREMIERE PARTIE :  
CONTEXTE ET CADRE  
THEORIQUE DE  
LA RECHERCHE**

## CHAPITRE 1

### CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE CAMEROUNAIS

#### ET POSITIONNEMENT DU PROBLEME

Le contexte sociopolitique camerounais est marqué par les approches historique et institutionnelle de l'enseignement supérieur camerounais. D'une part, le Cameroun a en effet connu de nombreuses mutations qui ont profondément marqué les universités et les populations locales. Celles-ci se sont situées dans un contexte social difficile qu'il conviendrait historiquement de rappeler. D'autre part, ces différents événements conduisent à ce que se positionne aujourd'hui le problème qui fait l'objet de cette recherche.

#### 1.1 Contexte sociopolitique

##### 1.1.1 Approche historique de l'enseignement supérieur camerounais

La première université camerounaise a ouvert ses portes à Yaoundé en 1962, un an après la proclamation de la république fédérale du Cameroun et deux ans après la proclamation de l'indépendance du Cameroun. Cette première université fédérale n'accueillait qu'environ 300 étudiants. En 1977, près de 10000 étudiants s'y inscrivent, ce qui crée la nécessité de décentraliser le système universitaire avec l'ouverture de deux premiers centres universitaires dans les villes de Douala et de Dschang en 1978. Deux autres centres seront créés en 1982 dans la ville de Ngaoundéré, et en 1985 dans la ville de Buea. Ainsi en 1992, le système universitaire accueillait près de 37215 étudiants au lieu de 7000 en termes de capacité maximale d'accueil de l'Université de Yaoundé (Michaela Martin, 2012). Le sous équipement des centres universitaires a aussi conduit une forte centralisation du système universitaire au détriment des étudiants et qui dès lors posait le problème de la qualité de l'enseignement supérieur camerounais, vu l'accroissement démesuré de la seule université existante en ressources humaines. Une réforme du système universitaire s'avérait donc nécessaire en réponse à la massification des effectifs et au chômage croissant intervenu avec la crise économique dans les années 1990, entraînant la baisse des salaires des fonctionnaires de 50%.

*« On atteint des taux d'encadrement de 1 à 132 pour la faculté de droit et d'économie et de 1 à 58 pour la faculté des sciences. L'efficacité interne est en berne avec en moyenne 7,7 années-étudiant pour obtenir le premier diplôme en faculté de lettres et de droit, 8,9 années-étudiant pour les sciences économiques et 8,2 années-étudiant pour les sciences. En même temps, une grosse part du budget (43 % en 1992) est consacrée aux œuvres sociales des étudiants. Il faut noter aussi qu'à partir de 1990, commencent des manifestations d'étudiants qui réclament plus de liberté et le maintien de leurs avantages sociaux (bourses*



et œuvres). *L'Université de Yaoundé est fermée en 1991. La révolte des étudiants amène le gouvernement à précipiter la grande réforme de l'enseignement supérieur qui est rendue publique en janvier 1993* » (Michaela Martin, 2012, p.5).

C'est dans ce contexte historique que va donc intervenir en janvier 1993, la grande réforme du système universitaire camerounais avec la signature de plusieurs textes juridiques visant la création de six nouvelles universités publiques (Yaoundé I, Yaoundé II, Douala, Dschang, Buea et Ngaoundéré) et de quelques universités privées, définissant leurs régimes de fonctionnement, les dispositions qui leur sont communes sur les plans administratif, académique et financier. Une série de décrets et autres dispositions réglementaires en date du 19 janvier 1993 vont définir les contours de cette réforme.

A la suite de ces textes juridiques, d'autres réformes plus récentes vont compléter les dites dispositions avec la création plus tard de deux autres universités publiques à Bamenda et à Maroua, ainsi que plusieurs universités privées, et l'arrimage au système LMD<sup>10</sup> après l'année 2000, pour répondre aux besoins de professionnalisation de l'enseignement supérieur dans la zone CEMAC.<sup>11</sup>

*« Le 11 février 2005 à Libreville, les Chefs d'État de la CEMAC faisaient une Déclaration sur la construction de l'espace CEMAC de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle. Cette Déclaration considérait le système LMD comme un facteur d'intégration dans la sous-région Afrique centrale. Cette volonté politique exprimée par les Chefs d'État d'Afrique centrale a favorisé au Cameroun l'adoption de la Décision n°06/0321/MINESUP/CAB/IGA/CJ du 16 mai 2006 portant création des organes opérationnels pour la mise en place du système LMD [...] Mais, la grande avancée a été marquée par la Circulaire ministérielle n° 07/0003 MINESUP/CAB/IGA/ du 19 octobre 2007 ; celle-ci a précisé les dispositions relatives au cadrage général du système LMD dans l'ES [enseignement supérieur] au Cameroun »* (Djouda Feudjio, Y.B, 2012, p.147).

Une réunion tenue entre les Recteurs des universités en 2007 va justement porter sur la mise en œuvre du système. Cela va se traduire par le discours politique du chef de l'État la même année et la définition d'un agenda du LMD.

*« Les autorités du MINESUP [ministère de l'enseignement supérieur camerounais] et des universités ont défini l'agenda de mise en place du système LMD au Cameroun en trois phases principales. La phase dite de démarrage a commencé cette année académique (2007-2008) et concerne la Licence 1 et le Master 1. Une prochaine phase dite de consolidation va s'étendre au cours*

<sup>10</sup> Licence Master Doctorat.

<sup>11</sup> Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

de l'année académique 2008-2009 et embrassera la Licence 2 et le Master 2. La phase terminale est programmée pour l'année académique 2009-2010. Cette phase terminale verra l'intégration de tous les cycles universitaires au modèle LMD. Cette même année, les universités camerounaises délivreront les premiers diplômes du cursus Licence et du cursus Master » (Djouda Feudjio, Y.B, idem, p.148).

Certains textes juridiques vont d'ailleurs viser l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels d'appui des universités d'État en 2011.<sup>12</sup>

## 1.1.2 Approche institutionnelle du sujet

### 1.1.2.1 L'enseignement supérieur camerounais

Parmi les textes juridiques adoptés par l'État camerounais concernant l'enseignement supérieur, l'un des plus significatifs est la Loi n° 005 du 16 avril 2001 définissant l'Orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun et les missions fondamentales de l'université :

Selon l'article 1<sup>er</sup> alinéa 2 :

*« L'Enseignement Supérieur [camerounais] est constitué de l'ensemble des enseignements et des formations post secondaires assurés par les Institutions publiques d'enseignement supérieur et par les institutions privées agréées comme établissements d'enseignement supérieur par l'État ».*

On peut donc dire que l'enseignement supérieur camerounais repose sur trois piliers à savoir des enseignements et des formations de haut niveau dispensées dans des institutions publiques d'enseignement supérieur ou encore des institutions privées reconnues par l'État. L'article 2 de la loi de 2001 confère à l'enseignement supérieur la mission de,

*« Production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles et éthiques pour le développement de la Nation et le progrès de l'Humanité ».*

À l'alinéa 1 du même article, l'État vise pour l'enseignement supérieur des objectifs comme la recherche de l'excellence dans tous les domaines de la connaissance ; l'appui aux activités de développement ; le renforcement du sens éthique et de la conscience nationale. Et plus loin à l'alinéa 2, il est question qu'il assure l'information et l'orientation des étudiants ou des élèves sur l'organisation des études, les débouchés et les passerelles d'une formation à une autre ; qu'il

---

<sup>12</sup> Comme le décret n° 2011/119 du 18 mai 2011 portant sur les dispositions communes applicables aux personnels d'appui des institutions universitaires du Cameroun.

contribue au renforcement de la conscience nationale et à la promotion de l'État de droit par la diffusion d'une culture du respect de la justice, des droits de l'homme et des libertés à travers l'éradication de toute forme de discrimination en encourageant la promotion de la paix et du dialogue.

En plus de la loi de 2001 citée plus haut, la volonté de l'État camerounais à s'arrimer au système LMD va se manifester à travers l'adoption d'un certain nombre de textes juridiques après l'année 2000 faisant suite à la signature des accords de Bologne en Europe. Cet arrimage qui est aussi progressivement effectué par d'autres États africains a tenu compte certes tout comme les États européens, de disposer leurs universités sur un plan plus économique sans toutefois mesurer toutes les difficultés auxquelles sont notamment confrontées ces dernières. Comme le souligne André Nyamba (2007),<sup>13</sup> ces réalités concernent des difficultés d'ordre infrastructurel et financier, de gestion et de planification des effectifs d'étudiants de plus en plus nombreux. Entre le discours qui voudrait que l'enseignement supérieur camerounais se soit forgé sa propre histoire et celui du modèle européen à partir duquel il s'est inspiré, il n'y a pas un grand décalage, mais plutôt une suite logique de conformisme (Rontopoulou, 1998) afin de ne pas être relayé en arrière-plan sur un marché plus compétitif.

### 1.1.2.2 Les acteurs dans la violence

La loi d'avril 2001 citée jusqu'ici, en son article 34, alinéa 1 définit la communauté universitaire comme,

*« l'ensemble des personnes physiques et morales qui concourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'une institution universitaire ».*

La constitution de la communauté universitaire établit les acteurs au bon déroulement des activités d'une institution universitaire. Néanmoins, il apparaît que ces mêmes acteurs peuvent également avoir un rôle dans l'exercice de la violence à l'université ou en subir les effets. On distingue donc d'après cette définition que les acteurs dans la violence à l'université se classeraient en deux catégories. D'une part, les acteurs instigateurs des violences et d'autre part les acteurs victimes de violences. Ces deux catégories pourraient se retrouver parmi les personnes ci-après citées à l'alinéa 2 du même article ci-dessus mentionné :

- les autorités académiques qui comprennent le Recteur, ses collaborateurs et sa tutelle ;
- les personnels enseignants issus de champs disciplinaires variés ;
- les responsables et les personnels d'appui des services administratifs, techniques et financiers qui comprennent les chefs de division, les chefs de

---

<sup>13</sup> André Nyamba, (2007), *Le LMD dans les universités africaines au sud du sahara, nouveaux acteurs et nouveaux rapports au savoir*, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Pp.77-88. Article consulté en openedition sur la page <http://books.openedition.org/irmc/726?lang=fr>

- service, les chefs de bureau, les doyens des facultés, les chefs de départements, et les autres personnels ;
- les Étudiants ou les Élèves des Écoles de formation.

### **1.1.2.3 Les modalités de recrutement des étudiants dans les universités**

Les jeunes élèves qui viennent d'obtenir leur baccalauréat ont la possibilité de s'inscrire dans les universités publiques et privées camerounaises qui leur conviennent. La sélection dans les universités publiques pour la plupart n'est pas rigoureuse. Il suffit juste de satisfaire aux critères de sélection en fonction des différentes séries du baccalauréat.

Pour le privé, outre les conditions générales de sélection exigées dans les universités privées, l'étudiant doit être en mesure de payer la totalité des droits universitaires pouvant se situer entre 200 000 francs cfa et 1 000 000 de francs cfa<sup>14</sup> ou plus. Les étudiants sont donc sélectionnés davantage en tenant compte de ce dernier critère déterminant. Ce qui laisse une place importante pour l'accès dans une université publique. Les choix les plus fréquemment faits par les étudiants sont les filières des sciences, les sciences humaines et sociales, les sciences économiques et de gestion, les sciences juridiques et politiques.

### **1.1.2.4 Les dimensions de la fonction enseignante à l'université**

Les enseignants du supérieur au Cameroun sont à la fois enseignants et chercheurs. Dans ce double rôle qui leur incombe, ils remplissent pour certains des responsabilités administratives. Entre leur recrutement et les modalités d'exercice de leurs fonctions, il existe plusieurs difficultés auxquelles ils sont censés faire face lors de leur entrée dans le métier. Pour la plupart, ce sont encore des étudiants en doctorat issus du même système universitaire dans lequel les étudiants des niveaux inférieurs font clairement ressentir leurs revendications. Certains enseignants autrefois étudiants ou qui le sont toujours, sont donc confrontés au problème de gestion des classes, de gestion du matériel didactique, de reconnaissance de leur statut. S'ils sont aujourd'hui enseignants, ils ont été étudiants hier, dans un contexte identique qui ne laisse pas nécessairement une part importante au changement des mentalités. La difficulté à s'intégrer et à se faire accepter par les autres enseignants et les étudiants reste grande, surtout quand la formation des enseignants au métier se fait par la recherche et pour la recherche sans passer par une école de formation.

Comme dans toute société organisée ou non, les interactions entre individus engendrent des conflits de personnalités qui, sans les circonscrire, peuvent gravement nuire au bon fonctionnement des institutions. C'est ainsi que les universités camerounaises disposent comme bien d'autres, d'un cadre réglementaire garantissant la pérennité du système éducatif.

---

<sup>14</sup> Entre 308 euros et 1539 euros.

### **1.1.3 La répression de la violence dans les universités et au Cameroun en général**

#### **1.1.3.1 La répression universitaire**

##### **1.1.3.1.1 Le règlement intérieur des universités**

Comme c'est le cas dans la plupart des établissements universitaires, le règlement intérieur constitue le premier palier de la réglementation applicable en grande partie aux apprenants et pour le reste aux enseignants et administrateurs en cas de commission d'un acte jugé répréhensible. Bien qu'il soit demandé à ceux qui intègrent pour la première fois un établissement de le connaître, il apparaît que ce ne soit pas toujours le cas, car sa large diffusion pour des besoins de sensibilisation reste encore un problème majeur pour les établissements universitaires camerounais. Il est pourtant de coutume de dire que « *nul n'est censé ignorer la loi* » ; mais dans le cas d'espèce, un jeune étudiant sorti d'une école secondaire se soucie moins de la réglementation d'un établissement supérieur qu'il cherche encore à intégrer, même s'il lui est demandé de lire puis de signer des documents garantissant le respect de certaines prescriptions.

En dehors du règlement intérieur et des textes déjà évoqués ou non mentionnés jusqu'ici, une autre réglementation à l'échelle nationale est applicable aux institutions universitaires et à toute la communauté universitaire. Elle constitue un cadre de règlement des questions judiciaires auxquelles les établissements n'ont pas pleinement compétence. La violence étant inacceptable à l'université, elle est plus punie en justice lorsque l'acte posé constitue une violation flagrante du Code pénal ou du Code civil.

#### **1.1.3.2 La répression judiciaire**

##### **1.1.3.2.1 La réglementation sanctionnant la violence au Cameroun en général**

La violence à l'université au Cameroun reste un phénomène social qui constitue une préoccupation importante par rapport à son impact sur la formation des étudiants. Le gouvernement camerounais a mis en place un certain nombre de sanctions en cas de commission des infractions et qui relèvent du pouvoir judiciaire. La réglementation en cas d'infraction est donnée par le Code pénal camerounais et par d'autres textes complémentaires. Au Cameroun, on parlera de classification tripartite de la violence selon celle donnée aux infractions par le Code pénal (1967 et 2016) en crimes, délits et contraventions. Dans certaines circonstances, on parlera aussi de préjudice moral causé à la victime. Les contraventions quant à elles relèvent pour la plupart d'infractions mineures commises contre la chose publique et relevant le plus souvent d'une amende. Le nouveau Code pénal (2016) qui vient de remplacer l'ancien code, ajoute de nouvelles dispositions pour les délits et les crimes commis par des fonctionnaires dans le cadre de l'exercice de leur profession ainsi que les sanctions encourues pour des infractions commises dans des milieux éducatifs. Ce nouveau code ne rétroagit pas sur les infractions commises antérieurement à son entrée en vigueur ou dont les faits n'ont pas été définitivement jugés avant son abrogation (article

3). Une dérogation est toutefois faite à cette rétroactivité au profit de l'application de lois moins rigoureuses issues de l'ancien ou du nouveau code (article 4). Les régimes de réparations aux dommages quant à eux sont fixés par le Code civil.

#### **1.1.3.2.1.1 Les crimes et délits contre la chose publique, et contre l'intérêt général**

Les articles 21 de l'ancien Code pénal camerounais (1967) et du nouveau Code pénal (2016) définissent les crimes dont la peine privative de liberté est supérieure à 10 ans et aussi les délits dont la peine privative de liberté n'excède pas 10 ans mais doit être supérieure à 10 jours. Les contraventions quant à elles n'excèdent pas 10 jours de peine privative de liberté. Quelques crimes et délits peuvent être applicables à la violence dans les universités camerounaises, comme des atteintes à la sûreté de l'État, des atteintes à la constitution, des infractions commises par les fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction, des atteintes à la sécurité publique, des atteintes à la paix publique, des atteintes à l'économie publique, des atteintes à la moralité publique, des atteintes aux cultes. Des détails et des précisions sont donnés dans le Code pénal (2016) quant à la nature et la dénomination exactes des faits commis.

#### **1.1.3.2.1.2 Les crimes et délits contre les particuliers**

D'autres crimes et délits à partir du titre trois du Code pénal camerounais (2016) et qui s'observent dans certaines institutions éducatives publiques ou privées camerounaises, peuvent être mentionnés ainsi qu'il suit : des atteintes à l'intégrité corporelle (le meurtre, l'assassinat, les blessures graves) ; des atteintes à la liberté et à la paix des personnes (des atteintes à la liberté, des offenses sexuelles, des atteintes à la tranquillité des personnes) ; des atteintes aux biens (destruction, infractions contre la fortune d'autrui) ; des atteintes à l'enfant et à la famille (la corruption de la jeunesse, le danger moral, entrave au droit de scolarisation, outrage à la pudeur sur un mineur de seize et vingt et un ans...).

#### **1.1.3.2.2 Responsabilité et irresponsabilité pénale et civile des auteurs des crimes et délits**

L'article 80 du nouveau Code pénal camerounais tout comme dans l'ancien code, dans ses alinéas 3, 4 et 5 détermine l'âge des personnes susceptibles d'être punies pour avoir commis des infractions. Les mineurs âgés entre 14 et 18 ans bénéficient de l'excuse atténuante alors que le majeur de 18 ans est pénalement responsable. Sur le plan civil, il est clair qu'une victime des violences peut tenter une action en justice pour rentrer dans la réparation de ses droits civils en portant plainte contre l'auteur de violences et en demandant le paiement de dommages et intérêts.

#### **1.1.3.2.3 Les conventions internationales**

Le Cameroun a signé et ratifié un certain nombre de textes réglementaires au plan international pour lutter contre les violences et qui sont garantis par la loi fondamentale de l'État, comme la Convention internationale sur l'élimination de

toutes les formes de discrimination raciale<sup>15</sup> ; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>16</sup>; la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants<sup>17</sup>; la Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples<sup>18</sup>...pour ne citer que ces quelques textes. Ces textes ainsi que les traités du droit international dûment promulgués et publiés s'imposent à toute disposition pénale.<sup>19</sup>

## 1.2 Positionnement du problème dans le contexte universitaire camerounais

### 1.2.1 Quelques constatations faites dans les universités camerounaises

Les mouvements de revendications à l'université au début des années 90 au Cameroun vont profondément marquer le visage de l'enseignement supérieur camerounais. Un extrait de communiqué de presse expliquait d'ailleurs ce qui a poussé des étudiants à la grève en ces années :

*« Les étudiants de l'Université de Yaoundé ont décidé d'observer, depuis le 2 avril 1991, un mouvement de grève pour protester contre les conditions de dégradation inquiétante que connaît le campus. La grève avait aussi pour but d'attirer l'attention de l'administration universitaire, du gouvernement de la république et de la communauté nationale sur l'impasse rencontrée par les étudiants après leur cycle universitaire. Ces revendications n'avaient jamais trouvé une oreille attentive auprès de l'administration universitaire, du ministère de l'enseignement supérieur et de la présidence, ces derniers étant plus préoccupés par les manœuvres carriéristes et politiciennes destinées à décerveler les étudiants et les enseignants encore volontaires» (Extrait du communiqué de presse du 24 avril 1991, Cilas Kemedjo, 2013, p.102).*

Ces mouvements de grève vont pousser à des violences de divers ordres tels que des affrontements physiques sanglants aux conséquences fatales avec les autorités de maintien de l'ordre, des violences verbales, des incivilités, le boycott et l'arrêt des cours. Les réformes auxquelles on assiste en 1993 marquent un début de solutions aux problèmes de manifestations à l'Université de Yaoundé l'année 1991, au regard des problèmes liés aux conditions de vie des étudiants (Michaela Martin, 2012). Ces soulèvements vont néanmoins se poursuivre à d'autres moments, des années plus tard pour des raisons plus ou moins différentes et ne vont d'ailleurs plus seulement regrouper des étudiants mais aussi des enseignants, voire les personnels administratifs réclamant à leur tour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Ces troubles sociaux et académiques vont favoriser la création et la reconnaissance de syndicats. La naissance de l'Association pour la

<sup>15</sup> A New York, le 7 Mars 1966. Signée le 12 décembre 1966 et ratifiée le 24 Juin 1971.

<sup>16</sup> A New York, le 18 Décembre 1979, signée le 6 juin 1983 et ratifiée le 23 août 1994.

<sup>17</sup> A New York, le 10 Décembre 1984, ratifiée le 19 décembre 1986.

<sup>18</sup> A Nairobi, Kenya, en 1981, signée le 23 juillet 1989 et ratifiée le 20 juin 1989.

<sup>19</sup> Voir l'article 2 alinéa 1 du Code pénal camerounais du 12 juillet 2016.

Défense des Droits des Étudiants du Cameroun<sup>20</sup> va participer à mobiliser les mouvements pour la défense et la légitimation du statut de l'étudiant camerounais face à l'État. Dans la même lancée, les enseignants vont mettre sur pied le Syndicat National des Enseignants du Supérieur<sup>21</sup> ; de même que le personnel administratif.

En 2013, soit vingt ans après la réforme, plusieurs manifestations font écho à l'Université de Buea dans lesquelles les étudiants décident de créer leur propre association dont ils définissent les différents membres du bureau. Ces concertations ne sont pas en chœur avec l'administration universitaire qui décide de s'ingérer dans la constitution de ce syndicat. Les étudiants vont boycotter la fête nationale de la jeunesse prévue le 11 février de chaque année. Ce mouvement n'est pas le premier ; en 2005, des mouvements semblables dans la même université ont provoqué la mort de certains étudiants et des arrestations d'étudiants par les autorités<sup>22</sup>.

En 2010, à l'Université de Yaoundé II dans la ville de Soa, l'ADDEC avait lancé le lundi 19 avril 2010 les activités marquant la 4<sup>ème</sup> célébration de la semaine de l'Étudiant. Mais l'hostilité des autorités universitaires face à cet évènement non violent s'était manifestée le mercredi 21 Avril au sein du campus universitaire de la ville de Soa à travers des violences perpétrées sur des étudiants par des autorités de maintien de l'ordre vêtus de noir, armés de gourdins, de poignards et de pistolets à décharge électrique.

En outre, plusieurs mots d'ordre de grève ont parfois été lancés par le SYNES qui pour la plupart du temps, concernent l'amélioration de la condition enseignante, les retards dans le paiement de la prime trimestrielle affectée à la recherche et entraînant souvent l'arrêt des cours. Il est à noter que ces mouvements de grève sont la manifestation de revendications publiques pour se faire entendre par les autres couches sociales lorsque les concernés ne trouvent aucune solution à leurs revendications. Les grèves deviennent alors un moyen de se faire entendre et un moyen de pression sur les autorités, créant un dysfonctionnement de la machine académique. Quand bien même elles viendraient à trouver des solutions qui échappent cette fois aux médias ou à la société en général, dans l'environnement universitaire, elles créent d'énormes perturbations.

Par ailleurs, d'autres évènements nombreux dont les répercussions sont plus rares finissent parfois par faire écho, comme celui paru dans le site Journalducameroun.com :

*« Le ministre camerounais de l'Enseignement supérieur  
[...] vient de suspendre temporairement, pour quatre années*

<sup>20</sup> Ayant pour sigle : ADDEC.

<sup>21</sup> Ayant pour sigle : SYNES.

<sup>22</sup> Informations à consulter sur la page web : <http://www.camer.be/37235/11:1/cameroun-universite-de-buea-deux-etudiants-en-justice-pour-tentative-de-corruption-cameroon.html> consultée le 21/02/2015.



*académiques des universités du pays, l'enseignant [Luc]<sup>23</sup> maître de conférences en service à la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé I pour « harcèlement sexuel, moral, physique et psychique des étudiants ». Cette décision, publiée jeudi 29 août 2013, invoque aussi des manquements aux obligations professionnelles d'encadrement des étudiants, l'atteinte à la dignité et à la déontologie universitaire par monnayage des prestations académiques ainsi que la violation grave des droits spécifiques des étudiants visés par le statut commun des institutions universitaires publiques » (Journalducameroun.com, 30/08/2013)<sup>24</sup>.*

Dans l'environnement universitaire, certains étudiants vont même plus loin. Comme c'est le cas de cet événement malheureux survenu à Yaoundé en juillet 2012, concernant l'assassinat d'un jeune enseignant français de 31 ans à son domicile.

*« D'après l'information révélée par le quotidien Le Jour, le principal suspect est un pasteur centrafricain. Cet étudiant à l'Université protestante où enseignait Eric de Putter a été placé en détention provisoire [...]. Il est, de sources concordantes, soupçonné d'avoir commandité ce meurtre par vengeance, sa thèse ayant été rejetée par le jeune professeur français, ce que confirme l'encadrement de la faculté » (Centrafrique-presse Blog, 2012)<sup>25</sup>.*

Ces quelques constations sont de nature à s'interroger sur les facteurs susceptibles de causer de telles actions. Il convient par conséquent, sur la base des faits observés, de porter une réflexion sur certaines possibilités.

### **1.2.2 Les facteurs susceptibles d'être à l'origine des violences observées dans les universités camerounaises**

Ils pourraient caractériser et déterminer pour la plupart certaines violences déjà évoquées. De nombreux facteurs possibles peuvent ainsi être observés concernant la violence à l'université au Cameroun, mais plusieurs pourraient le plus souvent être très récurrents. Sans toutefois nous avancer dans la recherche, il convient de s'interroger sur les facteurs pouvant être à l'origine des violences observées. On pourrait essayer de les répertorier en se questionnant dans les lignes qui suivent sur un certain nombre de possibilités.

<sup>23</sup> Par soucis d'éthique et de considération, le nom a été changé.

<sup>24</sup> Voir la page web : <http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=15336> consultée le 21/02/2015.

<sup>25</sup> Voir la page web : <http://centrafrique-presse.over-blog.com/article-affaire-de-l-assassinat-d-un-fran-ais-a-l-universite-protestante-de-yaounde-109331049.html> consultée le 06/03/2015.

### 1.2.2.1 Médiocrité de la pédagogie universitaire ou précarité de la formation enseignante

La pédagogie universitaire est un champ aux interactions complexes composé,

*« Au centre, [des] activités pédagogiques (enseignement et apprentissage) ; en amont, [du] curriculum ; en aval, [des] résultats des activités pédagogiques ; transversalement, [des] facteurs de contexte interne (environnement académique et étudiant) et [des] facteurs de contexte externe (politiques, sociaux, culturels, économiques). [...] Ce système est en outre traversé par deux dimensions. La première est diachronique et correspond au déroulement du processus de formation (enseignement-apprentissage), à savoir du curriculum aux résultats en passant par les activités déployées. La seconde est synchronique et fait référence aux différents facteurs de contexte externe et interne qui déterminent sous certains aspects le curriculum, son implantation et même les résultats des actes pédagogiques » (De Ketele, 2010, p.5-6).*

Tenant compte de cette définition, lorsqu'on parle de médiocrité de la pédagogie universitaire dans l'enseignement supérieur camerounais, il s'agit en d'autres termes des méthodes pédagogiques parfois inadaptées, employées par les enseignants d'une part (activités pédagogiques et résultats) et de la qualité de leur formation d'autre part (environnement académique et étudiant, contexte sociopolitique, économique et culturel). En effet, il n'existe pas véritablement de méthodes pédagogiques uniformes utilisées dans l'enseignement supérieur camerounais. Bien que cela ne soit pas un gage de qualité comme en témoigne la complexité des composantes en interaction commune indispensables pour constituer une véritable pédagogie universitaire (De Ketele, idem), il apparaît néanmoins dans la pratique qu'une autonomie soit accordée à chaque enseignant en la circonstance. Celle-ci est généralement confrontée aux effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres, aux problèmes relationnels entre enseignants et étudiants ou au manque d'expérience en pédagogie pour l'enseignant, faute de n'en avoir pas suivie.

On pourrait bien se questionner à ce niveau, car le recrutement des enseignants dans le supérieur au Cameroun est loin de suivre le même modèle que celui des enseignants recrutés au secondaire et au primaire dans le même pays. Les enseignants du primaire et du secondaire sont dans la plupart des cas recrutés sur concours en vue d'être formés en pédagogie dans des écoles normales. Après leur formation, ils sont ensuite pour certains, directement intégrés dans la fonction publique et affectés dans des établissements publics pour enseigner,<sup>26</sup> tandis que d'autres attendent d'être contractualisés pour finalement être affectés dans des écoles primaires et maternelles<sup>27</sup>. Ils peuvent concomitamment être recrutés dans

<sup>26</sup> Cas des enseignants du secondaire.

<sup>27</sup> Cas des enseignants du primaire

des établissements privés comme enseignants vacataires. Un nombre très limité d'enseignants moins qualifiés<sup>28</sup> existe dans certains établissements privés et dont le mode de recrutement moins statutaire est parfois laissé à l'appréciation des chefs d'établissements pour combler le déficit en enseignants. Ce dernier mode de recrutement concorde justement avec le recrutement des enseignants dans le supérieur au Cameroun. Après l'état de besoins en nombre d'enseignants fait à l'université, il est publié un communiqué en vue d'un recrutement fixant le profil, le nombre de places requises, le poste à occuper, le lieu d'exercice et le délai de dépôt des dossiers. Une Commission Consultative de Recrutement des enseignants Assistants<sup>29</sup> siège ensuite pour examiner les différents dossiers et procède aux recrutements. L'un des critères les plus importants étant d'avoir un diplôme de Master 2 ou un DEA<sup>30</sup> avec plus ou moins une inscription en thèse, ou de préférence avoir obtenu un Doctorat pour le poste sollicité. Un contrat d'une durée de deux années est signé entre l'enseignant assistant et l'université, renouvelable deux fois. Dans la pratique, la limitation sur le renouvellement du contrat n'a jamais vraiment été respectée. Car l'accent est mis sur le volet « recherche » et non sur le volet « pédagogie » comme c'est le cas en France (Fave-Bonnet, 2011) pour amener l'enseignant assistant dont le statut est très précaire à publier, à se concentrer sur sa thèse lorsqu'il ne l'a pas encore soutenue, à respecter sa charge horaire annuelle de 200 heures<sup>31</sup>, et parfois à respecter des obligations et des charges administratives, pour finalement devenir enseignant titulaire et changer de grade. Ce qui pose le problème de l'entre-deux qui avait été constaté par De Ketele (2010) sur le monitorat en France, avant la loi sur l'autonomie des universités, concernant des jeunes enseignants partagés entre des tâches de recherche et d'enseignement, entre leur future carrière et leur ancien statut d'étudiants.

Cela peut donc pousser parfois à se questionner sur la qualité de la pédagogie universitaire, car le recrutement des enseignants du supérieur au Cameroun malheureusement ne tient pas toujours compte de cet aspect qui pourtant est essentiel à la transmission efficace des enseignements. Contrairement à ce qui se faisait initialement en France depuis 1989 avec la création des centres d'initiation à l'enseignement supérieur<sup>32</sup>, il n'existe aucune institution réellement chargée de la formation pédagogique des enseignants du supérieur au Cameroun<sup>33</sup> et encore moins de la mise en œuvre de l'évaluation de la qualité des enseignements par les étudiants. Beaucoup d'enseignants se forment sur le tas par des séminaires de formation pédagogique comme c'est le cas lorsqu'une institution universitaire fait appel à des experts et des consultants en pédagogie, quand il y a possibilité ou gagnent en expérience au fil du temps

---

<sup>28</sup> Des enseignants ayant des niveaux d'étude identiques à ceux des enseignants titulaires mais ayant des diplômes dans divers champs disciplinaires, sans avoir été formés dans une école normale.

<sup>29</sup> Ayant pour sigle CCRA.

<sup>30</sup> Diplôme d'études approfondies.

<sup>31</sup> En vertu du décret N°93/035 du 19 Janvier 1993 modifié et complété par le décret N°2000/048 du 15 Mars 2000.

<sup>32</sup> Ayant pour sigle CIES.

<sup>33</sup> L'État camerounais a par exemple favorisé l'institution du PAPESAC (pôle d'appui pour l'enseignement supérieur en Afrique centrale) dont l'une des missions est l'accompagnement des universités.

comme c'est le cas des enseignants chargés de cours, des maîtres de conférences et des professeurs qui, par la somme de leurs connaissances et expériences vécues, parviennent à imposer des pratiques ayant des résultats acceptables.

### **1.2.2.2 Inégalités sociales ou fractures sociales**

Elles se situeraient au niveau des échelles sociales ou des couches sociales représentées par les plus pauvres, les moins pauvres, les riches et les plus riches. Ces inégalités sociales malheureusement sont susceptibles d'entraîner l'impossibilité pour certains étudiants de recevoir une éducation digne de l'enseignement supérieur et donc de pouvoir se prévaloir à la fin d'une formation, de compétences professionnelles sanctionnées par l'obtention d'un emploi. Et pour d'autres, l'accès aux hautes études devenant sans doute une fatalité qui nécessairement conduit à des études supérieures débouchant sur des emplois précis et prédéterminés. Travailler dans la fonction publique est souvent perçu par les étudiants pauvres comme le gage d'une appartenance familiale bourgeoise quand bien même le mérite y est encouragé. Les frustrations naissent donc dès l'entrée dans l'enseignement supérieur avec le brassage des différentes couches sociales dont l'avenir est soit incertain pour la plupart, soit presque certain pour les autres.

### **1.2.2.3 Refus de dialogue ou impossibilité de communication**

Le problème du dialogue reposerait sur les acteurs impliqués dans un climat de maintien de la paix ou de régulation de la violence à l'université. Ces acteurs sont d'une part de l'administration universitaire et d'autre part les étudiants. Le refus de dialogue ou l'impossibilité de communiquer des uns avec les autres peut souvent entraîner des frustrations qui poussent à des manifestations.

### **1.2.2.4 Lenteurs administratives ou dysfonctionnement du système administratif**

Elles sont propres aux administrations et n'échappent pas non plus à l'administration universitaire qui, parfois du fait de la lenteur de la tutelle à régler au plus tôt des problèmes posés ou à les anticiper, pourrait plutôt donner l'impression aux étudiants de passer inaperçus face à leurs revendications fondées ou pas. Il en est de même des réclamations faites par les personnels administratifs et les enseignants à travers leurs syndicats pour des raisons d'ordre financier, didactique ou infrastructurel.

### **1.2.2.5 Précarité des conditions d'étude et de travail ou absence de moyens financiers**

Ces difficultés sont aussi susceptibles de causer des violences. Elles pourraient justement être dues au manque d'infrastructures appropriées comme les amphithéâtres modernes, le manque d'équipements dans des laboratoires, des bibliothèques, du matériel informatique et didactique, la présence d'effectifs pléthoriques des étudiants ; qui sont dus à l'absence d'une réglementation

délimitant le nombre d'étudiants à accueillir par amphithéâtre dans les cursus non sélectifs de licence<sup>34</sup> comme c'est aussi le cas en France où les frais de scolarité sont relativement bas et où les diplômes de baccalauréat à l'entrée n'ont parfois aucun lien avec les filières de l'université (Fave-Bonnet, 2011), la faible rémunération des enseignants, la rareté des bourses destinées aux étudiants, la pauvreté...

#### **1.2.2.6 Intrusion du politique dans les affaires académiques ou bonne gouvernance**

L'administration universitaire camerounaise est sous la tutelle de l'État. Plusieurs décisions qui y sont prises sont influencées par le politique. Les acteurs de la communauté universitaire étant majoritairement des adultes, il pourrait apparaître dans la plupart des cas une confusion entre les fonctions administratives et politiques des enseignants, des fonctions estudiantines et politiques des étudiants. Dans cette perspective, les élections des délégués d'étudiants sont une occasion pour ces derniers d'apprendre à s'investir dans la vie politique à l'université bien que les règlements dans le supérieur optent pour une université apolitique. Cette confusion dès lors favoriserait forcément l'immixtion de la société toute entière, en cas de problème, dans les affaires académiques ; car l'enseignant comme l'étudiant qui s'ingère dans la vie politique de l'État est aussi un acteur de la communauté universitaire dans laquelle les opinions ne sont pas nécessairement la chose la plus partagée. Ce conflit d'intérêt est susceptible de contribuer au dysfonctionnement de l'université.

#### **1.2.2.7 Sentiments d'insécurité ou inadaptations à la vie estudiantine**

Ils pourraient être de divers ordres, apparaissant comme la manifestation des craintes de la part des acteurs de la communauté universitaire. Les enseignants dans le cadre d'une discipline infligée aux étudiants peuvent devenir la cible de représailles de ces derniers au point de se sentir en insécurité en rentrant chez eux, en se rendant sur le campus ou en circulant dans la ville. Les étudiants quant à eux victimes de harcèlements et de contraintes de toutes sortes par crainte de la hiérarchie et par respect pour les enseignants se retrouveront dans certains cas incapables de les dénoncer par peur de ne pas pouvoir bénéficier des encadrements.

Les inadaptations pourraient résulter de l'impossibilité de s'acclimater à l'environnement universitaire pour les étudiants. Celles-ci sont généralement dues soit au manque de moyens financiers des étudiants à cause de leur condition sociale, soit à leur impossibilité de s'intégrer dans des groupes d'études ou de rencontres amicales, soit à l'incapacité d'apprendre soi-même et de s'investir dans les enseignements dispensés ou dans la formation, soit à la volonté de décrocher.

---

<sup>34</sup> Au Cameroun, les filières des sciences, de droit, d'économie, des sciences humaines et sociales contiennent des effectifs pléthoriques car elles acceptent pour la plupart des baccalauréats de séries différentes à l'entrée.

### **1.2.2.8 Absence d'orientation ou orientation académique et professionnelle inappropriée**

Il est possible qu'une mauvaise orientation soit en elle-même l'une des causes et l'une des conséquences des inadaptations à la vie estudiantine au Cameroun. Plusieurs jeunes étudiants après leur baccalauréat arrivent dans les universités sans avoir de projet pour l'avenir. Ils sont majoritairement orientés par leurs parents qui toutefois ne tiennent pas compte de leur point de vue ni de celui des professionnels tant il faut décider de leur avenir. Beaucoup se fient donc à leurs parents tandis que d'autres, par pur hasard, choisissent des filières dont ils n'ont pas pleinement connaissance. Les professionnels en la matière que sont les conseillers d'orientation se trouvant dans les universités sont malheureusement le plus souvent relayés en arrière plan. Le problème est d'ailleurs plus profond quand on sait que ces professionnels de l'orientation ont déjà du mal à s'affirmer dans le secondaire, à cause de leur manque de reconnaissance ou tout simplement par leur manque de volonté, résultant de cette façon qu'à la société, de remettre en cause leur professionnalité.

### **1.2.3 Position du problème lié à la recherche**

Dans le contexte camerounais, le phénomène de grève à l'université la distingue plus particulièrement des écoles primaires et secondaires, vue la promptitude de ses acteurs à se livrer à cet acte. Les étudiants étant pour la plupart des jeunes adultes en pleine crise, ne lésinent parfois devant rien pour s'attirer le mécontentement des administrateurs et autres éducateurs. Les causes peuvent parfois dues au manque d'infrastructures, aux lésions physiques, morales et psychiques infligées par les auteurs de violences à des victimes et surtout, aux revendications plus au moins fondées sur une pédagogie universitaire de moindre qualité utilisée pour les enseignements. Les enseignants du supérieur pour la plupart sont recrutés sans avoir au préalable suivi une formation pédagogique suffisante et fonctionnent par intuition. Les effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres ne facilitent pas non plus les choses, si bien qu'on assiste plus à une éducation des masses qui favoriserait la banalisation des enseignements et une forte médiocrité des résultats académiques.

Même en l'absence de grèves synonymes de mécontentement général aussi bien des enseignants que des étudiants, des difficultés demeurent de part et d'autre dans les types de relations "enseignant-étudiant" et "étudiant-enseignant". Quels impacts les formes de violences utilisées dans l'enseignement supérieur notamment dans les universités camerounaises ont-elles sur la formation des étudiants ? Il nous appartiendra, au cours de nos recherches, de déterminer dans quelle mesure les violences à l'université peuvent agir sur la qualité de la formation à l'université au Cameroun.

Les événements décrits plus haut, caractéristiques de violences survenues dans quelques institutions universitaires camerounaises nécessitent que nous nous intéressions de plus près au cadre théorique du sujet qu'il faudrait aborder sur une approche plus conceptuelle, puis d'en dégager quelques théories explicatives.

## CHAPITRE 2

### CADRE THEORIQUE DU SUJET

Il sera question d'examiner dans ce chapitre un certain nombre de notions liées à la recherche afin de mieux les cerner et les comprendre. Il conviendra donc d'aborder cette partie sur un plan conceptuel d'une part pour mesurer toute la portée du sujet dans le cadre universitaire et d'autre part et décrire les différents concepts applicables aux constats faits, à l'issue des événements ayant marqué l'environnement universitaire. D'autre part, il sera question d'amorcer quelques théories susceptibles d'éclairer le sujet et d'aborder des aspects à l'issue desquels la problématique, l'intérêt de l'étude et des hypothèses de recherche peuvent être émis.

#### 2.1 Cadre conceptuel du sujet

##### 2.1.1 La violence

Etymologiquement, le mot « *violence* » vient du terme latin *violencia* qui signifie violence, caractère violent ou farouche, force. Quant au verbe *violare* provenant de la même langue, il signifie traiter avec violence, profaner, transgresser. Ces deux termes ont pour racine *vis* qui veut dire force, vigueur, puissance, violence, emploi de la force physique, mais aussi quantité, abondance, essence ou caractère essentiel d'une chose. La forme grecque du mot latin *vis* correspond à *is* qui signifie muscle et encore force, vigueur et se rattache à *bia* qui veut dire force vitale, la force du corps, la vigueur et, en conséquence, l'emploi de la force, la violence.

Au sens large, la violence peut être définie comme :

*« une action directe ou indirecte, destinée à limiter, blesser ou détruire les personnes ou des biens [...]. La "violence" est définie au sens étroit comme un comportement visant à causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens. Collectivement ou individuellement, nous pouvons considérer tels actes de violence comme bons, mauvais, ou ni l'un ni l'autre, selon qui commence contre qui »* (Michaud, 1996, p.7).

Le même auteur détermine qu'

*« il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles »* (Michaud, idem, p.8).

La violence peut donc être définie comme une action plus ou moins consciente d'une personne physique ou morale, ayant pour objectif ou non de contraindre quelqu'un d'autre à faire quelque chose contre son gré ou contre sa volonté en utilisant la force physique, morale ou mentale. On comprend donc que la violence possède un caractère contraignant dont le résultat n'est pas toujours désiré par celui sur qui elle est exercée. Celle-ci tire toute son existence selon que l'on se place du point de vue de la victime ou du point de vue de l'auteur. La perception d'une action jugée socialement violente peut par ce dernier être déformée, voire obnubilée par sa culture, son environnement et ses agissements, considérée dans son milieu habituel comme étant normale et légitime. Cette perception dans d'autres cultures peut ne pas être partagée. Ce qui expliquerait que d'un autre côté, une autre action violente soit plutôt utilisée comme recours par celui qui en a subi des effets pour ne pas se sentir dominé, ou encore que les effets ressentis soient tout simplement acceptés pour cause d'impuissance et de désespoir. La violence peut être exercée à des degrés variables ou à certaines doses suivant la qualification des actes posés. Pierre Bourdieu définit à cet effet la violence symbolique comme,

*« tout pouvoir qui parvient à imposer des significations comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force »* (Bourdieu. P, 1972, p.18).

Ce pouvoir synonyme de violence est caractérisé par la légitimation des rapports de force présentés comme inexistantes. Les inégalités culturelles et sociales à travers une étude sociologique de l'accès à l'éducation de la maternelle à l'université (Bourdieu. P, 1964) sont justement une représentation de ces rapports de force entre les étudiants riches et ceux qui sont pauvres. Par transposition à la violence dans l'enseignement supérieur, Debarbieux (1999) dans le cadre scolaire définit la violence du point de vue des victimes comme,

*« la désorganisation brutale ou continue d'un système personnel, collectif ou social se traduisant par une perte d'intégrité qui peut être physique, psychique ou matérielle. Cette désorganisation peut s'opérer par agression, usage de la force, consciemment ou inconsciemment, mais il peut y avoir violence, du point de vue de la victime sans qu'il y ait nécessairement agression ni intention de nuire. La violence est dépendante des valeurs, des codes sociaux et des fragilités personnelles des victimes. Elle peut s'actualiser dans le crime et les délits (contre l'humanité, contre les personnes, les biens ou la collectivité), dans les incivilités ou le sentiment de violence qui abolissent les limites protectrices des sujets individuels et sociaux qui en pâtissent »* (Debarbieux, 1999, p. 45-46).

Cette définition de l'auteur révèle un caractère matérialisé et immatérialisé de la violence sur les individus. D'une part, la violence s'exerce à travers certains usages sur des individus indépendamment de la volonté. Cet exercice de la violence peut être observé dans l'environnement en se matérialisant d'une part, mais il peut aussi être compris d'autre part selon la propre définition que l'individu se fait de l'effet qu'elle peut avoir sur son intégrité ou dans son for intérieur. C'est ce que Debarbieux (1999) appelle le sentiment de violence que l'on



pourrait qualifier de violences immatérielles. Il se dégage donc une classification des phénomènes de violence selon des personnalités individuelles et selon des critères que chaque société donne à cette notion.

### **2.1.2 Les modes de la violence**

Peuvent être considérés comme modes de violences les différentes manifestations de celles-ci. Des auteurs distinguent plusieurs typologies de violences à travers ses manifestations. Dans le champ d'étude, il s'agira de classer les violences telles qu'elles sont perçues et telles qu'elles sont vécues par des victimes. Loin d'établir une typologie standard, il convient de circonscrire à ce sujet les modes de la violence selon la classification de Debarbieux (1999), de Bourdieu (1972) et qu'on pourrait regrouper sur cinq plans.

#### **2.1.2.1 Au plan physique**

La violence au plan physique renvoie à celle exercée sur le corps humain ou sur des biens comme le montre Debarbieux. Il s'agit de l'atteinte à l'intégrité physique du corps humain de la victime ou à ses biens. Celle-ci peut être visible soit par des séquelles laissées sur le corps humain, soit par des blessures infligées à certaines parties du corps indépendamment de sa volonté ou par des dégâts matériels. Dans la plupart des cas, il est possible de distinguer sur le corps humain ou sur des biens les effets de cette violence.

#### **2.1.2.2 Au plan mental ou psychique**

Ce plan renvoie à la violence symbolique qui intègre la dimension psychologique de la violence (Bourdieu, idem). Il s'agit là d'une violence exercée dans le but d'amener la victime à ressentir les effets de la violence sans toutefois s'en rendre compte automatiquement. C'est une forme de violence insidieuse, caractérisée par des conséquences plus ou moins négatives à long terme et qui inflige des blessures profondes dans le cœur des victimes sans laisser aux observateurs le temps de s'en apercevoir.

#### **2.1.2.3 Au plan affectif**

Il s'agit d'une forme de violence caractérisée par le comportement manifesté par des victimes des violences verbales. Elle renvoie que ce soit sur le plan physique ou mental à la perception de la violence par les victimes ou le sentiment de violence (Debarbieux, idem). Ici, la violence est perçue par le ressentiment que l'on a de ce que l'on subit. Les comportements qui en découlent peuvent en soi être le reflet des violences synonymes de mal être ou d'aberration.

#### **2.1.2.4 Au plan environnemental**

Sur ce plan, la violence renvoie à la perception que pourraient avoir les acteurs de la communauté universitaire de ses effets et les comportements qui en découleraient. Elle peut être synonyme du jugement que ses acteurs portent sur ses conséquences voire sur ses implications dans la vie active. Ce jugement a donc

pour but de disperser la violence individuelle en violence collective ou de groupe par l'effet du phénomène des masses. C'est la manifestation même soit du mécontentement collectif, soit des débordements sociaux. Elle peut provenir d'en haut ou d'en bas.

### 2.1.3 Revue de littérature sur les actes de violence à l'université au Cameroun

Certains auteurs se sont intéressés aux questions de violence en éducation. D'ailleurs, des constats et des observations ont été faits sur certains modes de violence. Comme le souligne Aktouf (1987, p.55), la revue de littérature est « l'état de connaissances sur un sujet ». Bien que le sujet soit préoccupant, quelques auteurs seulement se sont déjà intéressés à la question de la violence à l'université au Cameroun contrairement à ce qui se fait dans l'enseignement secondaire. Sans les évoquer toutes, leurs littératures portent sur quelques aspects de notre champ d'étude.

Dans le monde en général, les actes de violence sont perçus comme un problème qu'il faut absolument éradiquer. En éducation, le phénomène est plutôt scandaleux pour ne pas dire répréhensible surtout lorsque l'action violente est posée par l'enseignant qui est aussi l'éducateur. En effet, il arrive parfois que l'éducateur perde le contrôle devant une situation à laquelle il se sent impuissant, voire étranger, si bien que les actes qui s'en suivent peuvent alors prendre un caractère répressif. Selon Tsafack (1998, p.95),

*« la maîtrise de soi est indispensable à l'exercice de la profession enseignante qui, plus que les autres, met les nerfs à rude épreuve. A chaque instant, l'impatience, l'exaspération, la colère peuvent jaillir avec la tentation de se venger, de gesticuler ou d'émettre des éclats de voix ».*

Selon l'auteur, enseigner exige des qualités que sont la maîtrise de soi et la patience. Tout manquement à ces qualités peut être fatal pour l'exercice de la profession enseignante. L'enseignant a donc l'obligation d'être en mesure de se contrôler, de se contenir et de maintenir une ambiance favorable à la transmission des connaissances aux apprenants. Les notions d'éthique et de déontologie doivent constamment faire partie du langage de l'enseignant. Il est clair que dans le paysage pédagogique camerounais, l'enseignant du supérieur doit faire preuve d'une maîtrise absolue ; ce qui toutefois n'est pas chose facile. La tentation de « se venger » est très grande surtout lorsque des remarques désobligeantes, voire des menaces sont lancées par des étudiants sur la vie personnelle de l'enseignant, ou sur sa manière d'enseigner. Toujours est-il que, quelque soit les formes ou l'origine des violences, verbales ou physiques de la part des apprenants, un bon enseignant doit rester positif et ne pas y prêter attention.

Le fait qu'il y ait des textes sanctionnant les actes de violence dans les universités amène, quand cela est nécessaire, l'État à déployer la force publique incarnée par les FMO<sup>35</sup> pour sécuriser les personnes et les biens. Mais les mouvements de masse sont difficilement répréhensibles lorsqu'il faut identifier les

<sup>35</sup> Les forces de maintien de l'ordre (Police et Gendarmerie).

instigateurs qui, par solidarité ou par crainte, sont rarement identifiés par des victimes surtout dans une institution éducative. Il en est de même lorsqu'il faut chercher à expliquer la raison d'une grève ou celle d'agitations d'étudiants dont la compréhension reste difficile, quand l'objet déclencheur de la violence donne naissance à une série d'autres actes opportunistes de violence. Plusieurs auteurs font l'écho de ces actes de violence perpétrés dans des universités.

La crise des universités qui a suivi les années 90 a considérablement marqué le paysage académique. Les universités se sont trouvées prises dans des mutations politiques ayant profondément touché l'État sur les plans socio-économique et éducatif. Profitant en effet des mutations et des luttes politiques de cette époque, les acteurs de la communauté universitaire se sont retrouvés impliqués dans des affaires politiques en tant que revendicateurs d'une part (les étudiants) et d'autre part en tant que gestionnaires de l'ordre démocratique (les enseignants) à la veille des réformes intervenues dans les universités en 1993 (Ngwé et al, 2006). Ces bouleversements politiques et éducatifs ont amené par exemple Kemedjio (2013)<sup>36</sup> à tenter une explication des grèves survenues pendant cette période. La question de la violence à l'université au Cameroun ne se pose plus en termes d'identité propre quand on voit comment des situations semblables se passent dans d'autres universités dans le monde, mais en termes d'orientation éducative (Azoh et al, 2007).

Malheureusement, il apparaît que la violence à l'université tout comme celle qui survient en milieu scolaire au Cameroun est devenue un phénomène social quotidien qui n'interpelle plus seulement les sciences de l'éducation mais aussi la sociologie et l'anthropologie (Mbonji Edjenguèlè et Edongo Ntede, 2015). Comme cela vient d'être dit plus haut, plusieurs littératures abondent sur les actes de violences perpétrés dans le milieu scolaire, notamment dans des lycées et collèges ainsi qu'au primaire et à la maternelle. Elles y sont plus orientées car elles prennent plus en compte les stades de développement cognitif de l'enfant conduisant à l'âge adulte selon la théorie de Piaget, qui pourraient expliquer et circonscrire les pulsions incitant à la violence dans l'histoire de l'enfant, dans la nature et la genèse de sa personnalité (Freud, 1916). Par contre, la violence en milieu universitaire est plutôt débattue par quelques auteurs qui s'y sont déjà intéressés, mais dans des domaines précis qui font l'objet de questionnement comme les violences de genre et le harcèlement sexuel à l'université (Pondi, 2010), les grèves (Kemedjio, idem), le clanisme et le sectarisme, les violences verbales. D'autres formes de violences inhérentes aux victimes restent encore moins débattues à l'université au Cameroun comme la réclusion, la violence symbolique, le sentiment de violence.

L'observation de l'exercice de certains actes de violence dans une université plus que dans une autre pourrait bien entendu s'expliquer socialement. Mais elle pourrait davantage expliciter théoriquement les raisons pour lesquelles certains actes violents sont indescritibles voire moins perceptibles. Par conséquent, il serait approprié de mettre en exergue quelques théories explicatives

---

<sup>36</sup> Voir supra

du sujet qui permettraient de cerner les raisons pour lesquelles la violence reste un phénomène plus ou moins compréhensible dans les universités camerounaises.

## **2.1.4 Quelques théories explicatives du sujet**

### **2.1.4.1 Les théories psychanalytiques de la personnalité et du développement psychoaffectif selon Sigmund Freud**

Freud (1916) a identifié trois instances qui structurent la personnalité à savoir le ça, le moi et le surmoi.

Le système du ça vu comme pôle pulsionnel de la personnalité apparaît comme l'appareil psychique dans la période prénatale et chez le nouveau né. C'est à ce niveau qu'il se conçoit une différenciation entre le moi et le surmoi. Le ça se compose au plan dynamique des pulsions innées (agressives, sexuelles) et de désirs refoulés, fournissant l'énergie, la libido, nécessaires au fonctionnement des trois systèmes. Il est dominé par le processus primaire et les désirs sont soustraits à la réalité, ignorant les relations causales et la logique. La violence naît à cette instance de la personnalité, ainsi que les pulsions agressives sur des réactions aux actes plus ou moins expliqués. Bien qu'étant des adultes, les acteurs de la communauté universitaire sujets aux actes de violence puisent leur source dans le ça.

Le système du moi qui, quant à lui est l'instance principale de la personnalité de l'individu, contrôle ses mouvements volontaires, affirme les individus par rapport à l'extérieur, retient les expériences dans la mémoire. Son rôle est l'autoconservation des stimulations du monde extérieur et l'élimination de celles estimées excessives ou dangereuses pour l'unité de la personne. Il obéit à la réalité, à la pensée objective, socialisée et logique. C'est l'instance de la personnalité où la raison intervient le plus.

Le surmoi quant à lui est la représentation intériorisée des valeurs et des principes moraux de la société. Il s'agit d'une modification du moi par intériorisation des exigences, des interdits, d'un système censeur et juge de personnalité, constitué à partir des forces répressives que le sujet a eu à rencontrer au cours de son développement. Le surmoi permet en effet aux acteurs de la communauté universitaire d'avoir une opinion de leurs actions, de prendre du recul face à un acte ou d'agir conformément à ce que cette instance de personnalité juge approprié voire acceptable de son point de vue ou celui de la société.

En ce qui concerne le développement psychoaffectif, Freud établit des stades de l'évolution libidinale de l'enfant, c'est à dire l'organisation plus ou moins marquée de la libido sous le primat de la zone érogène (sexuelle) et par la prédominance d'un mode particulier de relation d'objet. Il identifie ainsi cinq stades de développement : le stade oral (0 à 18 mois), le Stade anal (18 mois à 4 ans), le stade Phallique (4 à 6 ans), le stade de la latence (5 à 11-12 ans), le stade génital (12-16 ans) (Tsala Tsala, 2006). Le stade anal et le stade génital permettent par exemple d'expliquer les violences sexuelles tandis que le stade oral

favoriserait les violences verbales, l'adulte étant à chaque fois relayé à ce stade de son évolution pour expliquer les raisons de sa conduite.

#### 2.1.4.2 La théorie de l'apprentissage social de Bandura

Dans le champ de la psychologie sociale, Bandura (1959) a démontré à partir de nombreuses recherches sur les déterminants sociaux de l'agressivité que les irrégularités dans le jugement de la personnalité, pour autrui ou pour soi-même, se comprennent mieux si l'on se penche sur la complexité des situations relevant en apparence d'un même trait. L'auteur constate en mesurant l'effet des conditions sociales par l'intensité du choc électrique, que la déshumanisation de la victime joue un rôle énorme dans la détermination du comportement agressif puisque le pseudo-choc délivré varie de 2 à environ 4.5 lorsque la victime est déconsidérée. L'effet est encore plus fort lorsque l'individu ne se sent plus individuellement responsable mais « *couvert* » par le groupe puisque l'intensité du choc varie de 3 à 7. Pour l'auteur, nos comportements sont façonnés par les facteurs relevant de l'environnement ou de la situation. Selon cette théorie, les schèmes de comportement que les individus adoptent sont déterminés par un apprentissage fondé sur l'observation ou *apprentissage vicariant*. Les individus apprendraient à agir en observant les autres ou par expérience personnelle. Elle reconnaît le rôle du renforcement dans l'apprentissage des conduites.

Dans d'autres recherches, Bandura (1973) a mis en évidence d'autres déterminants sociaux de l'agression comme la justification morale, l'euphémisme qui consiste à diminuer la portée de l'action agressive, la mauvaise représentation des compétences. La personnalité n'est donc pas simplement une question de tempérament mais dépend d'apprentissages sociaux, d'ajustements en fonction des situations. Cela pourrait donc expliquer les violences de masses, où les raisons incitant aux mouvements de grèves. Des individus ayant des intérêts communs apprennent à agir plus ou moins violemment parce cela est accepté ou considéré comme une norme. Les violences peuvent donc résulter des processus habituels et culturels que l'environnement immédiat d'un individu tolère ou pratique en les jugeant acceptables.

#### 2.1.4.3 La théorie du champ de Kurt Lewin

La théorie du champ de Kurt Lewin associe le comportement d'un individu à une totalité de faits coexistants. Le *comportement*, comme Lewin le met en relief selon les propos de Marrow (1972, p.44),

*« est fonction de la personne et de son environnement, la personne et l'environnement étant des variables interdépendantes. Lewin formulait mathématiquement cet énoncé,  $C = f(P, E)$ , ce qui se lit : le comportement (C) est fonction de la personne (P) et de l'environnement (E). Cette formule est maintenant universellement acceptée ».*

Lewin considère tout comportement y compris le souhait, la pensée, la réalisation, l'effort comme le produit de variables interdépendantes d'un champ, le résultat de changements dans un état quelconque d'un champ pendant une unité

de temps donnée. Il nomme ce champ l'« *espace de vie* », constitué pour chaque individu de ses besoins et de son environnement psychologique. Il comprend tous les faits qui ont une réalité pour la personne et exclut ceux qui n'en ont pas. Cela inclut ses besoins, ses buts, les influences de son inconscient, ses souvenirs, ses croyances, les événements de nature politique, économique, sociale et autres qui influent directement sur son comportement. Dans le champ d'ensemble du sujet matérialisé par l'ellipse, se trouve le sujet avec ses pulsions qui sont en relation avec des objets du champ dotés de valence positive ou négative qui conduisent à l'approche ou à l'évitement.

Cette théorie établit un lien direct entre le comportement d'un individu, sa personnalité et son environnement. Cela explique nettement pourquoi bien que la violence reste un phénomène social, elle dépend des situations ponctuelles liées aux problèmes sociaux propres aux universités locales et de l'environnement social affecté à ces situations. Il est donc compréhensible que des problèmes parfois communs à plusieurs universités connaissent des issues différentes et des conséquences plus ou moins regrettables. Différents acteurs de la communauté universitaire impliqués dans des mêmes situations peuvent également avoir des appréciations différentes des situations et agir unilatéralement.

#### **2.1.4.4 La métacognition**

Si l'on considère la définition faite par Flavell (1976) et reprise par Noël, Romainville et Wolfs (1995, p.49), la métacognition implique

*« la connaissance qu'on a de ses propres processus cognitifs et de leurs produits »* et se rapporte à *« la régularisation et l'orchestration de ces processus en fonction des objets cognitifs »*.

Elle est donc une question consciente autour de laquelle l'individu est pris au centre de ses pensées au cours d'une situation. Grâce au processus de régularisation et d'orchestration de ses processus cognitifs, il est en mesure de puiser des connaissances au préalable acquises pour ensuite les utiliser dans des circonstances particulières où il en aurait besoin. L'individu peut donc à lui seul être un vecteur de ses propres connaissances d'une part et d'autre part il est lui-même au contrôle de celles-ci.

Dans le cas d'espèce, le processus métacognitifs peuvent servir à illustrer comment des étudiants malgré les difficultés qu'ils rencontrent au cours de leur formation, parviennent à achever leur formation et à la compléter dans des conditions académiquement inappropriées. Grâce aux propres contrôles qu'ils ont de leurs processus cognitifs, ils peuvent identifier leurs propres besoins en connaissances, leurs lacunes et développer des stratégies d'apprentissage favorables pour leur formation. Les enseignants quant à eux en se servant de la métacognition pourraient concentrer les apprentissages sur les besoins des étudiants en partant d'une approche par compétences pour parvenir à donner à leurs étudiants des connaissances suffisamment nécessaires qui pourraient les qualifier dans des domaines précis. La notion de professionnalisation ici revêt tout

son sens pour le développement professionnel (Wittorski, 2008) de l'enseignant et de l'étudiant quand ceux-ci seraient liés par un cursus professionnalisant.

#### **2.1.4.5 La théorie de l'autorégulation**

Pour Frenouillet et Cosnefroy (2009) reprenant (Zimmerman, 2001), la motivation fait référence à « *un apprentissage autonome, contrôlé de l'intérieur, appelé apprentissage autorégulé* ». Cosnefroy (2010) établit « *un lien privilégié entre autonomie et effort* ». Il apparaît donc que l'apprentissage autorégulé en formation d'adultes se traduit par une forme d'autonomie impliquant des processus métacognitifs d'une part et d'autre part des ressources motivationnelles permanentes pour l'atteinte de buts.

Dans la formation des étudiants au Cameroun, des ressources motivationnelles permanentes sont indispensables pour les apprentissages dans un premier temps pour les apprenants. Les conditions de formation étant souvent précaires, la motivation permet de redoubler d'efforts pour apprendre, bien que la situation ne le permette pas en réalité. Il est donc clair qu'un manque de motivation peut expliquer la crise qui intervient dans les universités au Cameroun en ce qui concerne les étudiants ou les enseignants.

Pour ce qui est des enseignants dans un second temps, le manque d'efforts dans la transmission des connaissances peut constituer un handicap à la pédagogie universitaire. Bien qu'ils ne soient pas en réalité formés dans ce sens, un manque de motivation à cause des problèmes propres aux universités camerounaises pourrait amener les enseignants à avoir une relation typiquement platonique avec leurs apprenants et freiner par la même occasion leur développement professionnel.

## **2.2 Problématique de l'étude**

S'il est vrai que le recours à la violence en général reste prohibé en éducation, il n'en demeure pas moins que sur les plans moral, mental, psychologique et même physique, le phénomène reste observable au niveau des étudiants et même des éducateurs qui continuent à l'utiliser dans le contexte africain. D'une part, d'après les observations faites, les enseignants dont la vocation première est de transmettre des connaissances infligent des blessures morales et profondes aux étudiants à travers des sanctions disciplinaires, des harcèlements, des injures, des mauvaises notes, ou des méthodes pédagogiques non satisfaisantes pour ne citer que ces éléments. Et d'autre part, des étudiants en mal d'être qui souhaiteraient démontrer leur mécontentement, utilisent la grève parfois comme une solution irrévocable. Pourtant, la loi de 2001 prohibe bel et bien ces formes d'agissements. En son article 37 alinéa 1,

*« L'Enseignant est soumis à l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de production scientifique, d'évaluation et de rectitude morale ».*

Et l'article 46 fixe le droit à l'intégrité physique et morale des étudiants. L'alinéa 2 du même article proscriit les sévices corporels ou toute forme de violence ou d'humiliation. L'article 47 par contre établit les obligations des étudiants en insistant sur le respect et l'observation des règles régissant leurs études et leurs comportements au sein des institutions, des établissements et des campus, ainsi que l'interdiction à tout acte de vandalisme. Il se pose donc la question de savoir pourquoi la violence est-elle omniprésente dans les universités camerounaises alors qu'elle paraît être réglementée voire prohibée ? Quels impacts peut-elle avoir sur la formation des étudiants ?

Lorsque les enseignants font recours à une pression morale et mentale sur les étudiants pour les amener à apprendre, la réaction plus ou moins bonne des étudiants recourant à la grève ou aux plaintes ne pourrait-elle pas aussi être le signe d'une insuffisance pédagogique ? voire même remettre en question les méthodes utilisées, l'apprenant étant celui à qui l'on doit le plus apporter ? S'il faut donc se limiter à ce niveau en tenant compte des responsabilités qui incombent le plus aux enseignants du supérieur, il faudrait remonter en amont pour s'assurer de la qualité de leur formation d'enseignant et de la manière dont les enseignements sont dispensés. Car dans le contexte camerounais comme il l'a été dit plus haut, la plupart des enseignants du supérieur n'ont pas suivi une formation pédagogique. Quand bien même ce serait le cas, certains apprenants au niveau du supérieur ont parfois du mal à s'adapter, les causes pouvant être dues à l'environnement ou l'orientation académique, les enseignants se trouvant alors mis hors de cause.

Le but de cette recherche est d'avoir une approche compréhensive du phénomène de violence dans les universités camerounaises. Pour ce faire, il conviendra de déterminer les différents facteurs susceptibles de mener aux violences, leurs différentes manifestations, et surtout leurs impacts sur la formation des étudiants en particulier et le fonctionnement du système universitaire en général.

## **2.3 Intérêts de l'étude**

### **2.3.1 Sur le plan pédagogique**

Sur le plan pédagogique, cette étude revêt un intérêt particulier en permettant aux enseignants de se remettre en cause en ce qui concerne les méthodes pédagogiques utilisées<sup>37</sup>. La volonté de dépasser ces violences pouvant contribuer à une amélioration de la pédagogie universitaire, il serait souhaitable que cette étude y participe en décrivant quelques possibilités qui sont offertes pour y parvenir.

### **2.3.2 Sur le plan sociopolitique**

Les universités sont interpellées au niveau de leurs politiques éducatives notamment lors des recrutements des enseignants. La violence étant un

---

<sup>37</sup> Activités pédagogiques (De Ketele, 2010).



phénomène social en général, il est essentiel que cette étude permette de prendre en compte l'aspect pédagogique en plus de l'aspect recherche lors du recrutement des enseignants. Les politiques éducatives de l'État pourraient promouvoir la formation pédagogique des enseignants du supérieur.

### **2.3.3 Sur le plan juridique**

Le respect des valeurs juridiques est essentiel dans la mise en place de la régulation de la violence. La violence est moins empirique lorsqu'elle est réglementée. Aussi, tout l'intérêt qu'il y a à ce que la réglementation en place soit d'abord connue de tous les acteurs de la communauté éducative, ainsi que les voies de recours applicables lorsque des actes de violences inutiles sont posés contre des victimes, à moins qu'il n'existe aucune réglementation sur un fait synonyme de silence juridique. Dans ce cas, les pouvoirs publics seraient interpellés.

### **2.3.4 Sur le plan éducatif**

Il est essentiel que toute la communauté universitaire connaisse les impacts des violences sur la formation des étudiants. Le problème réside dans la perception qu'ont des victimes de leurs effets. On s'intéresse de moins en moins à ce qu'une victime des violences est capable d'endurer qu'à ce qu'une victime des violences est capable de faire. Or une bonne formation se définit aussi par le milieu qui pourrait déterminer des conditions d'apprentissage favorables au développement psycho-cognitif de l'apprenant.

## **2.4 Objectif de l'étude et question principale**

Notre but principal est de déterminer quels sont les impacts des violences sur la formation des étudiants dans les universités camerounaises. Cela nous amène donc à poser la question principale suivante déjà amorcée plus haut<sup>38</sup> : quels impacts les facteurs concourant aux différents modes de violences des acteurs à l'université au Cameroun ont-ils sur la formation des étudiants ? Nous formulerons nos hypothèses dans les lignes suivantes.

## **2.5 Hypothèses de recherche**

Deux hypothèses sur lesquelles seront basées nos recherches retiendront notre attention. Elles nous permettront notamment de comprendre les impacts de la violence sur la formation des étudiants. Les étudiants étant une des cibles principales de nos recherches, nous nous placerons de leur côté pour évaluer la qualité de la formation qu'ils reçoivent dans des conditions de violences exercées. Nous entendons par qualité de la formation des étudiants le résultat conséquent à la perception qu'ils ont de leur propre formation malgré des conditions d'exercice de la violence à leur encontre, le développement personnel, le développement social et le développement intellectuel et opératoire de l'étudiant (Lima et Hadji, 2005), l'accès à une qualification, un diplôme, l'acquisition de compétences

---

<sup>38</sup> Voir sous-titre 1.2.3

facilitant son insertion socioprofessionnelle. Nous nous intéresserons davantage à la qualité de la formation des étudiants face aux modes de violences dont l'exercice passerait inaperçu au regard des observateurs, ainsi qu'aux modes de violences physiques dont le résultat est parfois la conséquence d'autres actes de violence aux plans moral, mental et psychologique. La formulation des deux hypothèses peut donc être initiée comme ci-dessous.

### **2.5.1 Hypothèse de recherche n°1**

La violence à l'université au Cameroun est révélatrice de dysfonctionnements structurels et pédagogiques qui affectent le système universitaire. Cette hypothèse sera examinée dans le but d'établir de manière formelle comment la violence existante dans les universités camerounaises est étroitement liée aux différentes difficultés qu'elles rencontrent sur le plan structurel d'une part et pédagogique d'autre part.

### **2.5.2 Hypothèse de recherche n°2**

La violence à l'université au Cameroun influe sur la régulation du système universitaire. Le système universitaire dans lequel s'exerce la violence peut tout de même être contrôlé voire maintenu grâce à des mécanismes développés par la volonté de ses acteurs. Cette volonté du pouvoir d'agir sur les dysfonctionnements qui touchent le système universitaire peut tout de même contribuer à la pérennité des institutions universitaires et à leur réformation.



**DEUXIEME PARTIE :  
CADRE METHODOLOGIQUE  
DE LA RECHERCHE**

## **CHAPITRE 3**

### **METHODE D'INVESTIGATION ET DE RECHERCHE**

#### **SUR LE TERRAIN**

Ce chapitre constituera le développement de la manière dont la recherche sera effectuée sur le terrain. Il présente d'une part la méthode d'investigation qui comprend la population d'étude et la technique d'échantillonnage et d'autre part l'instrument de collecte des données et le déroulement de l'enquête. Il convient de préciser que dans la phase d'enquête, il sera question de toucher du doigt les réalités sur le terrain afin de mieux comprendre les orientations à donner à la recherche.

### **3.1 La méthode d'investigation**

#### **3.1.1 Population d'étude et technique d'échantillonnage**

Elle se situera en Afrique centrale et plus particulièrement au Cameroun, dans six universités choisies pour leur ancienneté, leur histoire et leur situation géographique. En effet, les Universités de Yaoundé I et de Yaoundé II, de Douala, de Dschang, de Ngaoundéré et de Buéa sont toutes nées de la réforme de 1993 et se situent dans les villes respectives que portent leur nom. Il sera ainsi possible d'appréhender le sujet tel qu'il peut aussi être vécu dans d'autres universités publiques.

##### **3.1.1.1 La population d'étude**

Tous les étudiants des universités publiques constitueront la population d'étude, ainsi que ceux des grandes écoles, du cycle Licence au cycle Master. Un intérêt particulier sera porté aux étudiants de certaines universités choisies comme énoncé plus haut, en fonction des hypothèses de recherche pour dégager des réponses à la question principale.

##### **3.1.1.2 La technique d'échantillonnage**

La technique d'échantillonnage utilisée dans cette étude est l'échantillonnage par cas multiples par homogénéisation, faisant usage de recherches par entrevues basées sur des représentations sociales et des expériences vécues, qui visent à considérer l'interviewé comme un individu porteur de la culture d'une classe ou catégorie sociale d'une part (diversification externe) et d'autre part comme un informateur (diversification interne) (Pires, 1997). Comme le signale Michelat (1975, p.236) repris par Pires (idem, p. 65),

*« Il est surtout important de choisir des individus les plus divers possibles. L'échantillon est donc constitué à partir des critères de diversification en fonction de variables qui, par hypothèse, sont*

*stratégiques pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude ».*

Quinze étudiants provenant des filières des sciences dans des établissements des six universités choisies, possédant ce statut pendant au moins une année universitaire au cours des cinq dernières années à partir de 2015, ainsi que trois enseignants en fonction à l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala, et dont un occupe également une responsabilité administrative, constitueront l'échantillon d'étude. A l'Université de Yaoundé I, il sera question d'effectuer cette recherche en faculté des sciences, filières physique-chimie et sciences de la terre et de l'univers. A l'Université de Yaoundé II, un regard sera porté sur la faculté des sciences économiques. A l'Université de Douala, il sera question des filières physique-chimie, biologie animale et santé, sciences économiques et de gestion appliquée ; et aussi les filières d'aquaculture, de gestion des pêches et des écosystèmes aquatiques, de transformation et de contrôle de qualité des produits halieutiques de l'Institut des Sciences Halieutiques. A l'Université de Dschang, il sera question de la filière biochimie de la faculté des sciences. A l'Université de Buéa, ce sera la faculté des sciences, filière géologie. Et enfin à l'Université de Ngaoundéré, ce sera la faculté des sciences, filière sciences de la terre option géologie.

### **3.2 L'instrument de collecte des données**

Un guide d'entretien a été conçu pour permettre de recueillir des informations provenant de différentes personnes constituant l'échantillon à travers des entretiens semi-directifs. Ce guide porte sur différentes modalités qui incluent la lecture des actes de violence tels qu'ils apparaissent dans les différents environnements de la population étudiée. Sa construction s'inscrit dans le cadre d'un renforcement de la compréhension des impacts de la violence sur la formation des étudiants. Dans cette perspective, il a fallu prendre en compte, lors de la constitution de ce guide, des paramètres liés aux étudiants d'une part et ceux liés à leurs encadrants. Une description plus détaillée peut être envisageable pour en faciliter le décryptage en déterminant selon les entretiens à mener, les différentes catégories d'analyse. Les entretiens semi-directifs ont comme avantage de donner à l'interlocuteur la possibilité de s'exprimer davantage et de donner ses sentiments et ses points de vue tout en restant dans le cadre de la thématique. Ils permettent d'observer les gestes, le timbre vocal et mêmes les émotions de l'interviewé, révélateurs d'indices de réponses. Dans un cas comme dans l'autre, il est ainsi possible de poser des questions subsidiaires qui permettront d'être fixé sur la réponse et déceler dans les propos de chacun l'explication d'un terme par exemple ou les raisons d'un agissement, d'éviter des réponses mensongères ou celles qu'un individu a tendance à vouloir cacher pour des raisons plus personnelles.

### **3.3 Contact avec le terrain**

Il sera question à ce niveau de situer les étapes de l'enquête lors du contact avec le terrain à savoir la pré-enquête d'une part et l'enquête sur le terrain

proprement dite, en présentant les réalités rencontrées sur le terrain par rapport aux constats faits au préalable.

### 3.3.1 La pré-enquête

Selon la définition de Mucchielli (1985, p.44), le pré-test est

*« la mise à l'épreuve du [guide d'entretien]<sup>39</sup> comme instrument, cela suppose que le [guide d'entretien] est rédigé, mais avant d'être utilisé (...) doit subir une épreuve préliminaire ».*

Cette définition laisse entendre que le pré-test est le fait de soumettre notre guide d'entretien à un nombre réduit de personnes ayant les mêmes caractéristiques que les enquêtés, pour voir si les questions posées sont comprises et ne demandent pas de modifications majeures.

C'est ce qui a été fait<sup>40</sup> en contactant deux étudiants d'une grande école de l'Université de Douala, la semaine de leur rentrée académique. Les critères de sélection ont été déterminants car étant des anciens étudiants habitués à l'établissement et à l'environnement académique. Nous avons eu des entretiens très riches qui ont permis de valider le guide d'entretien. La remarque la plus probante est que les étudiants étaient très ouverts dès lors qu'ils comprenaient ce qui était attendu d'eux. La réaction la plus visible étant une sorte de soulagement concernant le thème abordé, un moyen de se faire écouter et de les entendre proposer des solutions face aux difficultés jadis rencontrées, mais restées lettre morte. L'approche genre a également été déterminante. En effet, le choix qui a été fait d'un garçon et d'une fille a permis de compléter les besoins de la recherche et de comprendre les situations selon les cas. Les étudiants étaient un peu gênés quand il leur fallait parler de leurs enseignants et de leurs pratiques. Cette gêne était estompée quand il a fallu exclure de notre entretien le nom de l'enseignant ou celui de la matière dispensée.

### 3.3.2 L'enquête proprement dite


L'enquête s'est déroulée entre le 26 novembre 2015 et le 30 avril 2016. Pendant cette période, dix huit entretiens semi-directifs d'une vingtaine de minutes chacun après explications préalables ont été menés puis retranscrits en français écrit en vue d'être analysés. Après avoir demandé au préalable l'autorisation de s'entretenir avec certains étudiants remplissant les critères de sélection dans la population étudiée, des rendez-vous ont été pris en fonction de la disponibilité et de l'emploi du temps des enquêtés. Les entretiens proprement dits se sont déroulés à partir du 26 novembre 2015 jusqu'au 18 décembre 2015<sup>41</sup>. Ils ont été numérotés suivant l'ordre chronologique du déroulement des entretiens en s'efforçant de respecter le guide d'entretien. La liberté étant donnée à chaque interviewé de donner la direction qu'il voulait à la conversation. Il a donc fallu dans un premier temps entretenir les quinze étudiants sélectionnés et disposés

<sup>39</sup> Cette expression a été ajoutée.

<sup>40</sup> Le 02 octobre 2015

<sup>41</sup> Voir annexes : retranscription des entretiens semi-directifs.

pour cet exercice. Puis dans un second temps, trois enseignants qui se sont rendus disponibles ont été entretenus afin de comparer les déclarations des étudiants aux leurs. Chaque conversation était enregistrée après avoir demandé l'accord de la personne entretenue et expliqué le but de l'entretien, pour permettre plus tard, un recueil fiable des données. Il a également été promis aux personnes entretenues de garder confidentielle leur identité. C'est ce qui sera fait lors de la retranscription des entretiens en attribuant à ceux-là des prénoms d'emprunt. Pour ne pas accuser qui que ce soit, il sera également supprimé de certaines conversations des noms cités faisant référence à certaines personnes. Ces entretiens ont été retranscrits jusqu'en fin avril 2016. Le français a été rendu compréhensible, notamment pour les entretiens où les étudiants avaient tendance à parler avec des mots propres à leur jargon ou parfois en anglais pour ceux étant anglophones et ayant du mal à s'exprimer en français.



**TROISIEME PARTIE :  
TRAITEMENT DES  
DONNEES, ANALYSE ET  
DISCUSSION  
DES RESULTATS**



## CHAPITRE 4

### TRAITEMENT DES DONNEES

Le contact avec le terrain a permis de collecter un certain nombre d'informations par le moyen des entretiens semi-directifs. Pour permettre un traitement de données fiable, il sera question dans ce chapitre d'utiliser la méthode de traitement des données par catégorisation conceptualisante (Paillé ; Mucchielli, 2005). Elle consistera à regrouper les données brutes puis à les distinguer et enfin à les classer avant de projeter de les analyser dans le chapitre suivant.

#### 4.1 Les données liées à l'identification des personnes entretenues

##### 4.1.1 Répartition des personnes en fonction de leur statut

La recherche a porté sur 15 étudiants ayant fréquenté pendant au moins une année, une des universités camerounaises mentionnées plus haut notamment l'Université de Douala, l'Université de Dschang, l'Université de Yaoundé I, l'Université de Yaoundé II, l'Université de Buéa, l'Université de Ngaoundéré. A ces étudiants s'ajoutent 3 enseignants dont 1 occupant en même temps une responsabilité administrative. Ces personnes peuvent être répertoriées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°1 : Statut des personnes entretenues**

<b>Statut</b>	<b>Nombre</b>
Etudiants	15
Enseignants	2
Enseignant/Chef de division	1
<b>Total</b>	<b>18</b>

##### 4.1.2 Répartition des personnes en fonction du genre

Parmi les étudiants entretenus, 5 sont des femmes et 10 sont des hommes. Tous les enseignants sont des hommes. La répartition en fonction du genre peut donc être faite comme ci-dessous.

**Tableau n°2 : Statut des personnes entretenues**

Genre	Qualité	Nombre
Hommes	Etudiants	10
	Enseignants	3
Femmes	Etudiantes	5
	Enseignantes	0
<b>Total</b>		<b>18</b>

#### 4.1.3 Répartition des personnes en fonction des établissements

Dans les six universités camerounaises ayant fait l'objet de cette recherche, les établissements qui ont été sélectionnés sont les suivants : la Faculté des Sciences, l'Institut des Sciences Halieutiques, la faculté des sciences économiques et de gestion. Les personnes entretenues suivent ou ont suivi des formations dans les filières suivantes : physique-chimie, aquaculture, biochimie, biologie humaine et santé, sciences de la terre et de l'univers, sciences économiques, transformation et contrôle de qualité des produits halieutiques, gestion des pêches et des écosystèmes aquatiques, physique-chimie, biochimie, biologie animale, sciences de la terre option géologie. Ci-dessous, un tableau récapitulant les différents établissements.

**Tableau n°3 : Répartition des personnes entretenues par université et par établissement**

Universités Etablissements	Douala	Yaoundé I	Yaoundé II	Buéa	Dschang	Ngaoundéré	Total
Faculté des sciences	4	2	0	1	2	1	10
Faculté des sciences économiques et de gestion	1	0	1	0	0	0	2
Institut des Sciences Halieutiques	6	0	0	0	0	0	6
<b>Nombre total d'étudiants</b>	8	2	1	1	2	1	15
<b>Nombre total d'enseignants</b>	2	0	0	0	0	0	2
<b>Nombre total d'enseignant/administrateur</b>	1	0	0	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	11	2	1	1	2	1	<b>18</b>

Comme le montre le tableau ci-dessus, 11 personnes dont 8 étudiants des facultés des sciences, des sciences économiques et de gestion, et de l'institut des Sciences Halieutiques et 3 enseignants parmi lesquels 1 administrateur ont été entretenues à l'Université de Douala. Les enseignants étant choisis à l'Université

de Douala en vue des entretiens parce que cette université est l'une des plus populaires. Par ailleurs, certains d'entre eux proviennent des autres universités en tant qu'étudiants ou enseignants. A l'Université de Yaoundé I, il s'agissait de 2 étudiants de la faculté des sciences. A l'Université de Yaoundé II, il s'agissait d'un étudiant de la faculté des sciences économiques. A l'Université de Buéa, il s'agissait d'une étudiante de la faculté des sciences. A l'Université de Dschang, il s'agissait de 2 étudiants de la faculté des sciences et enfin à l'Université de Ngaoundéré, il s'agissait d'un étudiant de la faculté des sciences.

#### 4.1.4 Répartition des personnes en fonction de l'ancienneté dans l'établissement et du niveau académique des étudiants

Les personnes entretenues étaient choisies parmi celles ayant passé au moins une année dans un établissement universitaire public. On peut donc distinguer une ancienneté variant de 1 à 6 années. La répartition peut s'effectuer selon le tableau ci-dessous.

**Tableau n°4 : Répartition des personnes entretenues par années d'expérience et par niveau académique des étudiants**

Qualité	Années d'expérience dans l'établissement	Niveau académique des étudiants
Etudiants	$\geq 1 \leq 2$	Licence 1
	$= 2$	Licence 2
	$\leq 4$	Licence 3
	$\leq 4$	Master 1
Enseignants	$\geq 4 \leq 6$	

Les étudiants les moins expérimentés par rapport à la connaissance de l'environnement étudiant ont au moins une année d'expérience dans cet établissement et les plus expérimentés en ont au moins 4. Quant aux enseignants, leur expérience varie de 4 années dans l'établissement à 6 années. Une proposition de vue plus globale des personnes ayant passé les entretiens semi-directifs est donnée dans le tableau ci-après.



## **4.2 Les données liées au contenu des entretiens**

### **4.2.1 L'analyse de contenu**

Selon Quivy et Campenhoudt (1995, p.229),

*« l'analyse de contenu porte sur des messages aussi variés que des œuvres littéraires, des articles de journaux, des documents officiels, des programmes audio-visuels, des rapports de réunion ou des comptes rendus d'entretiens semi-directifs ».*

Au cours de cette étude, l'analyse de contenu porte exclusivement sur les entretiens semi-directifs qui seront menés sur des étudiants, dans le but de récolter des informations utiles pour le sujet et qui feront l'objet d'une analyse approfondie. Il convient de voir quelques caractéristiques de cette analyse.

### **4.2.2 Les caractéristiques de l'analyse de contenu**

L'analyse de contenu dans cette recherche comporte un certain nombre de caractéristiques qu'il faut regrouper en deux principales méthodes d'analyse : les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives.

#### **4.2.2.1 Les méthodes qualitatives**

Les méthodes qualitatives portent sur un petit nombre d'informations complexes et détaillées. Leur information de base est la présence ou non d'une caractéristique ou la manière dont les éléments du discours sont agencés les uns aux autres. Nous pouvons citer les analyses formelles et les analyses structurales.

Les analyses formelles concernent les formes et l'enchaînement du discours. Elles sont regroupées en deux principales catégories qui sont d'une part l'analyse d'expression qui porte sur le vocabulaire, la longueur des phrases, l'ordre des mots, les hésitations ; et d'autre part l'analyse de l'énonciation qui porte sur le développement général du discours, l'ordre de ses séquences, les répétitions, les ruptures de rythme.

Les analyses structurales concernent les éléments du message qui révèlent les aspects cachés et les aspects explicites du message. Nous pouvons citer les analyses cooccurrences et l'analyse proprement dite. L'analyse cooccurrence d'une part consiste à examiner les associations des thèmes dans les suites ordonnées de la communication. Elle renseigne le chercheur sur les structures mentales et idéologiques et sur les préoccupations latentes du locuteur. L'analyse structurale proprement dite d'autre part porte sur les principes organisateurs des éléments du discours, indépendamment du contenu de ces éléments.

#### **4.2.2.2 Les méthodes quantitatives**

Elles possèdent comme informations : la fréquence d'apparition de certaines caractéristiques de contenu et leurs corrélations. On y retrouve les

analyses thématiques mettant en exergue les représentations sociales, les jugements et les opinions de ceux qui parlent en examinant des éléments qui forment leurs discours. Comme technique d'analyse thématique, nous avons d'un côté l'analyse catégorielle qui calcule et compare le nombre de fois qu'apparaissent les thèmes préalablement regroupés en catégories. Une caractéristique est importante quand elle est fréquemment citée ; et d'un autre côté l'analyse de l'évaluation qui porte sur les jugements que fait le locuteur. La fréquence des différentes évaluations est calculée, de même que leur intensité, et leur jugement positif ou négatif.

### **4.2.3 Les étapes de l'analyse de contenu**

Elles peuvent être regroupées à trois niveaux à savoir la description, l'inférence, et l'interprétation.

#### **4.2.3.1 La description**

La description utilise les procédures systématiques et objectives de description du contenu manifeste des messages et procède par découpage et par catégorisation du contenu de la communication.

#### **4.2.3.2 L'inférence**

Elle permet de déduire le comportement du locuteur à partir des indices relevés dans le codage. Elle tend à répondre à des questions liées aux causes et aux antécédents de l'énoncé. Elle prend en compte la source de certains éléments tels que les variables psychologiques, sociologiques, culturelles, contextuelles et environnementales.

#### **4.2.3.3 L'interprétation**

En tant que dernière étape de l'analyse de contenu, elle met en exergue la lecture des opinions, des jugements, des prises de positions, des conduites manifestes ou latentes et des associations sous-jacentes des sujets. L'analyse de contenu nécessite à cet effet que soit mis sur pied un plan de collecte et d'analyse des données.

## **4.3 Plans d'analyse de la recherche**

### **4.3.1 Les catégories d'analyse des entretiens dans la thématique**

Le guide d'entretien conçu et utilisé dans cette étude est structuré de manière à analyser en trois catégories les entretiens menés.

#### **4.3.1.1 Le thème A**

Il concerne les étudiants avec lesquels des entretiens seront menés. Un effort sera fait pour avoir la plus grande diversité possible d'étudiants. L'analyse consistera à déceler de ces entretiens les différents impacts que les violences ont

en général sur la formation des étudiants. Huit items seront analysés dans cette catégorie. Outre ces derniers, les gestes, le comportement général de l'étudiant lors des entretiens sera également pris en compte notamment lorsqu'il s'agira d'aborder des questions sensibles ou indiscretes.

#### **4.3.1.2 Le thème B**

Il concerne les enseignants et les personnels administratifs des établissements cités plus haut et dans lesquels les enquêtes seront effectuées. Les entretiens permettront d'une part d'établir une comparaison avec les déclarations faites par certains étudiants. Et d'autre part de savoir du point de vue des encadrants quel effet les violences observées dans leur établissement ont sur la formation suivie par leurs étudiants, sachant que leur première mission est de veiller à ce que le processus formatif soit pleinement rempli. Ce thème permettra enfin d'analyser selon les encadrants quelques problèmes qu'ils rencontrent sans avoir l'occasion de proposer des solutions pour leur résolution et d'établir un parallèle entre ces problèmes et la formation des étudiants.

#### **4.3.1.3 Le thème C**

Il a été intitulé « état des besoins » pour amener les personnes cibles des thèmes A et B à identifier les besoins en formation. Ceux-ci pourront permettre au cas où cela est nécessaire de compléter dans cette recherche les soustractions à la vérité des uns et des autres lors des entretiens. En effet, un besoin en formation proposé peut fortement être le signe, voire l'affirmation d'un problème caché qui n'a pas au préalable été évoqué. Les solutions possibles aux besoins identifiés devront se situer sur un plan académique d'une part en analysant les propositions de résolution des problèmes liés aux pratiques enseignantes et estudiantines, et d'autre part en recherchant sur un plan infrastructurel une résolution des problèmes liés au dysfonctionnement des institutions.

#### **4.3.2 Les items d'analyse**

Ils ont été regroupés en fonction des thèmes et codés selon la constitution du guide d'entretien pour former une grille d'analyse. Pour avoir une vision d'ensemble de cette grille, voici ci-dessous un tableau détaillé du plan de codification par thème ou par concept.

**Tableau n°6: Grille d'analyse des entretiens semi-directifs**

<b>CODES</b>	<b>ITEMS</b>	<b>THEMES</b>
A1	Présentation	A- Etudiants
A2	Manifestations	
A3	Personnes impliquées	
A4	Facteurs des violences	
A5	Impacts sur la formation	
A6	Appréciation générale	
A7	Niveau d'implication	
A8	Justificatifs	
B1	Présentation	B- Enseignants / Administrateurs
B2	Appréciation générale	
B3	Impacts sur la profession	
B4	Impacts sur les étudiants	
B5	Impacts sur le fonctionnement de l'établissement	
B6	Niveau d'implication	
B7	Personnes impliquées	
B8	Manifestations	
B9	Justificatifs	
C1	Formation	C- Etat des besoins
C2	Institution	
C3	Solutions possibles	

Les différents thèmes développés ci-dessus sont regroupés en fonction des items de la recherche et codifiés pour une meilleure exploitation. Le premier thème tourne autour des étudiants, le deuxième concerne les responsables des formations à savoir les enseignants et les administrateurs et enfin le dernier renvoie à l'état des besoins ou les possibilités offertes pour la résolution des problèmes rencontrés sur le terrain de la violence. Il convient d'établir dans un autre tableau, des liens de corrélation avec les différents concepts de la recherche.



**Tableau n°7: corrélation des items avec les concepts de la recherche**

<b>CODES</b>	<b>ITEMS</b>	<b>Violences</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Modes</b>	<b>Facteurs</b>	<b>Impacts</b>
A1	Présentation		X			
A2	Manifestations	X		X		
A3	Personnes impliquées		X			
A4	Facteurs des violences				X	
A5	Impacts sur la formation					X
A6	Appréciation générale	X				
A7	Niveau d'implication		X			
A8	Justificatifs	X				
B1	Présentation		X			
B2	Appréciation générale	X				
B3	Impacts sur la profession					X
B4	Impacts sur les étudiants					X
B5	Impacts sur le fonctionnement de l'établissement					X
B6	Niveau d'implication		X			
B7	Personnes impliquées		X			
B8	Manifestations	X		X		
B9	Justificatifs	X				
C1	Formation					X
C2	Institution					X
C3	Solutions possibles					X

#### **4.3.2.1 Présentation du profil des personnes : items A1 et B1**

Par la présentation, il est possible de connaître davantage la personne entretenue. Bien entendu, elle restera anonyme. Ce qui compte donc le plus c'est le profil de la personne tel que son âge si possible, son sexe, son statut dans l'établissement, son expérience vécue et son parcours. Il sera en même temps question d'identifier d'après la personne entretenue, le profil des personnes auteurs des violences dans son établissement et de cerner si possible leur personnalité.

#### **4.3.2.2 Manifestations des violences : items A2 et B8**

Les différentes manifestations des violences dans les établissements enquêtés peuvent soit répondre aux standards<sup>42</sup> ou encore être spécifiques au milieu. Aussi, l'analyse consistera à rechercher en plus dans les entretiens, des formes rares ou non évoquées d'agissements pouvant être assimilés à des formes de violences, même si cela semblera être banal. La première préoccupation sera de

<sup>42</sup> Les violences récurrentes dans les établissements.

voir si la violence est effective dans cet établissement avant de continuer l'entretien, pour ensuite attribuer à cet acte qualifié de tel ou pas, la définition même d'une violence synonyme d'un impact sur la formation des étudiants.

#### **4.3.2.3 Les personnes impliquées dans les actes de violence : items A3 et B7**

Il s'agira d'identifier par une analyse, les différentes personnes responsables des actes violents d'après les déclarations des uns et des autres. L'être humain a tendance à dénaturer la vérité notamment quand il se sent impliqué dans une action répréhensible dont il pourrait être soit l'auteur ou le complice, puis de rejeter la faute sur quelqu'un d'autre. L'analyse des entretiens consistera à repérer parmi les personnes entretenues celles qui penchent pour des actes violents et celles qui les identifient à d'autres qu'ils nomment bel et bien.

#### **4.3.2.4 Les facteurs des violences : item A4**

En dehors des facteurs supposés déjà évoqués dans cette étude<sup>43</sup>, il sera question d'analyser les facteurs des violences du point de vue des personnes qui vivent sur le terrain de la violence. Ces facteurs pourraient grandement expliquer les raisons qui poussent les individus à agir de cette façon et apporter une réponse à cette étude, quant aux impacts sur la formation des étudiants.

#### **4.3.2.5 Les impacts des violences sur la formation des étudiants : items A5, B3, B4 et B5**

Ces items sont parmi les plus importants. Ils consisteront à établir les différents impacts des actes violents sur la formation des étudiants en général et sur leur personnalité en particulier. En d'autres termes, il s'agira de déterminer les différentes caractéristiques et conséquences d'agissements violents spécifiques, face aux cursus académiques des étudiants. Il sera question de mettre en exergue les différentes hypothèses de recherche<sup>44</sup> afin de voir si elles sont significatives et vérifiables, de déterminer le sens qu'elles peuvent prendre par le lien de causalité.

Les impacts sur la profession concernent l'analyse des problèmes rencontrés par les différents encadrants des étudiants dans leur profession et dans leur établissement après avoir subi des violences de la part des étudiants. Ils permettront d'établir un lien avec les comportements jugés inacceptables pour des enseignants et administrateurs envers des étudiants en plein cursus académique du fait des violences qu'ils ont subies. Enfin, il pourra être possible sur cette base de distinguer leur répercussions sur le fonctionnement des institutions universitaires. L'analyse de dysfonctionnements de l'établissement face aux violences observées peut également expliquer l'impact de tels processus sur la formation suivie par les étudiants.

<sup>43</sup> Voir supra, Chap. 1 sous-titre 1.2.2.

<sup>44</sup> Voir supra, Chap. 2 sous-titres 2.5.1 et 2.5.2.

#### **4.3.2.6 Appréciation générale des situations vécues : items A6 et B2**

Elle a pour objectif d'analyser selon les propos de la personne entretenue l'opinion plus personnelle qu'elle se fait de la situation présente dans son établissement. Il s'agira qu'elle porte son jugement par rapport aux pratiques. Cette appréciation pourrait dépendre aussi des items A7, B7, A8 et B9.

#### **4.3.2.7 Niveau d'implication dans les violences : items A7 et B6**

L'analyse qui s'en suivra pourra donner le degré d'implication des acteurs des violences à travers l'attitude manifestée et le degré de satisfaction de la personne qui a fait l'objet d'un entretien. Il sera question d'analyser des éléments qui la rapprochent des faits évoqués quand bien même elle y apporte plutôt un regard purement objectif.

#### **4.3.2.8 Justificatifs apportés aux pratiques existantes dans l'établissement : items A8 et B9**

Une analyse des justificatifs donnés aux items A2, A3, A4, A5, A7, B3, B4, B5, B6, B7 et B8 permettra de connaître davantage la culture de l'établissement et le regard social qui est porté face aux conduites dans chaque établissement. En d'autres termes, il s'agira de savoir si la culture du milieu, son influence et sa perception par rapport à soi et par rapport aux autres et qui circonscrivent une communauté universitaire peuvent aussi accepter des pratiques par leurs propres résultats.

## CHAPITRE 5

### ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Ce chapitre est consacré à l'analyse des données recueillies à la suite des entretiens semi-directifs. Il sera question d'aborder l'analyse de ces données en fonction des différentes classifications faites au chapitre précédant à savoir les données liées à l'identification des personnes entretenues et les données liées aux contenus des entretiens. Il sera nécessaire de se servir du plan de recherche évoqué dans le même chapitre et de prendre en compte les différentes catégorisations faites afin de canaliser l'analyse des données et leur interprétation.

#### 5.1 Analyse et interprétation des données du thème A – les étudiants

##### 5.1.1 Caractéristiques des étudiants entretenus – item A1

###### 5.1.1.1 Des étudiants majoritairement pauvres

Tous les étudiants entretenus ont passé au moins une année universitaire dans l'établissement concerné par l'enquête. Ceux-ci pour la plupart sont majeurs mais toujours pris en charge financièrement par leurs parents comme le déclare Jules :

*« Vu aussi les moyens, ce n'est pas facile de se payer une université chère [université privée]. Comme le public ne coûte que 50 000 Fcfa (77 euros environ), pour la plupart des parents, c'est abordable. Et certains qui se prennent eux-mêmes en charge financièrement peuvent aussi payer leurs droits d'inscription » (Jules).*

On comprend dès lors pourquoi les parents sont dans une certaine mesure exigeants envers leurs enfants quant aux résultats et pourquoi certains étudiants qui se prennent eux-mêmes en charge ne parviennent pas à se payer des études dans le privé. La pauvreté a donc une influence considérable dans le choix des établissements par les nouveaux étudiants en quête de formation universitaire, en dehors de la question des établissements à caractère purement sélectif, nécessitant forcément une admission sur concours. Cette obligation des résultats se manifeste dans les propos d'Ibrahim :

*« je peux dire que j'ai réussi parce qu'à chaque fois, je m'efforçais d'étudier. Déjà en quittant la maison [son domicile], il y a des directives qui m'étaient données [par ses parents]. Je n'avais pas droit à l'erreur » (Ibrahim).*

D'un côté se trouvent des étudiants pour la plupart pauvres, se prenant en charge ou dépendant encore de leurs parents et d'un autre côté des étudiants nantis, pour qui l'obligation de résultats n'est pas forcément une contrainte. Voilà

pourquoi certains considèrent que la vie dans la localité où se trouve leur établissement est « *très chère* » (Prisca) et pour d'autres « *moins coûteuse* » (Julien). Pour le premier type d'étudiants, l'échec ne doit pas être une option. Il faut pouvoir expliquer à quoi ont servi les efforts ayant produit l'argent nécessaire pour le paiement des droits universitaires.

### 5.1.1.2 Origines culturelles très diversifiées

Les étudiants entretenus proviennent de milieux et d'origines divers qui s'accroissent par leur appartenance à des environnements parfois très différents. Comme cela se présente au niveau des différents entretiens, la culture du milieu est un gage d'appropriation de son environnement et d'identification à ce dernier. Ce qui se fait dans tel établissement ne se fait pas forcément ailleurs et encore, ce qui se fait présentement a toujours été fait. Des expressions telles que « *nous étions...* » ou encore « *nous sommes...* » témoignent justement de l'implication directe ou indirecte de l'étudiant dans son environnement et de l'acceptation de son appartenance à celui-ci. Tous les étudiants entretenus ont plusieurs fois utilisé ce pronom personnel « *nous* » qui dans cette circonstance ne fait plus la différence entre les opinions personnelles et les agissements collectifs.

### 5.1.2 Manifestations, justificatifs des violences du point de vue des étudiants et impacts sur leur formation – items A2, A5 et A8

Plusieurs manifestations des violences apparaissent comme incontournables dans le système universitaire d'après les étudiants, que ce soient les violences physiques, les violences verbales, les violences sexuelles et les violences symboliques. Celles-ci ont forcément des impacts sur la formation des étudiants qu'il conviendra aussi de relever.

#### 5.1.2.1 Violences physiques et impacts sur la formation des étudiants

##### 5.1.2.1.1 Manifestations de violences physiques

La plupart des étudiants parlent des violences physiques comme étant la résultante de certaines conséquences auxquelles personne ne saurait échapper à cause des effectifs. Il en est ainsi des **bousculades**. Plusieurs ont relevé le fait que les bousculades font partie de leur quotidien.

*« Quand il fallait entrer dans l'amphi, il y avait des bousculades à l'entrée puisque nous étions très nombreux » (Nadine).*

Pousser son camarade pour avoir une place assise est un problème réel auquel échappent encore les universités camerounaises à l'ère du LMD. La difficulté est d'autant plus importante notamment même quand certains essaient de trouver des solutions alternatives telles que se lever tôt pour être parmi les premiers dans les amphithéâtres, mais le problème demeure.

*« Pour avoir une place assise, il fallait sortir très tôt et il y avait des jours où nous sortions justement très tôt, mais l'amphi n'était*

*pas encore ouvert. Et on ouvrait l'amphi, pour y entrer, c'est des problèmes parce que, c'est au gré de...je veux dire, les gens poussaient, je parle en français familier, les gens poussaient et l'on se retrouvait en train d'avancer sans même bouger le pied » (Etienne).*

Dans ces conditions où les bousculades sont le plus souvent utilisées, il est tout à fait normal qu'il en résulte des problèmes entre étudiants pouvant générer des **bagarres**. Leur déroulement peut être plus ou moins long en fonction de la gravité du problème, du lieu où elles se dérouleraient et des personnes présentes lors des affrontements.

*« Cela va de quelques mots violents en passant parfois par un échange de coups de poings » (Célestin). « Il y a eu quelques cas de coups de poings entre des étudiants dont certains faisaient partie de mon groupe au club croix rouge » (François).*

Dans d'autres circonstances telles que les règlements de comptes, certains choisissent même des lieux pour bagarrer ou encore en profitent pour le faire pendant des activités sportives comme le signale Marie.

*« Oui, mes camarades bagarrent parfois mais plutôt sur le stade, en dehors du stade, non » (Marie). « C'est rare..., mais cela arrive seulement quand il y a grève » (Lisa).*

A la différence de Marie et de Lisa qui semblent expliquer la rareté du phénomène et le relativiser, Eric va plus loin en disant que *« ça ne manque pas »*. Il va même jusqu'à préciser que certains étudiants sont prêts à porter leurs mains sur certains de leurs enseignants.

*« Il y a eu un cas, lors d'un cours de géologie générale, un étudiant qui s'est confronté à un enseignant, Docteur [\*\*\*]. L'étudiant lui a donné un coup de poing » (Eric).*

Bien entendu, les bagarres n'entraînent pas forcément la solution aux problèmes mais les accentuent voire les aggravent. Si les blessures physiques peuvent être graves et conduire les étudiants au centre médico-social universitaire, d'autres peuvent encore être irrémédiables comme le **meurtre**. La plupart des étudiants ne l'ont pas évoqué. Un seul, Julien, a parlé de meurtre inexplicable d'étudiantes, à l'arme blanche dans une cité universitaire.

*« Un jour ils se sont retrouvés ensemble, et la fille ainsi qu'une de ses amies ont été poignardées [...] On ne sait pas exactement ce qui s'est passé [...] La suite a été de retrouver les deux corps sans vie dans la chambre » (Julien).*

Les causes peuvent être nombreuses mais difficiles à expliquer sans avoir tous les faits. Il est possible que des agressions soient l'une d'entre elles sur le plan sexuel ou encore la recherche de la soustraction d'un bien. Le **vol** fait en effet

partie du paysage étudiantin où certains profitent de l'effet du nombre pour soustraire des biens à leur propriétaire en utilisant la force physique ou certaines astuces. C'est ainsi que pour Prisca, le vol n'est pas quelque chose de régulier. Elle attribue cette pratique aux étudiants de « *première année et aussi en deuxième année* » parce qu'elle en a vécu des cas certes irréguliers, quand elle faisait partie de ces classes. Autrement, les auteurs de tels actes ne peuvent en aucun cas échapper à une répression. Voilà pourquoi les voleurs font attention en dérobant des biens d'une importante valeur, dans des circonstances particulières où ils sont négligés ou exposés à la vue. L'intention de voler naît dans ce contexte. C'est ce que signale Célestin :

*« c'était difficile, mais on en trouve quelques rares cas, surtout quand la chose qui fait l'objet de vol était d'une grande valeur et en même temps négligée, comme un bon téléphone (Smartphone) » (Célestin).*

Il faut noter que le vol peut donc être considéré comme une opportunité dans la masse pour les étudiants. Il constitue un moyen comme un autre pour certains de résoudre un problème d'argent. Surtout quand celui-ci est rare ou même démerité. C'est les cas du problème de bourses d'excellence du Président de la République évoqué par les étudiants. Cette somme d'argent représente en fait le remboursement des droits universitaires pour les meilleurs étudiants remplissant des conditions particulières. Tous les étudiants ne sont donc pas concernés par celles-ci. La difficulté à cerner les raisons de l'absence de noms de certains étudiants dans cette liste, bien que cela ne soit pas la seule raison, entraîne des mouvements d'humeur considérables, conduisant parfois à des **grèves**. Certains étudiants ont notamment parlé des grèves qui soient survenues en leur présence, mais ils ne s'y impliquent pas. Par exemple, François et Marie déclarent :

*« je n'ai pas eu à assister à un tel mouvement, mais il m'avait été rapporté que les étudiants du niveau 4 filière mathématiques, lorsque je faisais le niveau 2, avaient grévé parce qu'ils n'avaient pas eu de prime de l'excellence » (François). « La seule grève à laquelle on avait assisté c'est celle quand nous sommes arrivés en première année. Nos aînés avaient grévé. C'est la seule grève à laquelle j'ai assisté. [...] il y avait des étudiants qui revendiquaient les 50 000 FCFA (la prime d'excellence du chef de l'état de 77 euros environ), il y avait ceux qui avaient des problèmes de numéros matricules, il y avait ceux qui avaient des problèmes de confusion dans la programmation des cours à l'ISH, donc c'était tout ça » (Marie).*

La grève n'est pas qu'un problème de revendication d'argent, mais aussi et surtout un problème de désaccord entre l'administration et la volonté des étudiants en mal du système.

*« Le seul problème réside au niveau des décisions administratives qui vont à l'encontre de la volonté des étudiants. Dès que les étudiants essaient de montrer à l'administration qu'il y a des décisions sur lesquelles ils ne sont pas d'accord, l'administration ne tient pas compte de leur opinion. C'est à ce niveau que nous avons des problèmes. Ce qui fait que soit des étudiants grèvent parce qu'ils veulent du changement, c'est tout... » (Lisa).*

Comme le précise Lisa, la grève n'est pas anodine, elle provoque pour la plupart du temps la **destruction des biens** appartenant soit à des particuliers, soit à l'État.

*« Oui, ils [les étudiants] cassent parfois des choses. Comme ma dernière année là-bas, il y a eu une grève en rapport avec un problème de 50 000 Fcfa [primes d'excellence des étudiants de 77 euros environ]. Le Recteur qu'on venait d'installer, sa voiture avait été stoppée et réquisitionnée par des étudiants pour qu'il n'en sorte pas. il a été séquestré » (Lisa).*

S'il est vrai que les violences physiques sont couronnées par des grèves, le premier niveau de confrontation est d'abord verbal.

#### **5.1.2.1.2 Impacts des violences physiques sur la formation des étudiants**

##### **5.1.2.1.2.1 Les bousculades et l'accès en salle de cours**

Les impacts des bousculades sur la formation des étudiants entraînent d'une part la détermination à suivre les cours, la ponctualité, l'occupation des premiers rangs voire l'obtention d'une place assise, la possibilité de bien suivre le cours.

D'autre part, pour les étudiants moins astucieux et physiquement faibles, cela les poussent à l'absentéisme dans les amphithéâtres, à ne pas bien prendre les cours, au décrochage.

##### **5.1.2.1.2.2 Les bagarres et la naissance du ressentiment**

Ceux qui décrochent suite aux bagarres sont rares. La plupart du temps, il s'agit de sentiments négatifs liés au ressentiment qui constituent un obstacle pour une bonne formation. La peur d'être à nouveau victime d'une bagarre ou de faire l'objet de représailles. Il en est de même du temps qu'il faut parfois passer pour régler un différend au niveau de l'administration. Ces quelques points ont un impact négatif sur la motivation des étudiants.

##### **5.1.2.1.2.3 Le vol et la perte de moyens pour la formation**

Le vol a comme principale conséquence la perte de joie pour la victime et son incapacité à résoudre un besoin en formation. Les étudiants étant majoritairement pauvres, le vol des biens appartenant aux étudiants empêche



notamment que ceux-ci puissent jouir de leurs biens parfois acquis au prix de lourds efforts. Des cas de vol de téléphone portable privent certains étudiants de rester en contact avec leurs proches, c'est aussi le cas de vols d'ordinateurs portables dans lesquels beaucoup incluent plusieurs données de recherche ou leurs cours, cet appareil étant un appareil servant pour les études. De même, des cas de vol d'argent privent certains étudiants de payer à temps leurs droits universitaires ou la possibilité de se nourrir convenablement au cours du mois.

#### **5.1.2.1.2.4 Le meurtre et la privation du droit d'étudier**

Un seul cas de meurtre a été évoqué. Toutefois, il faut préciser qu'il s'agit d'un cas ayant fait l'objet d'une enquête de police mais dont on n'a pas tous les éléments. La conséquence immédiate serait bien sûr la privation provisoire de toute liberté aux personnes impliquées pour des besoins d'enquête. Dans le cadre de cette recherche, il serait préférable de ne pas trop s'y attarder pour n'avoir pas eu d'éléments complémentaires à ce propos.

#### **5.1.2.1.2.5 Les grèves et la suspension ou l'arrêt de la formation**

L'une des principales conséquences des grèves pour les étudiants est l'arrêt des cours et donc la suspension ou l'arrêt de la formation. Parfois pendant des jours, des mois et même toute une année voire au delà. Cela cause un dysfonctionnement dans les programmes, les retards dans les évaluations et l'oisiveté des étudiants déboussolés. Elles touchent même les infrastructures et fragilisent l'autonomie des universités au profit de l'ingérence du politique dans les affaires académiques.

#### **5.1.2.1.2.6 La destruction des biens et le ralentissement aux progrès universitaires**

Ces violences qui résultent le plus souvent du mécontentement individuel ou général sont un obstacle à la bonne tenue de la formation, surtout quand il s'agit des biens appartenant aux étudiants pauvres qui n'ont pas assez de moyens. Il en est de même des biens appartenant à des particuliers ou à l'État. Ceux-ci souffrent déjà d'insuffisance ; les détruire pour affirmer son mécontentement, ses revendications, ne fait qu'enfoncer le système universitaire en arrière plan.

### **5.1.2.2 Violences verbales et impacts sur la formation des étudiants**

#### **5.1.2.2.1 Manifestations des violences verbales**

Les violences verbales telles que décrites par les étudiants lors des entretiens sont présentées comme une norme dont on ne peut s'en défaire. Porter atteinte à l'intégrité morale ou mentale d'une personne à l'université est vu par les étudiants comme un train de vie. En leur parlant de ce type de violence, beaucoup ont dit que cela « *ne peut manquer* » du paysage universitaire. En d'autres termes, on ne peut venir à l'université et y sortir sans entendre ou apprendre à exprimer une violence verbale.

*« Il y a des injures Monsieur, cela ne peut pas manquer, il y a des gens qui sont là pour toujours dire du n'importe quoi aux autres. Il en a qui sont toujours là pour lancer des ragots sur les autres parfois sur l'établissement » (Marie). « Oui, oui ! ça ne manque pas entre nous, étudiants... Et aussi avec les gens de l'extérieur, je crois » (Prisca). « Et dans ma promotion, au niveau 1, les injures lors des cours étaient courantes. Il suffisait juste d'un clic et tout se déclenchait « salop, topo... » et tout cela dans une rime » (Eric). « Cela ne peut pas manquer entre étudiants » (Etienne).*

Les violences verbales peuvent en effet revêtir plusieurs formes telles que les **injures** ou les **insultes**, les **calomnies**, les **disputes**... qu'il ne nous appartiendra pas de détailler dans cette recherche. Par conséquent, elles sont souvent le premier pas qui donne lieu à la formation de violences sexuelles déguisées.

#### **5.1.2.2 Impacts des violences verbales sur la formation des étudiants**

##### **5.1.2.2.1 Les insultes ou les injures et les normes de la vie estudiantine**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les insultes ou encore les injures ont rarement un impact négatif sur la formation des étudiants. Elles font tellement partie de la vie estudiantine qu'elles finissent par ne plus être un problème tout en étant pourtant un. C'est le contraire qui laisse plutôt des interrogations. Les étudiants développent des mécanismes de défense pour s'en protéger soit en les ignorant, soit en les prenant avec humour ou en rendant tout simplement la balle.

##### **5.1.2.2.2 Les calomnies et la déstabilisation de la formation**

Comme cela a bien été remarqué, celles-ci sont fréquentes davantage chez les filles que chez les garçons. Elles constituent des obstacles à la paix et peuvent pousser à déstabiliser la formation d'un étudiant à travers le regard porté par ses camarades, ainsi que toute la communauté universitaire. Les calomnies passent souvent de bouche à oreille, mais le moyen le plus utilisé aujourd'hui est internet via les réseaux sociaux. Parfois des informations non vérifiées qui laissent des traces indélébiles.

##### **5.1.2.2.3 Les disputes et le développement de l'esprit critique et scientifique**

Elles ont pour impact la destruction des liens de camaraderie entre les étudiants en ce qu'elles les empêchent d'étudier ensemble, surtout quand l'objet de dispute n'est pas lié à la formation. Par contre, lorsque la dispute revêt un intérêt intellectuel, dans le strict respect de la dignité humaine, elles contribuent à forger les valeurs d'apprentissage et à instaurer un climat de critique scientifique.

### 5.1.2.3 Violences sexuelles et impacts sur la formation des étudiants

#### 5.1.2.3.1 Manifestations des violences sexuelles

Le constat fait à l'issue des entretiens est que les étudiants exceptionnellement concernés par ce type de violences sont de sexe féminin. Les filles ont plus évoqué des violences verbales à caractère sexuel explicites et implicites qui dénotent le **harcèlement sexuel**.

*« Il est arrivé que des enseignants nous lancent des mots comme « tu es belle »... ainsi de suite, qu'il aille sur ce terrain. Il fallait juste s'excuser. Au cas où il nous suit, il fallait aller chez le chef de département pour lui expliquer à titre préventif que cet enseignant me fait des avances » (Lisa). « Il m'est arrivé d'avoir des camarades qui disent avoir été courtisés par des enseignants, comme ça été le cas d'une camarade, mais elle n'a pas parlé de harcèlement au point de dénoncer une telle situation [...] J'en parle parce qu'il s'agissait de ma sœur... Elle était venue se confier à moi. Elle me disait qu'elle ne comprenait pas le comportement de tel professeur, qu'il ne faisait que lui faire la cour sans qu'elle y consente. Elle lui disait qu'il n'était pas son genre d'homme mais il ne faisait qu'insister » (François).*

Si des enseignants usent parfois de leur position pour avoir le dessus sur certaines étudiantes, celles-ci n'échappent pas pour autant à leurs camarades de sexe masculin dont certains sont tous jeunes, en phase de puberté terminale ou tardive, cherchant à s'accommoder à leur nouveau statut, les violences sexuelles étant plus sanctionnées dans le secondaire que dans le supérieur. Cela crée bien sûr un climat difficile à vivre pour certaines filles. Comme le reconnaît Emile dans sa posture d'homme :

*« Il y a des tensions qui sont dues tout simplement au fait qu'il y ait certains étudiants qui portent un regard courtisant sur certaines filles et vis versa, cela est automatiquement naturel et il y a des conflits qui peuvent naître par la suite » (Emile).*

Les propos d'Emile révèlent aussi que le harcèlement des étudiants de sexe masculin par certaines étudiantes est aussi une réalité car la situation, bien que touchant a priori les filles peut être interchangeable et toucher aussi les garçons. L'explication de cette tendance peut être due au fait que les filles sont plus vulnérables que les garçons. D'autres cas de harcèlement sont plus implicites et constituent des cas de violences pour les victimes et touchent leurs sentiments les plus profonds comme le témoignent Sylvie et Marie. Ces formes de violences constituent en quelque sorte une forme de persécution à laquelle elles ne sauraient comment y échapper.

*« Par exemple au laboratoire de physique-chimie, l'enseignant qui nous recevait à ce laboratoire nous dérangeait*

*particulièrement, ...me dérangeait particulièrement. Donc chaque fois qu'on arrivait en laboratoire comme en troisième année, les effectifs sont plus réduits, et on divise les étudiants par groupes, il me disait parfois que « toi la fille du huit mars là, reste debout ! », donc il fallait rester dans cette position même si l'on voulait trouver une réponse. [...] il disait que « le huit mars, toutes les femmes sont belles, elles changent de coiffure et vraiment..., ainsi de suite... ». En fait c'était un peu comme cela. Donc il s'arrangeait à ce que je sois toujours en collaboration avec lui. Si c'est le groupe de TP qui passe, il me met chef de groupe parce qu'il faut obligatoirement le chercher pour prendre nos notes. [...] Ce qui fait qu'il y a encore une camarade cette année qui n'a pas pu finir avec sa matière parce qu'elle a mal choisi son groupe de TP dont les horaires de travail correspondaient avec ceux du cours de cet enseignant. Ce qui fait qu'elle est obligée de revenir faire cette matière. Elle a supplié le prof longtemps mais sans suite. Comme le prof lui faisait des avances et elle n'a pas cédé, il lui a fait comprendre que dans tous les cas, elle reprendra sa matière l'année prochaine. En fait c'est cela le véritable problème» (Sylvie).*

La persécution peut être certes présente dans les salles de classe, mais elle se prolonge même dans les logements d'étudiants entre les garçons et les filles. Elle peut prendre la forme d'ingérence dans des locaux réservés à l'autre genre ou tout simplement l'utilisation du bruit ou le trouble de tranquillité. C'est d'ailleurs ce que dit Marie quand elle déclare :

*« Dans les dortoirs, on était confronté à certains problèmes à savoir : aux toilettes, il y avait des garçons qui ne respectaient pas les toilettes réservées aux filles...donc des problèmes comme ceux-là. Parfois il y avait des étudiants qui entraient dans nos chambres tous les jours si bien que quelqu'un ne pouvait pas vivre en paix dans sa chambre, tranquillement. D'autres jours ils avaient décidé de jeter les marmites et les casseroles dans les couloirs, donc c'était grave...Parfois certains sortaient de leur chambre juste pour mettre les autres mal à l'aise » (Marie).*

### **5.1.2.3.2 Impacts des violences sexuelles sur la formation des étudiants**

#### **5.1.2.3.2.1 Le harcèlement sexuel et la pression morale**

Les étudiantes une fois de plus qui font l'objet de harcèlement sexuel sont souvent contraintes soit à céder, soit à tenir ferme, soit à se plaindre. Dans ces perspectives, les cas de plaintes sont plutôt rares et moins réprimés, à moins que le cas soit récurrent chez le même auteur. Les filles pour aller loin dans leurs études et avoir de bonnes notes, ont aussi tendance à faire du charme aux enseignants quand ce n'est pas tout simplement ces mêmes enseignants qui le leur proposent

souvent par des moyens de pression. En cas de refus, la conséquence est souvent d'après les étudiant(e)s, de mauvaises notes, le redoublement ou le changement de filière ou d'établissement.

#### 5.1.2.4 Violences symboliques et impacts sur la formation des étudiants

##### 5.1.2.4.1 Manifestations des violences symboliques

Située entre les sentiments de violence et la perception ressentie de celle-ci, la violence symbolique revêt d'abord un caractère de dominance ou d'assujettissement. Dans le cadre de cette recherche, elle apparaît comme une forme de violence qui de prime à bord ne serait pas considérée comme une. Les étudiants se plaignent constamment d'un problème d'absence de notes et aussi de l'attribution des notes arbitraires.

En ce qui concerne l'**absence des notes**, d'après les étudiants, le problème vient de l'administration d'une part et des enseignants d'autre part. L'administration accuse des retards dans la publication des résultats des examens. Les étudiants n'ont donc pas correctement connaissance de la date précise de publication des résultats. Lorsque ceux-ci sont donc finalement publiés, ils finissent par être arrachés de l'endroit où ils sont affichés. Ce qui est un problème pour ceux qui ne prennent pas connaissance suffisamment à temps de leurs résultats. Ce qui explique le fait que certains parlent plutôt de non publication des notes :

*« les problèmes de notes... ? Dans mon cas par exemple, il arrivait des moments où après les examens, certaines notes n'étaient pas publiées. Bon, à ce niveau, c'est tous les étudiants qui rencontrent ce genre de problèmes » (Ibrahim). « Ce qui fait que lorsque les notes sont affichées au babillard, il est impératif d'être présent pour voir ses notes sinon ça ne sert à rien de revenir le lendemain. Si on a des amis, ils peuvent nous communiquer la note parce que le lendemain les étudiants mécontents auraient déjà déchiré tous les résultats » (François).*

Le problème, comme le précisent Ibrahim et François, est commun à tous les étudiants. Le problème d'absence de note est donc récurrent. Bien qu'il apparaisse parfois différemment chez les étudiants et qu'il soit fondé ou pas du tout. La réalité liée aux effectifs n'en est qu'une parmi tant d'autres. Parfois des notes n'apparaissent pas, parfois elles sont tout simplement soustraites des regards grâce à des incivilités et au vandalisme de certains étudiants mécontents, détruisant les affiches. Il apparaît aussi un certain nombre de difficultés auxquelles les étudiants disent encore être confrontés. Il s'agit notamment de l'attribution de notes arbitraires.

**L'attribution de notes arbitraires** est en réalité un sentiment développé par les étudiants. Ce sentiment n'est que la résultante d'un point de vue adopté suite à une confrontation entre l'enseignant et l'étudiant, qui nécessairement ne saurait être ignoré lorsque survient une mauvaise note. L'étudiant a tendance à

penser que l'enseignant éprouve du ressentiment à son encontre lorsque ce dernier lui attribuerait une note qu'il pense ne pas mériter. Comme le montrent les étudiants, le problème est aussi général et difficile à cerner pour les enseignants qu'ils pensent être au courant de la situation, à moins que ce soit vraiment le cas. C'est ce que semble préciser Lisa :

*« Mais nous n'avons pas des cas où l'enseignant nous exclut des examens parce qu'on le repousse. S'il veut le faire, il le fera d'une autre manière [sournoise]. Peut-être pour nous bloquer quelque part et non des cas flagrants où si tu as par exemple comme note 19 au Cc [contrôle continu], on te donne plutôt 15, ça jamais ! » (Lisa).*

Lisa souligne la discrétion dont font preuve les enseignants en relevant toutefois dans ses propos des insinuations et des contradictions. D'une part, l'enseignant ne peut être jugé ouvertement pour un acte déraisonnable comme celui consistant à exclure d'une salle de classe, un étudiant. D'autre part, elle insinue qu'il ne pourrait le faire que sournoisement, dans des circonstances où il ne peut être directement jugé, comme pour une correction de contrôle continu, par rapport à une note à attribuer dont l'étudiant n'a pas encore connaissance. L'attribution de notes arbitraires est aussi expliquée par François comme une remise en question des systèmes de correction des enseignants et leur inefficacité, dans la mesure où les effectifs d'étudiants par niveau sont assez élevés. La difficulté à comprendre comment les corrections sont faites amène les étudiants à être préoccupés par la réalité de leur note et d'avoir tendance à les contester. François déclare :

*« en faculté nous étudions en groupe. Lors de l'examen, quand on nous remettait les copies corrigées, sur une même question abordée de la même manière qu'un ami, il arrivait que mon ami ait 17 sur 20 pendant que moi j'ai 4 sur 20 » (François). « Il y avait aussi, quand on faisait des Cc [contrôles continus], nous étions tellement nombreux que, quand on composait même, je venais déposer ma copie et je me demandais si vraiment cette copie serait corrigée (...). Je ne sais pas alors s'ils corrigeaient ou bien s'il y a une autre méthode de correction. Parce que, si je revois même toutes mes notes obtenues, elles ne reflètent pas toutes mon travail abattu. Il y a un peu de ça » (Etienne).*

François ainsi qu'Etienne contestent et doutent de l'objectivité dans la correction des copies et donc de l'évaluation des étudiants. Il relève par là un problème de fiabilité et de validité des évaluations. Toutes ces difficultés amènent la plupart des étudiants à écrire des requêtes pour trouver réparation à ce qui semble être un tort qui leur est causé. Ce procédé non plus n'est pas réellement une solution.

*« Mais ce que je sais c'est que, moi aussi j'ai eu plusieurs problèmes de notes. Il n'est jamais arrivé que les notes soient*

*affichées sur le babillard sans que je n'écrive une requête. Il y avait toujours beaucoup de problèmes » (Nadine).*

Ecrire une requête certes est une procédure visant la réparation du tort causé à l'étudiant, mais cela ne constitue en rien une probabilité comme le relève Nadine. L'étudiant ne peut donc que se sentir mal à l'aise et impuissant. Les étudiants subissent bien entendu des difficultés d'ordre personnel liées au fonctionnement de l'institution universitaire, d'autres difficultés apparaissent en ce qui concerne leur sécurité sur le campus. L'insécurité et les pratiques occultes y règnent. En ce qui concerne les **pratiques obscures**, à cet effet Sylvie déclare :

*« il y avait un type nu qui venait parfois nous déranger [...] non, un Monsieur normal, nu, du genre avec des pratiques obscures... Ce qui fait que généralement avec l'enseignant, nous prions en classe. Puisque nous avons cours de 19 heures à 21 heures, l'enseignant était obligé de réduire les heures de cours, ensuite il a mis ce cours aux heures de TD parce que dans la nuit on avait beaucoup de trucs en faculté. Même le jour de la classe de chimie, on avait le même problème. Des hommes nus qui venaient dans la salle des profs du restaurant n°2, torse nu, des hommes bien portant qui n'étaient pas des fous, parce qu'ils cachaient leurs visages. Quand l'un d'eux était venu en classe, le professeur [\*\*\*] a donc fait la prière puis il nous a congédié tout en disant que si l'un de nous rencontrerait une quelconque difficulté, qu'on puisse l'appeler parce c'est lui le responsable du cours » (Sylvie).*

Il apparaît que marcher nu sur le campus est une gageure. Sylvie assimile ce phénomène aux pratiques obscures. Dans la même lancée, elle parle de la réaction de son enseignant de manière rassurante et le considère comme leur protecteur. Pour montrer le caractère occulte du phénomène, elle mentionne la prière prononcée par son enseignant à leur profit en vue de bénéficier d'une protection divine, puis à celui-ci de les rassurer en demandant qu'on le rappelle en cas de problème ; ce qui suppose une certaine complicité entre ses étudiants et lui, ceux-ci possédant son numéro de téléphone. Cela apparaît être une forme d'insécurité pour les étudiants qui toutefois cherchent un moyen de protection comme la prière, mais qui n'est pas nécessairement la chose la plus partagée.

En parlant un peu plus loin, Sylvie évoque aussi l'**insécurité** ressentie par les étudiants qui étudient sur le campus dans la nuit. Elle évoque le manque d'éclairage et l'irruption d'agresseurs qui cherchent à dérober leurs biens. En dehors de ce problème d'insécurité, le **bruit** est aussi jugé gênant par les étudiants comme expliqué plus haut par Marie quand elle parle de celui émis par les casseroles et les marmites dans les couloirs des dortoirs. Celui-ci est donc tout aussi bien gênant en classe que dans leur chambre.

Ces comportements jugés inacceptables ne passent pas inaperçus aux yeux de l'administration. En effet, les étudiants reconnaissent que certains de leurs camarades ont reçu des **sanctions disciplinaires** allant jusqu'à la suspension de

l'année universitaire. Par conséquent, il conviendra de déterminer plus loin qui, d'après les étudiants, sont les auteurs de tels actes.

#### **5.1.2.4.2 Impacts des violences symboliques sur la formation des étudiants**

##### **5.1.2.4.2.1 Absence de notes et perte de motivation**

Ne pas connaître ses notes pour un étudiant n'est pas une chose susceptible de l'aider à redoubler ses efforts pour réussir sa formation. Le fait pour les étudiants d'être constamment à la recherche de leurs notes n'est pas une source de motivation intellectuelle. Ceux qui ont connaissance de leurs notes sont plus calmes que ceux qui n'en ont pas.

##### **5.1.2.4.2.2 Les notes arbitraires et la fragilisation de la relation pédagogique**

Elles peuvent être fondées ou non quand on sait que les évaluations et les corrections restent objectives et fidèles. Dans le système universitaire camerounais, les évaluations restent anonymes lors des examens semestriels. Les contrôles continus et autres types d'évaluations ne le sont pas. L'enseignant sait donc à qui appartient la copie corrigée. Toujours est-il que la note qui en résulte peut gravement nuire aux efforts fournis par les étudiants, si malgré toute correction faite, les notes ne semblent pas refléter le travail réellement abattu. Un risque d'établissement de problèmes relationnels entre l'enseignant et les étudiants peut donc se poser. C'est le cas par exemple de ces étudiants qui disent avoir eu des enseignants « *anti-validation* » (Nadine) c'est-à-dire, dont la réputation consiste à ne jamais donner la moyenne.

##### **5.1.2.4.2.3 Les pratiques obscures et la remise en cause de la laïcité dans les formations universitaires**

Les pratiques secrètes dans les universités sont une affaire pour le moins délicate pour les étudiants qui n'y sont pas initiés. Les séances de prières sans tenir compte de la liberté de religion ou des cas de marche nudiste en pleine nuit sur le campus sont autant de pratiques inacceptables, mais bel et bien tolérées par les acteurs de la communauté universitaire. L'administration universitaire qui n'est pas toujours au courant de tels actes prend toutefois des mesures radicales lorsqu'elle vient à être au courant de tels actes.

##### **5.1.2.4.2.4 L'insécurité et le confinement chez soi**

Ne pas se sentir en sécurité est un obstacle aux apprentissages. Les campus ne sont pas sûrs dans la nuit, ce qui ne permet pas aux étudiants d'étudier à ces moments où le calme semble être propice. Mais le risque d'agression et de vol est plus grand, ce qui contraint les étudiants à rester chez eux ou le climat n'est pas toujours favorable pour apprendre.



#### **5.1.2.4.2.5 Le bruit et la diminution des meilleures conditions pour étudier**

Le bruit non plus n'est pas favorable pour étudier. Celui-ci est pourtant présent tous les jours dans les salles de classe et les amphithéâtres. Ceux qui sont nantis de micros défectueux amènent les enseignants à redoubler d'efforts pour se faire entendre et les étudiants à faire preuve de concentration pour capter les informations. Certains se plaignent que le bruit soit présent même dans les logements d'étudiants ; cela ne permet pas d'étudier dans le calme.

#### **5.1.2.4.2.6 Les sanctions disciplinaires et la prise de conscience**

Les étudiants considèrent qu'elles remettent les fautifs à l'ordre et leur permettent de se corriger. Elles apaisent aussi les esprits et réaffirment la présence de l'administration et son rôle censeur dans la formation des étudiants. Toutefois, elles ne sont pas souvent bien accueillies et en cela elles font naître un sentiment de violence chez l'étudiant, mais le résultat qu'elles laissent est souvent apprécié par l'ensemble des étudiants. Comme ils le pensent si bien, l'administration sanctionne seulement quand le cas est « grave ».

### **5.1.3 Personnes impliquées dans les violences du point de vue des étudiants – item A3**

#### **5.1.3.1 Les enseignants**

La violence des enseignants apparaît à plusieurs niveaux comme le montrent les étudiants. Les enseignants sont impliqués dans des cas de violence de manière directe ou indirecte. D'une part, les enseignants usent de violences en s'affrontant directement avec les étudiants dans des cas d'injures (François), de bagarres et de harcèlement sexuel. Cette violence est ressentie par les étudiants qui en aperçoivent les effets sur leur personnalité. D'autre part, les enseignants utiliseraient des méthodes sournoises pour amener les étudiants à avoir des difficultés. Ces méthodes pour la plupart ne sont pas connues des étudiants, mais ils les racontent comme étant des procédés de maltraitance physique, comme demander à une étudiante de rester debout pendant plusieurs heures (Sylvie), chercher un moyen de lui donner de mauvaises notes (Lisa) ou encore des notes jugées arbitraires par les étudiants (Etienne). Une précision qu'il y a lieu de relever ressort des propos de Sylvie :

*« les professeurs francophones dérangent beaucoup et les nouveaux doctorants que l'on recrute, quand on est une belle femme à leur convenance, quand on arrive ils nous dérangent »  
(Sylvie).*

Concernant les violences de genre, Sylvie souligne que les « nouveaux doctorants », dont certains occupent des fonctions d'enseignant, sont le plus instigateurs de harcèlements sexuels. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ceux-ci sont jeunes et remplissent un double rôle d'enseignants et d'étudiants. Il se pose une question de leadership et en même temps une question d'appartenance à un statut dont le nouveau doctorant n'a pas pleinement compréhension. Entre le

fait qu'il soit vu comme un enseignant qu'il faudrait respecter et comme un étudiant encore en quête d'un diplôme au même titre que ceux qu'il enseigne.

### 5.1.3.2 Les étudiants

Certains problèmes, d'après les étudiants, ne peuvent jamais manquer sans que ce soient d'autres étudiants qui les causent. Tous les étudiants sont d'accord de dire que leurs camarades sont les principaux responsables de violences dans les universités, bien qu'ils ne désignent pas expressément leurs actions comme étant violentes. Ils considèrent celles-ci comme faisant partie de la vie estudiantine et dont on ne saurait se passer. Quand il fallait répondre à cette préoccupation, certains l'ont abordée avec un sourire et dans la précipitation, sans équivoque, les étudiants comme auteurs des violences étaient désignés. Comme en témoignent les propos de Jules : *« pas les enseignants ! Mais les étudiants, oui ! Parce que nous sommes dans la masse »* (Jules). Il s'identifie même à l'un des auteurs en utilisant le pronom personnel *« nous »*.

### 5.1.3.3 L'administration

L'administration est une personne morale. Bien qu'elle soit incarnée par les responsables et les personnels administratifs dans leur ensemble, les étudiants apprécient de part et d'autre les actions opérées par les administrateurs à titre individuel et les considèrent comme émanant de l'administration en tant que personne au sens juridique du terme. Ainsi, une action posée par un Recteur, un Directeur ou un Chef de division est la résultante de la volonté commune à l'administration toute entière. Les étudiants n'arrivent pas toujours à discerner le décalage entre les règlements de l'établissement et les agissements individuels. Toujours est-il qu'ils comprennent que les décisions prises par les administrateurs ont souvent un effet assujettissant susceptible de donner lieu aux grèves. Ils mesurent aussi tout le bien fondé du dispositif, soulignant l'importance de s'en référer à l'administration comme voie de recours pour trouver réparation à certains torts subis. A cet effet, Paul déclare :

*« C'est vrai qu'ils ne peuvent pas porter tous les problèmes des étudiants vers l'administration, ils ne s'occupent que des problèmes très graves... »* (Paul).

Il est vrai que le résultat désiré n'est pas toujours obtenu, car en suivant ce que dit Emile, *« Il faudrait que l'administration soit plus présente pour l'encadrement des étudiants »* (Emile). Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner d'autres difficultés. Il serait alors nécessaire de connaître les différents facteurs qui, d'après les étudiants, causent un certain nombre de violences dans les institutions universitaires.

### 5.1.3.4 Autres personnes

D'autres individus qui ne font pas nécessairement partie de la communauté universitaire s'ingèrent dans des affaires académiques quand la situation semble relever de l'ordre général, comme des faits menaçant l'ordre public. Il en est ainsi

des forces de maintien de l'ordre ou des hauts fonctionnaires de l'État dont le rôle est de maintenir un climat de paix. En dehors de ceux-là, des inconnus peuvent également intégrer des établissements universitaires sans y avoir été invités et menacer la sécurité des étudiants ou des enseignants, sachant que l'entrée des étudiants sur les campus aux heures ouvrables n'est pas contrôlée, rendant ainsi difficile l'identification des intrus.

#### **5.1.4 Les facteurs des violences du point de vue des étudiants – item A4**

##### **5.1.4.1 Les effectifs pléthoriques**

Les effectifs pléthoriques tels que décrits par les étudiants constituent en effet un facteur des violences dans les universités par leur redondance. Comme expliqué par certains étudiants, les effectifs sont très grands par rapport aux capacités d'accueil dans les amphithéâtres :

*« vue l'affluence dans les amphis, il y en avait qui réservaient des places pour d'autres et quand les retardataires arrivaient, cela créait des bagarres » (Yannick). « Eh bien ! Les conditions étaient très difficiles parce que nous étions nombreux en classe. Ce qui était plus difficile encore, c'était d'étudier dans le bruit. On n'arrivait pas à bien suivre l'enseignant » (Célestin). « La capacité d'accueil de l'amphi était environ de 600 places ou de 800, mais nous étions 1500. On était obligé de se serrer et de s'asseoir dans la promiscuité. D'autres s'asseyaient à l'extérieur de l'amphi, mais certains étudiants préféraient ne pas venir en classe » (François). « Oui mais nous étions plus de 1000 et les places assises n'étaient pas suffisantes. Nous étions toujours très serrés les uns contre les autres si bien que le Recteur s'est senti obligé de nous diviser en trois groupes, mais cette division n'était pas toujours respectée et on était toujours à l'étroit » (Nadine).*

Les effectifs sont pléthoriques au niveau 1 donc dès l'entrée en faculté et diminuent au fur et à mesure que les étudiants accèdent aux niveaux supérieurs. C'est ce que dit Etienne :

*« Non ! Au niveau 1 ? oui ! c'est parce que tout le monde y entre. On peut être par exemple 1000 au niveau 1, mais au niveau 2 on peut être 400 ou 300, et au niveau 3 l'effectif diminue encore. Au niveau 4 par exemple, nous étions seulement 40, c'est gérable » (Etienne).*

##### **5.1.4.2 L'éducation familiale et environnementale**

Chaque étudiant reçoit son éducation dans sa famille qui dépend de plusieurs paramètres tels que la culture, le milieu de vie, les règles et les codes sociaux prédéfinis pour ses milieux, les valeurs attachées à certaines actions... Le regroupement des étudiants dans cette dynamique de groupe constitue lui aussi un

autre cadre de développement de nouvelles habitudes, d'affirmation sociale, de conformisme social voire d'apprentissage de la nouvelle culture universitaire. L'éducation reçue dans cet environnement n'est pas toujours le gage de la réussite sociale. Certains étudiants reçoivent des directives claires de la part de leur famille quant aux attentes dès l'entrée à l'université (Ibrahim). Ce qui est aussi le cas pour d'autres qui préfèrent tout simplement troquer la volonté familiale avec leurs désirs propres. Pour la plupart, beaucoup arrivent dans les universités sans savoir réellement pour quoi ils y vont.

#### **5.1.4.3 La pauvreté des étudiants**

Comme certains dont les propos ont été mentionnés plus haut, les étudiants admis dans les universités publiques sont majoritairement pauvres, ce qui entraîne des frustrations, notamment quand il faut déboursier certaines sommes d'argent, ou encore que le paiement de certaines primes destinées aux étudiants soit retardé ou annulé. Cette pauvreté constitue en même temps l'une des causes qui poussent les jeunes bacheliers à intégrer les établissements publics en grand nombre malgré des conditions parfois inappropriées et en même temps d'amener l'administration universitaire à tolérer de telles conditions. Tous les étudiants n'ont pas les moyens de s'inscrire dans les universités privées ou encore d'aller poursuivre des études universitaires dans un pays étranger. Dans ce genre de conditions où les étudiants riches sont donc minoritaires, le vol et autres délits ne sauraient être absents des campus.

#### **5.1.4.4 L'inadéquation des infrastructures**

L'inadéquation des infrastructures est un problème qui jusqu'ici ne cesse de préoccuper l'État. L'arrivée de jeunes bacheliers de plus en plus nombreux dans les universités camerounaises et la difficulté à les contenir tous dans des amphithéâtres est sans doute l'une des raisons qui poussent aux violences à l'université. Les infrastructures vieillissantes sont tout aussi inadaptées aux nouveaux besoins en formation. Les matériaux de construction sont en pleine dégradation et les matériels installés dans ces amphis comme des microphones, des amplificateurs, des installations électriques, des tableaux noirs sont tout le temps en panne ou tout simplement en mauvais état de fonctionnement.

#### **5.1.4.5 Le manque de dialogue**

La communication entre les étudiants et l'administration universitaire se fait pour la plupart du temps par voies de communication indirecte à travers des annonces dans des discours, des affichages, des communiqués, des avis... Les étudiants prennent connaissance de ces informations généralement en les écoutant, et comme ils le disent, en les lisant sur les babillards. La difficulté vient du fait que les informations diffusées par voie d'affichage font généralement l'objet de déchirure, ce qui pose ce problème de manque d'information quand celles-ci ne sont pas tout simplement véhiculées de bouche à oreille avec le risque de dénaturer.

Un autre moyen plus convivial consiste pour les étudiants à recueillir les informations auprès de l'administration elle-même à travers les présidents d'association des étudiants ou les délégués d'étudiants (Emile), ou en se dirigeant vers un membre de l'administration pour un problème plus personnel ou encore en écrivant une requête dont l'aboutissement n'est pas toujours probable. Bien que des moyens soient mis en place pour favoriser le dialogue entre les étudiants, l'administration et les enseignants, il faudrait aussi préciser que les effectifs des étudiants à encadrer ne favorisent pas non plus une meilleure gestion du dialogue. Quand bien même le dialogue serait établi, le message n'est pas toujours bien compris :

*« Dès que les étudiants essaient de montrer à l'administration qu'il y a des décisions sur lesquelles ils ne sont pas d'accord, l'administration ne tient pas compte de leur opinion » (Lisa).*

Dans ce cas évoqué par Lisa, il apparaît très bien qu'il existe une forte incompréhension entre l'administration et les étudiants, mais rien n'est fait parfois pour que cette incompréhension soit clarifiée.

#### **5.1.4.6 Les problèmes relationnels**

Dans une perspective où apparaissent de véritables dynamiques de groupe, il est aussi naturel de voir naître au sein de celles-ci un ensemble de difficultés liées aux problèmes relationnels. Cette sorte de brouhaha des origines diverses et de mélange des cultures en est aussi l'une des raisons. Entre des étudiants qui entrent dans la vie d'adulte et d'autres qui y sont déjà, certains étudiants sont à la recherche du bien être et d'une vie familiale future ou tout simplement de satisfaction de pulsions internes. Les conflits qui en résultent sont souvent dus à l'affirmation de leur personnalité d'adulte et de fondation de leur identité propre heurtées au respect des autres personnalités et des valeurs sociales.

#### **5.1.4.7 La mauvaise orientation universitaire**

S'il faut dire que la mauvaise orientation universitaire apparaît comme l'un des facteurs des violences à l'université, cela signifie qu'il existe effectivement une orientation universitaire mais qui souffre de désorganisation. Les étudiants apparaissent nombreux en première année universitaire sans avoir pour la plupart été orientés par des professionnels. Comme l'a précisé Ibrahim, il a reçu des directives familiales pour l'aider dans son cursus. Les frustrations sont encore plus importantes dans les niveaux supérieurs comme en fin de première année de master, quand il faut demander une sélection en deuxième année (Etienne). La plupart des étudiants ont du mal à se faire sélectionner à cause de leurs résultats qui ne reflètent pas toujours le cursus sollicité. La difficulté est plus grande quand il faut chercher à s'intégrer dans le monde professionnel. Là encore, les étudiants ne parlent pas des possibilités qu'ils ont à consulter un professionnel de l'orientation au sein des universités, à moins qu'ils ne sachent pas quelle est leur utilité.

#### **5.1.4.8 La détérioration de la relation pédagogique**

Pour un étudiant, aborder un enseignant n'est pas du tout facile. Le respect est de rigueur entre l'étudiant et l'enseignant. L'enseignant est la personne la moins abordable pour l'étudiant. Celui-ci conserve avec l'étudiant une distance qui ne favorise pas toujours une bonne communication. Les étudiants dans la masse sont donc contraints d'agresser verbalement les enseignants en plein cours afin de se faire entendre. D'autres étudiants victimes de violences préfèrent se plaindre aux supérieurs des enseignants comme les Doyens et les Chefs de département pour se protéger de certaines invectives. Ces accusations ou d'autres agissements encore, à l'initiative des jeunes étudiants, ne sont pas nécessairement la chose la plus partagée chez les enseignants.

#### **5.1.5 Appréciation générale des faits de violence par les étudiants – item A6**

Dans l'ensemble, il y a des étudiants qui considèrent la violence d'une part comme une norme et d'autre part comme un moyen de recours. Il y en a aussi qui voient en la violence une gêne et une gangrène dont il faudrait se débarrasser. Enfin certains étudiants pensent que la violence est un fait de société qui est tout à fait naturel et qui divertit, c'est pour cette raison qu'il y en a qui l'ont évoquée avec humour.

#### **5.1.6 Degré d'implication des étudiants dans les violences évoquées – item A7**

Comme cela a déjà été dit plus haut, les étudiants sont les plus impliqués dans les actes de violence. Toutefois, les étudiants entretenus ne reconnaissent pas être ouvertement les auteurs de ces violences ni les instigateurs et encore moins ceux qui les soutiennent. Ils se présentent le plus comme des victimes des violences mais s'identifient indirectement aux autres étudiants qui font recours à la violence dans la masse. Il est pourtant possible que l'un d'eux ait déjà usé de violence à l'université ; leurs propos dénotent une certaine aisance à expliquer les raisons qui poussent leurs camarades à être violents. Ils partageraient donc leurs opinions même si certains ne sont pas forcément d'accord avec les procédés.

### **5.2 Analyse et interprétation des données du thème B – les enseignants et le personnel administratif**

#### **5.2.1 Caractéristiques des enseignants et de l'administrateur entretenus – item B1**

Les deux enseignants entretenus dans cette recherche ont comme principale caractéristique d'avoir au moins quatre années d'expérience dans le métier et de connaître parfaitement le système universitaire camerounais pour y avoir passé leur cursus académique. Certains de ces enseignants ont fait leur entrée dans le métier dans le même établissement et y ont appris à forger leur identité professionnelle. L'un d'eux enseigne aussi bien dans son établissement que dans d'autres institutions universitaires camerounaises. L'administrateur qui a fait l'objet de cette étude est lui aussi enseignant et a une expérience de six années au moins dans cet établissement. Les fonctions administratives de Chef de

division qu'il occupe le rapprochent particulièrement des besoins des étudiants et l'amènent à s'intéresser davantage à eux.

## 5.2.2 Manifestations, justificatifs des violences du point de vue des formateurs et impacts sur la formation des étudiants – items B3, B4, B5, B8 et B9

### 5.2.2.1 Les violences observées par les formateurs et leurs impacts sur la formation des étudiants

#### 5.2.2.1.1 Manifestations de violences d'après les formateurs

Les formateurs ont notamment remarqué que dans leur posture d'enseignant, certaines actions violentes leur échappent maintenant, comme le signale Robert. Il assimile les **injures** aux « *manques de respect* » qu'il trouve fréquents et parle également de la « *destruction des documents* » que l'on peut assimiler à la **destruction des biens**. Il ne reconnaît pas l'existence de notes arbitraires mais parle du fait que les **grèves** existent bel et bien puisque les étudiants font toujours des réclamations.

Nicolas quant à lui reconnaît aussi qu'il existe des actes violents dans les établissements, mais prolonge sa pensée vers les logements des étudiants sous la tutelle de l'administration universitaire. Il y parle des cas de **bagarres** ayant fait l'objet de **sanctions disciplinaires**. Il précise que les injures sont plutôt fréquentes, de même que les coups de **vol**, contrairement aux cas de **harcèlement sexuel** dont il ne reconnaît qu'un seul ayant fait l'objet de poursuites judiciaires. Pour le même cas, Robert lui, parle de trop se familiariser avec l'étudiant(e) au point de le (la) considérer comme un(e) futur(e) conjoint(e).

*« Dans le sens le plus simplifié du terme, les injures ne peuvent jamais manquer. [...] Si nous prenons le cas des étudiants, vous vous rendez compte qu'ils s'injurient tout le temps » (Hervé).*

C'est ce que prétend Hervé. Sans toutefois les encourager, il rejoint donc les étudiants en montrant que les injures font partie du paysage universitaire camerounais. C'est aussi ce qu'il pense du vol, et des cas de harcèlement sexuel. Pour ce dernier cas, bien qu'il ne l'ait jamais vécu, il montre par exemple que

*« si un étudiant se discute une fille, c'est-à-dire sa camarade, avec un enseignant, ça peut arriver à ce niveau et surtout hors du campus » (Hervé).*

Mais pour ce qui est du cas de notes arbitraires ou de blocage d'étudiant(e)s, il n'est pas formel. Pourtant, il s'agirait d'une possibilité de **règlement de comptes**.

### **5.2.2.1.2 Impacts des violences sur la formation des étudiants**

#### **5.2.2.1.2.1 Impact sur les étudiants : prédisposition à l'échec**

Les violences telles que décrites par les formateurs sont de nature à causer quelques difficultés aux étudiants dans leurs apprentissages. La destruction de documents appartenant à un étudiant n'est pas de nature à favoriser sa réussite mais plutôt son échec. Il en est de même des règlements de comptes déguisés, de même que les grèves, le harcèlement sexuel, les bagarres et le vol. Les relations entre les étudiants ne peuvent être qu'entravées et rendre difficiles les apprentissages en groupe de travail.

#### **5.2.2.1.2.2 Impact des violences sur la profession : remise en question des méthodes d'enseignement**

Sur le plan professionnel, Robert parle de « *crise de confiance* » et de rivalité dans la relation pédagogique qui devrait unir l'enseignant à l'étudiant. Cette relation ne peut que fragiliser et dénaturer le regard que l'étudiant devrait porter sur son enseignant. L'enseignant n'est plus en mesure d'être objectif dans sa posture de formateur s'il considère que des étudiants en particulier ne méritent plus son attention. Cela bien sûr a des conséquences sur la tenue de la classe et sur les méthodes d'enseignement. C'est ce qu'explique Hervé :

*« Quand j'ai donc été chargé de dispenser ces cours, au début, les étudiants ne voulaient pas me voir, ils me haïssaient. Mais, au fur et à mesure qu'ils se sont rendus compte de mes compétences, ils ont commencé à bien prendre le cours et ils savent désormais que dans mon cours, on ne blague pas, il faut le prendre au sérieux. Depuis, nous sommes de plus en plus des amis que des ennemis » (Hervé).*

Hervé parle d'une situation qu'il a vécue après avoir été chargé de remplacer un enseignant dans une classe. Maintenir une bonne relation pédagogique lui a certes pris du temps, mais les conséquences ont été positives. Ce qui n'était pas le cas dès le départ puisque les étudiants ont en premier lieu remis en question les compétences professionnelles de leur enseignant qui heureusement s'en est bien sorti. Mais tel n'est pas toujours le cas. Les enseignants moins persévérants développent plutôt des mécanismes de défense pour arriver à atteindre leurs objectifs.

#### **5.2.2.1.2.3 Impact sur le fonctionnement de l'établissement : arrêt involontaire des cours**

L'arrêt involontaire des cours est l'un des impacts les plus négatifs pour la formation des étudiants. En effet, ce genre de situation laisse des traces dans les esprits même après la reprise des cours. Bien que les enseignants ne veuillent pas le reconnaître, leurs conditions de vie participent aussi au dysfonctionnement de l'établissement notamment quand il s'agit pour eux de réclamer des droits ou de faire preuve de laxisme dans l'exercice de leur profession. Robert dit par exemple



que « la condition de vie de l'enseignant est pour quelque chose dans ces violences ». La formation des étudiants en ce moment n'est plus une priorité tant que le statut de l'enseignant n'est pas complètement respecté par l'État.

### **5.2.2.2 Autres facteurs des violences du point de vue des formateurs**

Plusieurs facteurs sont à l'origine des violences telles que décrites par les formateurs. En plus de ceux déjà cités plus haut, il convient de ne pas se répéter en revenant sur les facteurs déjà analysés dans les propos des étudiants, ceux-ci étant à peu près les mêmes que ceux issus des propos des formateurs. Une particularité vient d'un facteur évoqué par Nicolas qu'il convient d'analyser et d'un autre émis par Robert.

#### **5.2.2.2.1 Le tribalisme ou le clanisme et le développement de groupes antisociaux**

Nicolas dirige son attention vers la formation de groupuscules laissant apparaître ce qu'il entend par tribalisme :

*« Pour le tribalisme, j'ai noté dans l'établissement la prolifération des associations telles que l'association des ressortissants de l'ouest, du centre, du Moungo, du Nkam, de l'Est... Les Bafias... Il y a une multitude de regroupements, mais en fonction des ethnies. Je ne sais pas si à la longue cela peut pousser ces groupes à s'entretuer ; je ne le pense pas. Je crois plutôt qu'ils se réunissent pour mieux se connaître et peut-être pour étudier ensemble et pour que par la suite à la fin de leur formation, devenir des élites dans leur localité »(Nicolas).*

Comme en témoignent ces propos de Nicolas, bien qu'il ne croie pas que cela puisse être dangereux mais plutôt favoriser les apprentissages, la division des étudiants en petits groupes en fonction de leur région d'origine est involontairement un facteur susceptible de créer des conflits entre eux. Les étudiants peuvent en effet créer plusieurs groupes d'études sans distinction d'ethnie ou de tribu. Car il pourrait apparaître une recherche de la supériorité d'un groupe par rapport à un autre et aussi, l'esprit de rivalité.

#### **5.2.2.2.2 La condition de vie des enseignants et une vocation relative dans la profession enseignante**

Les enseignants du supérieur bien qu'ils ne le reconnaissent pas ouvertement lancent souvent tout comme les étudiants, des mots d'ordre des grèves dans les universités pour faire des réclamations.

*« La condition de vie, certes à nos jours n'est pas ce qu'on aurait souhaité, mais elle n'est pas non plus médiocre, ni très mauvaise » (Robert).*

Les propos de Robert expliquent très bien que les enseignants ne sont pas satisfaits de leur condition de vie, mais celle-ci n'est pas non plus une fatalité qui puisse constituer une entrave au bon fonctionnement des universités. Pourtant, certains étudiants comme Lisa pensent que c'est bien le cas, même si Robert ne veut pas ouvertement le reconnaître.

### **5.2.3 Personnes impliquées, degré d'implication dans les violences et appréciation générale du point de vue des formateurs – items B2, B6 et B7**

Les formateurs sont du même avis que les étudiants en disant que les personnes plus portées vers la violence ce sont les étudiants. A ceux-ci s'ajoutent modérément les formateurs (enseignants et administrateurs). La modération de leurs actions est conditionnée par l'appréciation faite par les formateurs de leurs propres actions. Ils les qualifient d'actions disciplinaires peu importe leur degré d'application ou encore, ils préfèrent ne pas ouvertement s'exprimer sur certaines de leurs actions. Les formateurs restent formels. Les violences nuisent énormément au bon fonctionnement du système universitaire. Quelles solutions les personnes entretenues proposent-elles donc pour remédier à ces quelques problèmes ?

## **5.3 Analyse et interprétation des données du thème C – Etat des besoins d'après les personnes entretenues**

### **5.3.1 Les besoins pour une meilleure formation**

#### **5.3.1.1 D'après les étudiants**

Les besoins en formation pour pallier aux problèmes de violences à l'université sont nombreux d'après les étudiants. La première idée tient à la qualité de la relation pédagogique qu'il faudrait améliorer par un meilleur encadrement des étudiants et la prédisposition au dialogue. Les difficultés relationnelles qui interviennent entre les étudiants et les formateurs sont de nature à fragiliser la relation pédagogique. Une solution proposée consiste à être plus présent pour les étudiants et prendre le temps de les écouter et à échanger les points de vue.

La deuxième idée tient à la mise en œuvre d'une restructuration des infrastructures, le renouvellement du matériel didactique et le recrutement de plus d'enseignants. Les capacités d'accueil des amphithéâtres étant largement dépassée, il faudrait construire d'autres plus spacieux et les équiper d'outils des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le recrutement de nouveaux enseignants devrait permettre de combler le déficit et de diviser les effectifs en fonction du ratio.

La troisième tient à l'amélioration des conditions de vie de l'étudiant en général. Les étudiants vivent parfois dans la promiscuité, avec peu de moyens et sont souvent désorientés au cours et après leurs études quant à leur future insertion professionnelle. L'achèvement des études est souvent conditionné par l'obtention des ressources matérielles et financières indispensables pour achever sa formation.

### **5.3.1.2 D'après les formateurs**

Les formateurs précisent l'importance de recadrer les missions des enseignants en les sensibilisant ; car il semble que ces derniers soit ont perdu certaines valeurs à force de ne plus y faire attention, soit n'en n'ont pas pris connaissance dès leur entrée dans le métier, soit ils doivent revoir leurs méthodes d'enseignement. Il semble nécessaire pour eux de développer des stratégies nécessaires à la gestion de la classe dans un contexte de violence, de même qu'il conviendrait que l'administration trouve le moyen de sensibiliser les étudiants de manière collective sur des comportements violents ou jugés gênants.

Les difficultés peuvent aussi résulter de la nécessité d'une amélioration des conditions de vie des enseignants en fonction des circonstances où ceux-ci exercent leur profession, dans des conditions qu'ils n'auraient pas peut-être souhaitées, mais il le font par la force des choses. L'amélioration de ces conditions de vie passe aussi par l'amélioration des conditions d'étude des étudiants et de travail des enseignants et des administrateurs.

## **CHAPITRE 6**

### **DISCUSSION DES RESULTATS**

La violence à l'université au Cameroun touche en réalité d'une manière ou d'une autre tous les acteurs de la communauté universitaire. Plusieurs résultats ont été obtenus dans cette recherche et qu'il conviendra de discuter dans ce chapitre par un rappel des hypothèses de recherche, puis leur vérification, il faudra enfin, en fonction des résultats établir de manière plus compréhensible l'existence du climat de violence à l'université au Cameroun.

#### **6.1 Résultats de la recherche**

##### **6.1.1 Présentation des résultats de la recherche**

Les résultats de la recherche tiennent autour d'un certain nombre d'éléments qu'il convient de récapituler. Il était question d'identifier dans un premier temps les acteurs dans les violences c'est-à-dire les personnes impliquées dans les actes de violences qu'elles soient victimes ou non. Il était également question de savoir quels facteurs concourent à la violence à l'université, ainsi que ses modes d'exercice. Enfin, il fallait identifier les différents impacts de ces violences sur la formation des étudiants. Ces impacts devraient dépendre des différents modes d'exercice des violences et leur nature propre. Il convient que ces différents résultats obtenus soient présentés sous la forme d'un tableau récapitulatif dans lequel la présentation des hypothèses de recherche et leur vérification doivent être incluses.

**Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de la recherche**

Facteurs observés	Classification des violences développées dans les universités camerounaises en fonction de leur récurrence et de leur ampleur		Modes	Acteurs	Impacts sur la formation des étudiants	Hypothèses vérifiées	
						N°1	N°2
-Effectifs pléthoriques -Education familiale et environnementale -La pauvreté des étudiants -Inadéquation des infrastructures -Manque de dialogue -Problèmes relationnels -Mauvaise orientation universitaire -Détérioration de la relation pédagogique -Tribalisme ou clanisme -La condition de vie des enseignants	1	Injures /Insultes	Violence verbale	Etudiants	-Développement des mécanismes de défense -Indifférence	Oui	Oui
	2	Disputes	Violence verbale	Etudiants Enseignants Administration	-Destruction des liens de camaraderie -Forgeage des valeurs d'apprentissage -Développement de l'esprit scientifique et critique	Oui	Oui
	3	Bousculades	Violence physique	Etudiants	-Détermination à suivre les cours -Ponctualité -Meilleur suivi des cours -Absentéisme -Mauvais suivi des cours -Décrochage	Oui	Oui
	4	Absence de notes	Violence symbolique	Administration	-Perte de motivation	Oui	Oui
	5	Attribution des notes arbitraires	Violence symbolique	Enseignants	-Perte de motivation -Difficultés à apprécier l'enseignant et l'enseignement	Oui	Oui
	6	Destruction des biens	Violence physique	Etudiants Enseignants	-Obstacle à la bonne tenue de la formation -Entrave au progrès ou au développement	Oui	Oui

**Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de la recherche (suite)**

Facteurs observés	Classification des violences développées dans les universités camerounaises en fonction de leur récurrence et de leur ampleur		Modes	Acteurs	Impacts sur la formation des étudiants	Hypothèses vérifiées	
						N°1	N°2
-Effectifs pléthoriques -Education familiale et environnementale -La pauvreté des étudiants -Inadéquation des infrastructures -Manque de dialogue -Problèmes relationnels -Mauvaise orientation universitaire -Détérioration de la relation pédagogique -Tribalisme ou clanisme -La condition de vie des enseignants	7	Vol	Violence physique	Etudiants	-Perte de joie -Impuissance -Incapacité à résoudre des problèmes financiers -Absence de matériel pour étudiant	Oui	Oui
	8	Harcèlement sexuel	Violence sexuelle	Enseignants Etudiants	-Etudes sous pression et conditionnées -Fermeté -Plaintes -Mauvaises ou bonnes notes -Redoublement -Réorientation	Oui	Oui
	9	Bagarres	Violence physique	Etudiants Enseignants Autres personnes	-Ressentiment -Peur -Perte de temps propice aux études	Oui	Oui
	10	Calomnies	Violence verbale	Etudiants	-Obstacles au climat de paix -Décrochage	Oui	Oui
	11	Grèves	Violence physique	Etudiants Enseignants	-Suspension ou arrêt des cours ou de la formation -Dysfonctionnement des programmes -Oisiveté des étudiants -Retard dans les évaluations -Ingérence du politique dans les affaires académiques	Oui	Oui

**Tableau n° 8 : Récapitulatif des résultats de la recherche (suite)**

Facteurs observés	Classification des violences développées dans les universités camerounaises en fonction de leur récurrence et de leur ampleur		Modes	Acteurs	Impacts sur la formation des étudiants	Hypothèses vérifiées	
						N°1	N°2
-Effectifs pléthoriques -Education familiale et environnementale -La pauvreté des étudiants -Inadéquation des infrastructures -Manque de dialogue -Problèmes relationnels -Mauvaise orientation universitaire -Détérioration de la relation pédagogique -Tribalisme ou clanisme -La condition de vie des enseignants	12	Bruit	Violence symbolique	Etudiants	-Difficultés pour apprendre -Difficultés pour entendre l'enseignant	Oui	Oui
	13	Insécurité	Violence symbolique	Administration Autres personnes	-Impossibilité d'apprendre sur le campus	Oui	Oui
	14	Règlements de comptes	Violence symbolique	Etudiants Enseignants	-Echec -Décrochage	Oui	Oui
	15	Pratiques obscures	Violence symbolique	Etudiants Enseignants Autres personnes	-Atteinte à la laïcité de l'université et à la liberté de religion -Suspension des cours au profit de certains rites	Oui	Oui
	16	Sanctions disciplinaires	Violence symbolique	Enseignants Administration	-Correction de la conduite -Recadrage des objectifs de la formation -Réaffirmation du rôle de l'administration -Sentiment d'impuissance	Oui	Oui
	17	Meurtre	Violence physique	Autres personnes	-Suspension ou arrêt des études -Privation de liberté	Oui	Oui

## 6.1.2 Rappel et vérification des hypothèses

### 6.1.2.1 Hypothèse de recherche n°1

La première hypothèse de recherche qui a été énumérée dans cette recherche est la suivante : ***la violence à l'université au Cameroun est révélatrice de dysfonctionnements structurels et pédagogiques qui affectent le système universitaire.*** Cette hypothèse concerne essentiellement les difficultés auxquelles font face les universités camerounaises sur les plans infrastructurel et pédagogique, notamment dans les différentes formations suivies par les étudiants, leur mise en œuvre et leur fonctionnement.

La violence à l'université au Cameroun est effectivement révélatrice des dysfonctionnements structurels et pédagogiques qui affectent le système universitaire. Cette hypothèse est confirmée pour tous les faits de violence évoqués et leurs impacts sur la formation des étudiants. Les établissements universitaires qu'ils soient sélectifs ou non rencontrent les mêmes difficultés, mais à des échelles différentes. Ceux à vocation sélective ont une administration plus présente et plus regardante que les facultés où les effectifs sont les plus nombreux. Les infrastructures souffrent des mêmes difficultés en ce qui concerne leur inadéquation. Les bâtiments sont vieillissants, insuffisants et de plus en plus étroits et constituent un véritable défi dans la gestion des formations universitaires. Toutes ces difficultés sont de nature à amoindrir les performances des étudiants, voire à amener à se questionner sur la qualité des formations universitaires dispensées dans les universités camerounaises à l'heure du LMD. L'arrimage au nouveau système a-t-il tenu compte de tous ces paramètres ? Il semble bien que les différentes dispositions prises jusqu'ici par les États africains en général et le Cameroun en particulier n'ont pas mesuré la vitesse de croissance de la nouvelle demande en éducation pour l'enseignement supérieur et la disponibilité des moyens en place pour atteindre les objectifs fixés. L'heure est donc toujours à la mise en place progressive de ces dispositifs de formation au prix de nombreux sacrifices en efforts de plus en plus consentis par les étudiants et même les enseignants.

### 6.1.2.2 Hypothèse de recherche n°2

La deuxième hypothèse de recherche était la suivante : ***la violence à l'université au Cameroun influe sur la régulation du système universitaire.*** Bien que la violence soit un phénomène de société qui fasse l'objet de plusieurs débats, elle incite dans une certaine mesure la communauté universitaire à mettre en place des dispositifs et des mécanismes qui permettent la pérennité des formations universitaires.

La gestion du système universitaire à laquelle font face les directeurs d'établissements, les chefs de départements, les doyens et les Recteurs est une fois de plus un défi dans un environnement où règne la violence de manière visible ou non. Pourtant, elle a bel et bien une incidence sur la régulation du système universitaire. En cela, l'hypothèse n°2 est confirmée en ce que toutes les violences



répertoriées dans la recherche et leurs impacts font tout de même l'objet de préoccupations et recherches de solutions pour le bien des étudiants. La communauté universitaire est constamment à la recherche de solutions de faisabilité des formations dans un contexte difficile et incertain. C'est pour cette raison que les enseignants sont aussi confrontés à de véritables défis qui tout de même, permettent d'identifier deux possibilités sur lesquelles on s'attarderait difficilement : d'une part les enseignants du supérieur font preuve de développement professionnel et de capacités dans un environnement difficile et d'autre part, les étudiants parviennent majoritairement à achever leur formation grâce à l'autorégulation de leurs propres apprentissages.

## **6.2 Le climat de la violence à l'université au Cameroun et la formation à l'ère du LMD**

### **6.2.1 Quel regard porter sur les formations universitaires camerounaises à l'heure actuelle ?**

La question est bien posée quand on sait que les formations universitaires à l'heure actuelle font preuve de compétitivité. Les universités camerounaises doivent se doter des infrastructures adéquates, être équipées de matériel didactique adapté aux nouveaux besoins en formation. L'étudiant n'est plus seulement spectateur de sa propre formation, mais il doit être à son centre. En effet, l'utilisation effective des nouvelles technologies de l'information et de la communication en éducation doit également être l'une des priorités de l'administration universitaire. La formation des dirigeants des établissements universitaires jusqu'ici n'a jamais vraiment fait l'objet de concertation. Les enseignants des universités parmi lesquels sont choisis ces dirigeants sont formés par la recherche pour les besoins de leur cursus et dans leurs disciplines respectives. Ils ne sont pas formés pour occuper des postes de responsabilité. Il en est de même des enseignants qui doivent apprendre à être dans leur métier et à l'exercer bien que peu d'entre eux aient reçu une formation spécifique en pédagogie comme c'est le cas en France (Annoot et Piot, 2013). Il leur faut donc apprendre à développer des méthodes d'enseignement pour parvenir à suivre dans une certaine mesure la pédagogie universitaire (De Ketele, 2010). Des perspectives dans les résultats obtenus ainsi que l'engouement des nouveaux bacheliers pour les formations universitaires font néanmoins écho au développement professionnel des enseignants des universités (Wittorski, 2008). Mais la professionnalisation des enseignants du supérieur laisse encore des inquiétudes au vu des problèmes actuels.

### **6.2.2 Autres pistes pour l'avenir**

Pour pouvoir suivre correctement leur formation, l'effort est de rigueur pour les étudiants, depuis le suivi des cours dans les amphithéâtres jusqu'à la motivation à apprendre chez eux. Cela demande que ces derniers apprennent à s'autoréguler dans leur formation (Cosnefroy, 2010) notamment dans des conditions où parfois ils manquent de jugement. L'absence d'orientation universitaire et professionnelle faute de l'accepter ou de l'ignorer malgré l'introduction progressive des services d'orientation dans les universités est

également une mesure qui pourrait permettre la réduction de ces problèmes de violence.

Le gouvernement camerounais a par exemple mis à la disposition de l'enseignement supérieur un Pôle d'Appui pour la Professionnalisation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (PAPESAC). Des partenariats sont développés avec des universités étrangères pour des échanges de compétences en laissant une large place à l'utilisation de la recherche-action. Il existe pourtant au sein des universités des services chargés des contrôles internes et de l'évaluation. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas une réalité au Cameroun ; pourtant, elle concrétise la volonté de faire participer ces étudiants comme experts dans leur propre formation.



## **CONCLUSION**

La recherche qui a été menée a conduit à plusieurs résultats démontrant les impacts de violences sur la formation des étudiants. Comme principaux résultats, il apparaît que les violences au sens général entraînent d'énormes difficultés aux apprenants qui peuvent aller d'une simple gêne au décrochage. Certaines violences telles que les injures sont monnaie courante et causent rarement des difficultés. Les sanctions disciplinaires quant à elles d'une part permettent le redressement des étudiants récalcitrants et d'autre part permettent une meilleure prise de conscience. Les impacts de violence à l'université au Cameroun suscitent réellement des questions en ce qui concerne la gestion de l'université dans son ensemble. Cela implique une réorganisation dans la gestion du personnel administratif, des enseignants, des infrastructures et des étudiants. Cette tâche qui incombe d'abord aux dirigeants des établissements universitaires relève d'un véritable défi dans ce climat de violence.

Certaines violences sont plus récurrentes que d'autres. Il a été établi une classification des violences selon leur récurrence dans les établissements. Ainsi les injures ou les insultes occupent la première place, suivent en seconde position les disputes qui naturellement découlent des précédentes violences ; viennent ensuite en troisième position les bousculades, puis l'absence de notes et l'attribution de notes arbitraires, en sixième position la destruction des biens, en septième position le vol, en huitième position le harcèlement sexuel, en neuvième position les bagarres, en dixième position les calomnies, en onzième position les grèves, en douzième position le bruit, en treizième position l'insécurité ; en quatorzième position les règlements de comptes et en quinzième, les pratiques obscures ; en seizième position les sanctions disciplinaires et en dernière et dix-septième position le meurtre. Toutes ces violences en fonction de leur récurrence sont susceptibles d'avoir des impacts considérables sur la formation des étudiants.

Les étudiants qui accèdent dans des universités publiques camerounaises sont majoritairement pauvres ou de classe sociale moyenne. Cette multitude de personnes en quête de formations universitaires amorcent leurs études dans une incertitude parfois absolue, sans toutefois mesurer les difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés plus tard. Celles-ci arrivent principalement au cours de leur première année universitaire et se poursuivent dans leurs cursus pour finir par diminuer au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. La mauvaise orientation universitaire est l'un de ces facteurs qui contribuent à désorienter les étudiants qui accèdent dans les universités. La difficulté vient parfois des exigences familiales ou de la volonté propre du futur étudiant qui ne trouve dès lors plus la nécessité de consulter des spécialistes en orientation universitaire. Certaines violences sont plus conséquentes aux effectifs pléthoriques qu'à l'inadéquation ou au manque des infrastructures. Des cas de vol, d'injures, de problèmes relationnels sont de nature à entraîner des problèmes entre les étudiants et causer des difficultés dans leur formation.

La détérioration de la relation pédagogique est surtout l'une des conséquences implicites des violences qui surviennent entre les étudiants et les enseignants. Les enseignants ont tendance à accuser les étudiants d'être les principaux responsables des violences perpétrées dans les établissements et les étudiants quant à eux ont tendance à l'accepter d'une part mais d'accuser aussi

d'autre part l'irresponsabilité de certains enseignants. Dans cette confusion, la relation pédagogique ne peut que souffrir au profit d'une rupture amicale entre l'enseignant et l'étudiant. Les impacts des violences sur la formation des étudiants sont en effet divers et variés. Ils permettent de comprendre de façon plus éclairée les répercussions sans cesse croissantes qu'ont les violences sur la formation suivie par les étudiants dans les universités publiques camerounaises. A la suite de ces recherches, ils peuvent être classés en deux catégories : les impacts des violences révélant des dysfonctionnements qui affectent le système universitaire et les impacts des violences influant sur la régulation du système universitaire.

Les impacts des violences influant sur la régulation du système universitaire sont les suivants : le développement des mécanismes de défense ; l'indifférence ; le forgeage des valeurs d'apprentissage ; le développement de l'esprit critique et scientifique ; la détermination à suivre les cours ; la ponctualité ; le meilleur suivi des cours ; la fermeté ; la correction de la conduite ; le recadrage des objectifs de la formation ; la réaffirmation du rôle de l'administration. Ces impacts développent chez les étudiants d'une part des outils utiles pour la pérennité de leurs formations dans des conditions très précaires voire difficiles. Ils sont toutefois utilisés par des étudiants ayant une forte motivation au plan moral et physique, déterminés à achever leur formation au prix d'énormes sacrifices. D'autre part, ces impacts amènent les enseignants et l'administration universitaire à utiliser des voies et moyens nécessaires pour encourager le succès de ces étudiants qui s'efforcent de travailler. Le paiement aux meilleurs étudiants de la prime d'excellence du chef de l'État est un exemple particulier parmi tant d'autres.

Les impacts des violences révélant des dysfonctionnements qui affectent le système universitaire quant à eux sont plus nombreux. Ce sont : la destruction des liens de camaraderie ; l'absentéisme ; le mauvais suivi des cours ; la perte de motivation ; le décrochage ; les difficultés à apprécier l'enseignant et l'enseignement ; l'obstacle à la bonne tenue de la formation ; l'entrave au progrès ou au développement ; la perte de joie ; l'impuissance ; l'incapacité à résoudre des problèmes financiers ; l'absence de matériel pour étudier ; des études sous pression et conditionnées ; la fermeté ; les plaintes ; les mauvaises notes ; le redoublement ; la réorientation ; le ressentiment ; la peur ; la perte de temps propice aux études ; les obstacles au climat de paix ; la suspension ou l'arrêt des cours ou de la formation ; le dysfonctionnement des programmes ; l'oisiveté des étudiants ; le retard dans les évaluations ; l'ingérence du politique dans les affaires académiques ; les difficultés pour apprendre et entendre ; l'impossibilité d'apprendre sur le campus ; l'échec ; l'atteinte à la laïcité de l'université et à la liberté de religion ; la suspension des cours ou l'arrêt de la formation ; la privation de la liberté. Ces impacts sont essentiellement des obstacles à la bonne tenue d'une formation universitaire pour les étudiants. Ils ne profitent pas aux étudiants, mais ils révèlent toutes les difficultés auxquelles sont d'abord confrontés ces derniers, ensuite celles inhérentes aux enseignants et enfin à l'administration universitaire. Ce sont de véritables défis à relever quant on sait que c'est de la volonté des dirigeants que se forge la régulation du système universitaire. L'État met tous les moyens en œuvre pour faire fonctionner le système universitaire malgré toutes ces difficultés en nommant de temps à autre de nouveaux dirigeants

selon des critères bien définis pour la bonne direction des établissements en particulier et des universités en général, afin que ceux-ci trouvent les moyens de régler un certain nombre de problèmes qu'ils rencontrent.

Les dirigeants qui sont d'abord des enseignants sont donc confrontés à la question de professionnalisation des formations à l'université et à celle de leurs capacités organisationnelles. On assiste là, à une réorientation de leurs missions vers des tâches administratives inattendues dès le départ, lors de leur entrée dans le métier. Comment donc peuvent-ils réorienter leurs activités vers des tâches organisationnelles ? Il apparaît ici les concepts de capacités organisationnelles et d'environnements capacitants.

Selon Fernagu-Oudet (2012, p.25), un environnement capacitant est présenté comme celui « *qui participe au développement des dispositions à prendre, sans lesquelles il est difficile de penser qu'un individu puisse s'engager dans des situations d'apprentissage* ». Un environnement capacitant est donc en même temps un dispositif d'apprentissage dans lequel l'engagement des individus dépend du développement des dispositions nécessaires à cet engagement. Pour Aude Villemain et Yannick Lémonie (2014) dont les travaux s'orientent sur l'approche par les capacités et la notion d'environnement capacitant basées sur l'ergonomie constructive et sur la notion de capabilité, l'approche par les capabilités vise notamment les environnements capacitants dans lesquels des ressources permettent le développement de nouvelles compétences autour de trois champs d'actions : d'un point de vue préventif (les capacités futures) ; d'un point de vue universel (la prévention de l'exclusion, l'intégration, l'inclusion et la reconnaissance sociale) ; et enfin d'un point de vue développemental (le développement de nouvelles compétences). Ce dernier champ d'action qui intéresse aussi l'ergonomie constructive permet de comprendre comment des environnements de travail favorisent le développement de nouveaux savoirs, de nouvelles possibilités.

Pour St-Amant et Renard (2004), le développement des capacités organisationnelles est une question qui tient à l'approche basée sur les ressources. Ces capacités qui tirent leur origine des organisations sont le fruit de l'hétérogénéité des ressources dont elles disposent, ainsi que de leur bonne utilisation. Selon les auteurs, une capacité organisationnelle dépend du déploiement, de la combinaison et de la coordination de ressources, de compétences et de connaissances à travers différents flux de valeurs pour mettre en œuvre des objectifs stratégiques. L'engagement des dirigeants des établissements universitaires ainsi que des enseignants est donc rendu possible en fonction de leurs environnements de travail et de leurs capacités organisationnelles desquels dépendent en grande partie les ressources qui sont mobilisées dans l'exercice de leurs fonctions.

Par ailleurs, le développement de nouvelles compétences et des capacités d'action ne serait réellement possible si la professionnalisation lors de l'entrée dans le métier d'enseignant-chercheur n'est pas clairement assurée. Il en est de même de la nécessité de la mise en œuvre d'une approche par compétence pour les formations universitaires. Dès lors, comment auto-évaluer les formations

universitaires au Cameroun ? Ne faudrait-il pas y impliquer les principaux destinataires de ces formations que sont les étudiants ? Quelle place peut-on leur accorder dans l'évaluation des formations dans un contexte de violence ? Il faudrait d'abord chercher à comprendre comment devrait se forger la construction d'une professionnalisation pour le métier d'enseignant-chercheur au Cameroun à l'ère du LMD et la mise en œuvre d'une approche par compétences dans les formations avant de s'essayer à apporter une réponse à ces questions.

## Références bibliographiques

### Ouvrages

AKTOUF, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Québec: PUQ. 213p.

BANDURA, A. (1973). *Aggression: social learning analysis*. Englewood Cliffs, N, J.: Prentice-Hall.

BANDURA, A., WALTERS, R. H. (1959). *Adolescent aggression*. New York: Ronald Press.

BOURDIEU, P., PASSERON, J-C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Grands documents » (n° 18), 183p.

BOURDIEU, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de Trois études d'ethnologie kabyle*. Genève : Droz, 1972, 269 p.

DEBARBIEUX, E. (1999). *La violence en milieu scolaire : Etat des lieux*. (2ème édition). Paris : ESF.180p.

FREUD, S. (1916). *Introduction à la psychanalyse*, tome 1 et 2, édition électronique « Ebooks libres et gratuits », 28 Novembre 2003, 237.p et 260p.

KEMEDJIO, C. (2013). *(Introductions, annotations, analyses). Mémoires des années de braise : la grève estudiantine de 1991 expliquée*. Yaoundé : Éditions Terroirs, p.102.

MARROW, A, J. (1972). *Kurt Lewin : sa vie et son œuvre*. Paris : ESF. 224p.

MBONJI EDJENGUELE, P., EDONGO NTEDE. (2015). *La violence scolaire au Cameroun, anthropologie d'un fait quotidien*. Yaoundé : Editions L'harmattan. 180p.

MICHAUD, Y. (1996). *La violence*. (3ème édition). Paris : PUF. 127p.

MUCCHIELLI, R. (1985). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. (8<sup>ème</sup> édition). Paris : ESF. 86p.

PAILLE, P., MUCCHIELLI, A. (2005). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd.). Paris : Armand Colin.

PIRES, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique*. Québec : collection "Les classiques des sciences sociales". 88p.



PONDI, J, E. (2010). *Harcèlement sexuel et déontologie en milieu universitaire*. Yaoundé : Éditions Clé.

QUIVY, R., CAMPENHOUDT, L, V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. (2<sup>ème</sup> édition). Paris : Dunod. 228p.

TSAFACK, G. (1998). *Ethique et Déontologie de l'Éducation*. Yaoundé : Presses universitaires d'Afrique.190p.

## Articles

ANNOOT, E., PIOT, T. (2013). « Enseignants-chercheurs et culture du résultat : entre approche institutionnelle et analyse des attitudes des enseignants-chercheurs ». *Revue Education et formation*, Université de Mons (Belgique), (e. 298-03), Pp. 59-70.

COSNEFROY, L. (2010). « L'apprentissage autorégulé : état des lieux et perspectives en formation d'adultes », 35p.

COSNEFROY, L., FRENOUILLET, F. (2009). « Motivation et apprentissages scolaires », *Traité de la psychologie de la motivation*, Dunod.

DE KETELE, J-M. (2010). « La pédagogie universitaire : un courant en plein développement », *Revue française de pédagogie*, 172 | juillet-septembre 2010. Pp. 5-13.

DJOURDA FEUDJIO, Y, B. (2009). « L'adoption du « système LMD » par les universités du Cameroun : enjeux, contraintes et perspectives », *Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique*, JHEA/RESA Vol. 7, Nos. 1 et 2, pp. 141–157.

FAVE-BONNET, M-F. (2011). « Formation pédagogique et développement professionnel des enseignants du supérieur », *Recherche et formation*, 68 | 2011, Pp. 127-136.

FERNAGU-OUDET, S. (2012). « Concevoir des environnements de travail capacitants : l'exemple d'un réseau réciproque d'échanges des savoirs », *Formation emploi*, n°119, Pp.7-27.

FLAVELL, J, H. (1976). «Metacognitive aspects of problem solving», in RESNICK L.B. (ed), *The nature of intelligence*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.

LIMA, L., HADJI, C. (2005). « Quand les étudiants jugent leurs études. Quelques enseignements d'une recherche internationale ». *Papers 76*, Pp. 67-96.

MICHELAT, G. (1975). « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, Pp. 229-247.

NGWE, L. et AL. (2006). « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 5 | 2006, Pp.169-191.

NOEL, B., ROMAINVILLE, M., WOLFS, J, L. (1995). « La métacognition : facettes et pertinence du concept en éducation », *Revue Française de Pédagogie*, n° 112, juillet-août-septembre 1995, Pp. 47-56.

NYAMBA, A. (2007). « Le LMD dans les universités africaines au sud du sahara, nouveaux acteurs et nouveaux rapports au savoir », *Institut de recherche sur le Maghreb contemporain*, Pp.77-88.

SAINT AMAND, G., RENARD, L. (2004). « Aspects théoriques d'un cadre de développement des capacités organisationnelles », *Cahiers de recherche*, 03-2004, UQAM, p. 3.

VILLEMAM, A., LEMONIE, Y. (2014). « Environnement capacitant et engagement des opérateurs : une mise en débat à partir de l'activité des techniciens de la base polaire Dumont d'Urville ». *Activités*, 11(2), Pp.26-43.

WITORSKI, R. (2008). « La professionnalisation ». *Savoirs*, 17, Pp.11-39.

ZIMMERMAN, B., SCHUNK, D. (2001). « Theories of self-regulated learning and academic achievement: an overview and analysis ». In B.Zimmerman & D. Schunk (Dir.) *Self-regulated learning and academic achievement* (Pp.1-37).

## Rapports

AZOH et AL. (2007). « Crises et violence en milieu universitaire ivoirien : impact sur les valeurs de l'université », *Rapport de recherche ROCARE*, centre d'excellence régionale UEMOA, Côte d'ivoire. 29p.

FOUDA NDJODO, M., AWONO ONANA, C. (2012). « Rapport de recherche sur les reformes de gouvernance dans l'enseignement supérieur camerounais », *Réformes de gouvernance dans l'enseignement supérieur: Quelles politiques avec quels effets*, Pré-Conférence de l'IPE à Dakar le 14 novembre 2012, UNESCO.

MARTIN, M. (2012). « La gouvernance dans l'enseignement supérieur : Quelles politiques avec quels effets ? Étude des réformes conduites au : Burkina Faso, Cameroun, Maroc et Sénégal », *Réformes de gouvernance dans l'enseignement supérieur: Quelles politiques avec quels effets*, Pré-Conférence de l'IPE à Dakar le 14 novembre 2012, UNESCO.

RONTOPOULOU, J. L. (1998). « L'évaluation de l'enseignement supérieur », *Institut international de planification de l'éducation*, Paris, UNESCO . Pp.60-105.

### **Sitographie**

<http://rechercheformation.revues.org/1568>, (consulté le 12 novembre 2012).

<http://africa1.com/spip.php?article37510> (Consultée le 21/02/2015).

<http://www.afrik.com/niger-en-colere-les-etudiants-poursuivent-leur-greve-a-niamey> (Consultée le 21/02/2015).

<http://www.tuess.com/fr/africanmanagerfr/163722> (Consultée le 21/02/2015).

<http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=15336> (Consultée le 21/02/2015).

<http://mctv.fr/news-express/1708-meurtre-au-cameroun-letudiant-se-venge-sur-son-prof/> (Consultée le 21/02/2015).

<http://www.camer.be/37235/11:1/cameroun-universite-de-buea-deux-etudiants-en-justice-pour-tentative-de-corruption-cameroon.html> (Consultée le 21/02/2015).

<http://centrafrique-presse.over-blog.com/article-affaire-de-l-assassinat-d-un-franais-a-l-universite-protestante-de-yaounde-109331049.html> (Consultée le 06/03/2015).

<http://www.camer.be/27895/2:6/cameroun-vient-de-paraitre-aux-editions-terroirs-memoires-des-annees-de-braise-la-greve-estudiantine-de-1991-expliquee-cameroon.html> (Consultée le 02/03/2015).

<http://www.kunde-kamerun.net/index.php/en/component/content/article?id=59> (Consultée le 02/03/2015).

<http://books.openedition.org/irmc/726?lang=fr>, (consulté le 18/08/2015).

<http://rfp.revues.org/2168>, (consulté le 01 janvier 2015).

<http://cres.revues.org/1143>, (consulté le 22 août 2015).

### **Textes juridiques**

Code pénal camerounais promulgué par la Loi n°67/LF/1 du 12 juin 1967.

Code pénal camerounais promulgué par la Loi n°2016/007 du 12 juillet 2016.

Décret 93/033 du 19 janvier 1993 instituant le paiement des droits universitaires dans les universités publiques camerounaises.

Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création de six universités d'état.

Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes applicables aux universités.

Décret n° 93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré.

Décret n° 93/029 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang.

Décret n° 93/030 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala.

Décret n° 93/032 du 19 janvier 1993 fixant le régime financier applicable aux universités.

Décret n° 93/034 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Buea.

Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993 portant statut spécial des personnels de l'enseignement supérieur.

Décret n° 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I.

Décret n° 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé II.

Décret n°2000/048 du 15 Mars 2000 modifiant et complétant le décret N°93/035 du 19 Janvier 1993.

Décret n°2011/119 du 18 mai 2011 portant sur les dispositions communes applicables aux personnels d'appui des institutions universitaires du Cameroun.

L'arrêté n°008/CAB/PR portait création d'instituts universitaires de technologie au sein des universités.

La Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples (à Nairobi, Kenya, en 1981, signée le 23 juillet 1989 et ratifiée le 20 juin 1989)...pour ne citer que ces quelques textes.

La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (à New York, le 10 Décembre 1984, ratifiée le 19 décembre 1986).

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (à New York, le 7 Mars 1966. Signée le 12 décembre 1966 et ratifiée le 24 Juin 1971).

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (à New York, le 18 Décembre 1979, signée le 6 juin 1983 et ratifiée le 23 août 1994).

Les arrêtés n° 005/MINESUP/F 120, 006/MINESUP/F 120 et 007/MINESUP/F 120 du 28 janvier 1993 fixant les domaines de formation et les conditions d'admission dans les IUT de Douala, Dschang et Ngaoundéré respectivement.

Les arrêtés n° 009/CAB/PR, 009/CAB/PR et n°011/CAB/PR du 19 janvier 1993 portant organisation des IUT de Douala, Dschang et Ngaoundéré respectivement.

Loi n° 005 du 16 avril 2001 définissant l'Orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun et les missions fondamentales de l'université.

<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>Page</b>
Exemplaire de la demande d'autorisation d'enquête dans l'établissement.....	II
Guide d'entretien.....	III
Re transcription des entretiens semi-directifs.....	VI
Entretien n°1 avec Célestin.....	VI
Entretien n°2 avec Emile.....	VIII
Entretien n°3 avec Julien.....	XI
Entretien n°4 avec François.....	XIII
Entretien n°5 avec Nadine.....	XV
Entretien n°6 avec Paul.....	XVIII
Entretien n°7 avec Yannick.....	XIX
Entretien n°8 avec Marie.....	XXI
Entretien n°9 avec Prisca.....	XXIII
Entretien n°10 avec Sylvie.....	XXV
Entretien n°11 avec Eric.....	XXVIII
Entretien n°12 avec Etienne.....	XXIX
Entretien n°13 avec Ibrahim.....	XXXI
Entretien n°14 avec Jules.....	XXXIII
Entretien n°15 avec Lisa.....	XXXV
Entretien n°16 avec Robert.....	XXXVII
Entretien n°17 avec Nicolas.....	XXXIX
Entretien n°18 avec Hervé.....	XLI

M. TABODO MBARGA  
Dominique Olivier  
Etudiant/Université de Rouen  
UFR Sciences de l'Homme et de la Société

....., le .....

A .....

**Objet :** Demande d'autorisation d'enquête dans votre  
établissement en vue de mon mémoire de recherche

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de venir auprès de votre aimable personnalité solliciter de votre part une autorisation écrite me permettant m'entretenir avec quelques uns de vos étudiants et personnels au sein de votre institution universitaire en vue d'une recherche portant sur mon mémoire.

Je suis étudiant en Master de Recherche à distance francophone en Sciences de l'éducation à l'Université de Rouen en France. J'effectue une recherche pour mon mémoire ayant pour thème : « *La violence à l'université au Cameroun : acteurs, modes, facteurs et impacts sur la formation des étudiants* ».

Cette recherche vise notamment à comprendre et à identifier les acteurs, les facteurs, les modes et les impacts des violences sur la formation suivie par des étudiants partout ailleurs, mais plus précisément au Cameroun.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez accepter, Monsieur, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

**PJ :** - Photocopie de la carte d'étudiant.

## **GUIDE D'ENTRETIEN**

Je m'appelle Dominique olivier TABODO MBARGA et je suis étudiant en Master 2 de Recherche à distance francophone en Sciences de l'éducation à l'Université de Rouen en France. J'effectue une recherche pour mon mémoire ayant pour thème : « *La violence à l'université au Cameroun : acteurs, modes, facteurs et impacts sur la formation des étudiants* ». Cette recherche vise notamment à comprendre et à identifier les acteurs, les facteurs, les modes et les impacts des violences sur la formation suivie par des étudiants partout ailleurs, mais plus précisément au Cameroun. Je souhaiterais donc avoir toute votre attention et votre opinion sur quelques questions tournant autour de ce thème. Les informations recueillies serviront à réaliser ce mémoire et votre identité restera strictement confidentielle.

Pour commencer, me permettez-vous d'enregistrer notre conversation sur un magnétophone ?

### **Thème A : Etudiants**

#### **1- Présentation**

Sans toutefois me donner votre nom, pouvez-vous vous présenter s'il vous plait ?

#### **2- Manifestations**

Parlez-moi de vos conditions de vie, d'étude et de travail dans lesquelles vous êtes formés ou que vous avez déjà vécues au cours de votre parcours académique.

J'aimerais que vous me parliez des violences qui surviennent dans votre université, comme ce qui s'est passé à ....

Parlez-moi aussi des actes suivants : les injures, les brimades, racisme, vol, destruction des biens, harcèlements sexuels, remarques désobligeantes sur les copies, menaces verbales, agissements négatifs, sanctions disciplinaires, décisions arbitraires, abstentions, viols, meurtre, tentative de meurtre, bagarres, disputes, grèves...

#### **3- Personnes impliquées**

Je voudrais savoir qui selon vous serait à l'origine de tels actes.

#### **4- Facteurs des violences**

Décrivez ce qui pousse à de tels actes, ce dont vous avez parlé (dans le cas contraire, aider avec quelques exemples).

#### **5- Impacts sur la formation**



Parlez-moi un peu des effets de tels actes sur vos études ou sur celle d'étudiants que vous connaissez.

## **6- Appréciation générale**

J'aimerais savoir quelle opinion vous vous faites de la violence qui sévit dans votre université, ainsi que de ses manifestations, sur ceux qui en font usage et de ses impacts en général sur votre formation.

## **7- Niveau d'implication**

Sur les violences observées dans votre université, pourriez-vous me dire davantage sur votre degré d'implication ?

## **8- Justificatifs**

J'aimerais bien que vous me disiez quelques mots sur ce qui vous motive dans vos actions et réactions sur un plan plus académique s'il vous plait...

## **Thème B : Autres acteurs de la communauté universitaire**

### **1- Présentation**

Sans toutefois me donner votre nom, pouvez-vous vous présenter s'il vous plait ?

### **2- Appréciation générale**

Monsieur ou Madame / Mademoiselle, je voudrais avoir votre opinion sur la violence qui sévit dans votre université, ainsi que de ses manifestations, sur ceux qui en font usage et de ses impacts en général sur la réputation de votre établissement.

### **3- Impacts sur la profession**

Parlez-moi un peu des effets de tels actes sur votre travail.

### **4- Impacts sur les étudiants**

Parlez-moi un peu des effets de tels actes sur la formation des étudiants que vous connaissez.

### **5- Impact sur le fonctionnement de l'université**

Parlez-moi aussi des effets de tels actes sur le fonctionnement général de l'établissement.

## **6- Niveau d'implication**

Sur toutes les violences observables dans votre université, pourriez-vous me dire davantage quel est votre degré d'implication ?

## **7- Personnes impliquées**

Je voudrais savoir qui d'autre, selon vous, serait à l'origine de tels actes.

## **8- Manifestations**

Parlez-moi des conditions dans lesquelles vous vivez et travaillez à l'université, et dites-moi comment vous vous y prenez malgré tout.

Parlez-moi aussi des actes suivants : les injures, les brimades, racisme, vol, destruction des biens, harcèlements sexuels, remarques désobligeantes sur les copies, menaces verbales, agissements négatifs, décisions arbitraires, sanctions disciplinaires, abstentions, viols, meurtre, tentative de meurtre, bagarres, disputes, grèves...

## **9- justificatifs**

J'aimerais bien que vous me disiez quelques mots sur ce qui vous motive à travailler dans de telles conditions et ce qui justifie vos réactions sur un plan plus académique s'il vous plait...

## **Thème C : Etat des besoins**

### **1- En formation**

Dites-moi ce qu'il faudrait faire à votre avis pour améliorer la formation des étudiants.

### **2- Institutionnels**

Dites-moi ce qu'il faudrait faire désormais à votre avis pour améliorer les conditions de travail et d'étude des étudiants, des enseignants et autres responsables académiques.

### **3- Solutions possibles**

Ce ne serait pas de refus si vous me disiez pourquoi de telles suggestions seraient convenables à court, moyen et long terme.

Merci infiniment pour cet entretien. Ces quelques informations me seront sans doute très utiles. Je vous remercie grandement pour tout le temps que vous m'avez consacré.

## RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS :

Les entretiens semi-directifs ci-dessous ont été retranscrits sur papier, tout en les rendant compréhensibles pour le lecteur, du moins, pour ceux des personnes entretenues, qui utilisaient des tournures trop familières utilisées dans le milieu universitaire camerounais et même dans la rue. Ils se sont déroulés entre le 26 novembre 2015 et le 18 décembre 2015. Leur retranscription a pris plus de temps et s'est prolongée du mois de janvier 2016 à fin avril 2016, en fonction du temps disponible pour la réécoute des conversations enregistrées et leur saisie. Comme promis aux parties prenantes aux entretiens, la confidentialité de leur identité a été préservée en leur attribuant un prénom quelconque, en fonction de leur genre.

### **Entretien N°1 du 26 novembre 2015 : Célestin, étudiant en faculté des sciences, Université de Douala, 2013-2015, filière physique-chimie, niveau 1.**

- Moi : le thème de cette recherche est : « la violence à l'université au Cameroun : acteurs, modes, facteurs et impacts sur la formation des étudiants ». Cette recherche est faite dans le but d'améliorer les conditions de travail et d'étude des étudiants à l'université concernant la relation qu'ils ont avec les enseignants, avec des administrateurs et avec d'autres étudiants. À titre d'exemple, il a été remarqué que les étudiants suivent leur formation dans la norme tout en rencontrant des difficultés à cause, soit d'une difficulté orchestrée par les enseignants, soit le fait de leurs camarades de classe qui les empêchent d'avoir une formation adéquate. Vous dites avoir été en faculté des sciences à l'Université de Douala dans la filière physique-chimie au niveau 1 que vous avez repris entre 2013 et 2015, puis vous avez quitté cette faculté pour une grande école. Pouvez-vous me dire pourquoi avoir quitté la faculté des sciences ?
- Célestin : *je ne me sentais pas à l'aise...*
- Moi : pendant cette période, pouvez-vous me dire dans quelles conditions vous viviez ?
- Célestin : *je vivais hors du campus dans une chambre que j'avais louée... Il me fallait aller au campus chaque matin pour prendre les cours.*
- Moi : quelles étaient vos conditions d'études et de travail ?
- Célestin : *Eh bien ! Les conditions étaient très difficiles parce que nous étions nombreux en classe. Ce qui était plus difficile encore, c'était d'étudier dans le bruit. On n'arrivait pas à bien suivre l'enseignant et parfois l'enseignant ne s'occupait pas de la classe, pas de temps pour les étudiants, il faisait juste son cours et restait figé sur le tableau. Certains enseignants préféraient renvoyer les questions lors des séances de TD (travaux dirigés). Mais malgré tout ça, nous avançons toujours. Lors des séances de TD, la majorité des groupes d'étudiants manquaient d'enseignants. Pour combler ce manque, des étudiants étaient obligés de s'insérer dans d'autres groupes où l'on pouvait trouver des enseignants. On pouvait venir en classe toute une semaine sans rencontrer un seul enseignant pour les TD, ce qui nous obligeait à aller dans d'autres classes où l'on pouvait trouver un enseignant pour la même matière et ainsi de suite...*
- Moi : pendant tout ce temps passé en faculté des sciences, avez-vous vu ou rencontré des actes violents ?
- Célestin : *Non...Pas de violence...Sinon peut-être entre étudiants, beaucoup plus entre étudiants concernant l'insuffisance des places assises. Cela va de quelques mots violents en passant parfois par un échange de coups de poings. Ces*

- bagarres sont vite séparées et étouffées parce que nous sommes nombreux, l'administration n'en était jamais informée.*
- Moi: quel était à peu près le nombre d'étudiants dans votre salle de classe ou votre amphithéâtre ?
  - Célestin : *c'était l'amphithéâtre 601, je ne sais pas si c'est un amphithéâtre de 600 places vu le nom, mais nous étions plus de 1000 étudiants à l'intérieur. Certains étudiants étaient obligés de prendre des tables-banc au gymnase puisque des étudiants de la faculté des lettres y faisaient cours, ainsi que les étudiants de la FSEGA. Parfois, on prenait ces bancs pour occuper les couloirs tandis que d'autres étudiants préféraient écrire debout.*
  - Moi : dans ces conditions, y avait-il des brimades ?
  - Célestin : *oui.*
  - Moi : le tribalisme ?
  - Célestin : *je ne crois pas.*
  - Moi : le vol ?
  - Célestin : *c'était difficile, mais on en trouve quelques rares cas, surtout quand la chose qui fait l'objet de vol était d'une grande valeur et en même temps négligée, comme un bon téléphone (Smartphone).*
  - Moi : des cas de harcèlement sexuel ?
  - Célestin : *je ne sais pas... Je n'ai pas vécu de tels cas.*
  - Moi : est-il arrivé qu'un enseignant corrige votre copie et vous la remette ?
  - Célestin : *je n'ai jamais revu ma copie.*
  - Moi : jamais ?
  - Célestin : *jamais, jamais ! Aucune de mes copies.*
  - Moi : et en ce qui concerne les menaces...
  - Célestin : *non plus, je n'ai pas eu de menaces.*
  - Moi : des sanctions disciplinaires ?
  - Célestin : *non plus. J'étais comme un petit poisson dans un grand lac !*
  - Moi : aucun étudiant n'a jamais porté la main sur un enseignant ?
  - Célestin : *jamais !*
  - Moi : à votre avis, n'était-ce que ce problème de places assises qui amenait les étudiants à bagarrer ?
  - Célestin : *eah... je ne crois pas...ça dépend...pour d'autres ce n'était que la mauvaise humeur, et... je ne sais pas, mais je ne crois pas que c'était seulement dû au problème de places.*
  - Moi : la mauvaise humeur...
  - Célestin : *oui, il faisait parfois tellement chaud ! très chaud même...*
  - Moi : les bagarreurs parvenaient-ils à suivre le cours ?
  - Célestin : *en fin de compte, tous parvenaient à s'asseoir. Car les voisins de banc qui ne voulaient pas d'ennuis étaient obligés de leur faire une place.*
  - Moi : à votre avis, ces conditions d'études aident-elles les étudiants ?
  - Célestin : *non! parce que si l'on est déjà frustré par son voisin, on n'a plus cette sérénité pour continuer de suivre le cours et pour le lendemain, on ressent une certaine paresse pour revenir en classe surtout quand on se dit qu'on va revivre le même problème.*
  - Moi : connaissez-vous des étudiants ayant eu de mauvais résultats dus à ces conditions ?
  - Célestin : *j'ai des amis qui ont carrément arrêté leurs études à cause de tout cela, vu les conditions dans lesquelles nous étions formés. Certains l'ont fait plus tôt après une semaine de cours, d'autres après le premier semestre car ils disaient ne pas pouvoir se lever tôt pour ensuite arriver en retard aux cours et s'asseoir au fond de la salle sans pouvoir bien suivre l'enseignant et avoir de la peine à voir ce qui est écrit au tableau, qui en plus n'est pas large. En plus le manque d'enseignants aux TD et la peine d'en rechercher d'en d'autres groupes... tout*

*cela a justement des répercussions sur la note finale, alors ils préfèrent abandonner.*

- Moi : seraient-ce les mêmes raisons qui vous ont poussées à entrer dans une école de formation cette année académique ?
- Célestin : *oui !*
- Moi : que pensez-vous de cette décision d'abandonner la formation ?
- Célestin : *pour moi, vu ma condition actuelle, je crois que c'est un bon choix parce que plusieurs en sont sortis, je crois que c'est la meilleure des choses. Je ne suis pas le seul à avoir quitté la faculté des sciences de l'Université de Douala, j'ai plusieurs camarades qui eux aussi se sont présentés à plusieurs concours avec succès et sont allés à d'autres endroits. Ils croient que là c'est mieux par rapport à la faculté, on sait où on va, même question formation.*
- Moi : que pensez-vous que l'on puisse faire pour améliorer les conditions de vie, d'étude et de travail à la faculté des sciences de l'Université de Douala même si vous n'y êtes plus étudiant ?
- Célestin : *on devrait construire des amphis plus grands et allouer ceux-ci aux effectifs les plus grands au lieu de les tasser dans des petites salles. Dans le cas contraire, on pourrait les diviser (les étudiants) en plusieurs groupes et faire passer chacun à des horaires différents. Pour que les groupes de TD soient viables, il faudrait chercher que des enseignants puissent les dispenser afin que les étudiants ne quittent plus leur groupe initial.*
- Moi : je vous remercie infiniment pour ces informations.

**Entretien N°2 du 26 novembre 2015 : Emile, étudiant à l'Institut des Sciences Halieutiques, Université de Douala, années 2013 à 2016, filière aquaculture, niveau 3, Président de l'Association des étudiants.**

- Moi : vous êtes étudiant en troisième année de l'institut des sciences Halieutiques de l'Université de Douala et en même temps vous êtes le président de l'association des étudiants de cet établissement. Dans cet entretien, j'aimerais savoir quels genres de violences apparaissent notamment dans votre établissement.
- Emile : *Je vais très vite résumer ce que j'ai eu à dire lorsque que vous m'avez rencontré. j'ai parlé premièrement de la violence qu'il y a entre les étudiants eux-mêmes. Ceci est dû premièrement à l'égo de certains étudiants qui se disent être au niveau supérieur au détriment de celui du niveau inférieur.*
- Moi : vous avez parlé des conflits d'intérêt et de personnalité...
- Emile : *C'est exact. Il y a des étudiants qui disent que « je suis aîné par rapport à toi, même si tu es au niveau supérieur ». Il y a des tensions qui sont dues tout simplement au fait qu'il y ait certains étudiants qui portent un regard courtois sur certaines filles et vis versa, cela est automatiquement naturel et il y a des conflits qui peuvent naître par la suite. D'autres conflits sont également dus au fait que lorsqu'un étudiant du niveau 1 voit un étudiant du niveau 2, ce dernier d'habitude l'influence voire le frustre même dans ses propos et quand cet étudiant du niveau 2 descend en classe pour suivre un cours du niveau 1 qu'il reprend, l'étudiant du niveau 1 lui aussi y trouve un moyen de manquer de respect à cet étudiant du niveau 2. L'âge est aussi une autre source de conflits. D'autres conflits interviennent aussi lors de certaines compétitions par exemple de football, de danse...Mais à la fin de ces compétitions, on laisse généralement tomber tout ce qui s'est passé sur le terrain.*

*En ce qui concerne les conflits enseignants-étudiants, la faute revient d'abord à l'étudiant. Tout simplement parce que l'étudiant a parfois du mal à comprendre l'utilité d'une matière au programme de formation. Il peut se dire qu'il est venu apprendre à élever des poissons, mais pourtant vous lui parlez des mathématiques... « Qu'est-ce que j'ai à faire avec les mathématiques ? Vous me parlez d'informatique, à quoi cela me sert-il ? C'est bien beau la science...pour faire des analyses, mais pourquoi me parle-t-on de telle ou telle matière ? ». Ce qui fait donc que lorsqu'un étudiant arrive en première année dans l'établissement, il a déjà calé sa propre idée du programme de formation, son nombre de matières... C'est parfois l'enseignant qui trouve le moyen de le lui expliquer... Il est important que lorsqu'un enseignant veut débiter un cours qu'il explique en quoi est-ce que ce cours va aider l'étudiant qui est présent dans la classe.*

- Moi : vous voulez dire que beaucoup d'étudiants ne savent pas l'importance des matières ?
- Emile : oui. Et comme plusieurs ne savent même pas pourquoi ils ont choisi l'ISH, ni quel filière ils choisiront pour accéder en troisième année, c'est un plus pour ces enseignants.

*Il y a aussi des problèmes liés au caractère de l'enseignant. En classe il rencontre des étudiants qui ont leur propre mentalité et qui ne sont pas disposés à coopérer parce qu'ils ont pour certains fait une faculté et adopté les mentalités qui s'y trouvent alors que nous sommes plutôt dans une école de formation. Ce qui fait que lors de l'arrivée de l'enseignant, il se trouve très vite irrité par le comportement de certains étudiants...Ce qui le pousse à réagir un peu brusquement pour ramener les étudiants à l'ordre. Et il y a aussi des relations qui peuvent avoir lieu entre enseignants et étudiants et qui finissent par tourner au vinaigre ; chacun de son côté se met à parler en mal de l'autre.*

- Moi : vous voulez parler de quoi ?
- Emile : d'enseignants qui cherchent à faire la cour à certaines étudiantes. Il y a ça aussi !
- Moi : Combien de cas peut-on répertorier ?
- Emile : C'est des cas assez rares ! Assez rares... vous savez ? Ici tout se sait très vite. Quand quelqu'un fait quelque chose, on le sait très vite. Au maximum, ils essaient d'éviter de telles choses. Ils le font peut-être à Douala mais ici à Yabassi, on ne voit pas cela. Ce sont là quelques problèmes que nous avons... et comme proposition, on ne peut pas appeler chaque étudiant pour résoudre son problème. Il faudrait plutôt chercher à résoudre un problème pour la masse même si certains étudiants n'y sont pas encore confrontés. Il faudrait que l'administration soit plus présente pour l'encadrement des étudiants. Qu'à la fin d'un cours, si possible que l'enseignant dispose de deux jours de plus pour écouter les étudiants, dans le cas contraire qu'il donne au moins ses contacts téléphoniques, parce qu'il y a des enseignants qui ne donnent leur contact qu'aux délégués de classes. « Si j'ai un problème et l'enseignant n'est pas présent, que dois-je faire... ? Je peux au moins l'appeler pour lui soumettre mon problème ».
- Moi : le coût des appels téléphoniques est-il donc à la portée de tous les étudiants ?
- Emile : s'il vous plaît Monsieur, on m'a appris une chose, c'est que lorsqu'on veut le Savoir, on cherche comment l'obtenir. Cela veut dire que nous les étudiants, si nous voulons quelque chose, on doit savoir comment l'obtenir.
- Moi : le problème de l'étroitesse des salles de classe...
- Emile : j'ai inclus ce problème lors de la rencontre avec les étudiants du niveau 1 et 2 et je pense que pour ce problème de salles, j'ai demandé au délégué du niveau 1 de rencontrer en aparté leurs aînés du niveau 2 qui empruntent leurs chaises et ne les ramènent pas, plutôt que de se mettre devant la classe et de le

*faire savoir publiquement, en ce moment ils se sentent insultés. Ils doivent les rencontrer pour une causerie, dans le cas où ça tourne mal ils peuvent m'en parler afin d'attirer leur attention. Donc il faudrait donner de la place à chacun. Et pour les étudiants du niveau 2 qui reprennent des matières au niveau 1, je leur ai fait comprendre que lorsqu'ils retournent au niveau 1, ils sont sous l'autorité du délégué du niveau 1. Chacun devrait reconnaître sa place.*

- Moi : et en ce qui concerne la programmation ?
- Emile : *oui ! la programmation des cours dans l'après-midi a lieu tout simplement parce que nous avons des problèmes d'infrastructures. En ce qui nous concerne, en Aquaculture, notre salle de classe est occupée en matinée par le niveau 4 parce qu'ils n'ont pas de salle de classe fixe malgré la présence de notre enseignant. Il faut donc nous programmer dans l'après-midi ; c'est la raison pour laquelle pour le moment, on ne peut pas en vouloir à notre administration. Mais nous souhaitons une chose, c'est que cette reprogrammation soit écrite et affichée. Il ne faudrait pas que lorsqu'on programme un enseignant, on se rende compte que ce dernier n'est même pas au courant de cette programmation. Qu'il arrive que lorsque j'appelle un enseignant pour le lui demander et qu'il me dise, « excusez-moi mais je ne suis pas au courant de telle ou telle programmation ». Parfois les étudiants ont besoin de se déplacer pour se rendre à Douala et lorsqu'on programme un cours et que l'enseignant ne vienne pas jusqu'en milieu de semaine parce qu'il n'en était pas informé au préalable, l'étudiant fini par en vouloir à l'administration, au même moment il va courir prendre son sac et décider d'effectuer son voyage au détriment de son encadrement parce qu'il est obligé de se déplacer tout le temps.*
- Moi : un cas de conflit entre un étudiant et un enseignant ?
- Emile : *un étudiant du niveau 1 avait été réprimandé par Monsieur [\*\*\*]. Sur toute la ligne cet étudiant avait tort, parce qu'il est inadmissible que pendant qu'un enseignant fait son cours, qu'on mette des écouteurs sur les oreilles et en plus qu'on dorme. Cela signifie que ce que l'enseignant dit devant non seulement ça ne nous intéresse pas, surtout qu'il ne nous est pas interdit de sortir de la salle pendant le cours et d'aller dans les dortoirs et y revenir lors de l'appel, d'ailleurs beaucoup d'étudiants le font. Mais pourquoi rester en salle tout en portant des écouteurs et dormir en même temps, il s'agit là d'un manque de respect caractérisé envers l'enseignant. Et l'enseignant a réagi en toute simplicité en lui demandant de se mettre dehors. Si c'était comme dans certains lycées que j'ai fréquentés, l'enseignant pouvait s'énerver et même le gifler parce que cela est considéré comme une insulte envers sa personne. Mais dans son cas l'enseignant n'a rien fait. Il lui a tout simplement dit « mets toi dehors et ne reviens plus à mon cours », revient seulement selon son expression, « l'année prochaine ». Et nous avons apprécié le fait que les étudiants du niveau 3, après avoir entendu ce qui s'est passé, se sont regroupés pour aller demander des excuses à l'enseignant, de la part d'un étudiant qu'ils ne connaissaient même pas. Et Monsieur [\*\*\*] de dire « vous êtes mais amis, qu'est-ce que je pourrais vous refuser ? ». Après cela cet étudiant a repris les cours normalement.*
- Moi : c'est donc une bonne « punition ! ».
- Emile : *une bonne punition ! et d'ailleurs beaucoup en ont tiré leçon !!!*
- Moi : et pour la fille dont vous m'avez parlé ?
- Emile : *pour cette fille, je ne peux pas réellement émettre une opinion parce que je ne connais pas le fond de cette histoire. Je ne me suis pas rapproché du délégué pour savoir ce qui s'est réellement passé. J'ai moi-même une vie que je mène et il est difficile d'être toujours derrière chaque problème des étudiants à moins que cela revête une certaine gravité pour qu'on intervienne. Il y a des enseignants qui ont déjà refusé de me recevoir pendant qu'ils sont en classe, surtout parce que certains sont en retard sur le programme et ne veulent pas*

- qu'on leur perde ne serait-ce que cinq minutes. Si je veux discuter d'une question avec un enseignant, je m'arrange maintenant à le rencontrer avant le cours.
- Moi : cette étudiante a donc perturbé l'enseignant ?
  - Emile : *oui. Elle est venue perturber le cours de l'enseignant. D'ailleurs je ne sais pas de quelle manière elle était vêtue ce jour là, ni comment elle était coiffée avant de venir demander quelque chose à l'enseignant en plein cours... Dans tous les cas, elle aussi peut avoir fait quelque chose de mal devant l'enseignant, on ne sait pas ce qui s'était passé, on me l'a tout juste rapporté.*
  - Moi : l'attitude des enseignants et de l'administration aide-t-elle les étudiants ?
  - Emile : *en toute chose même quand on s'y met, il y a toujours des personnes qui vont porter un regard négatif. Pour faire un bon travail surtout pour les membres de l'administration, le membre de l'administration devrait avoir ses bases et les étudiants doivent apprendre à respecter celui qui est à leur tête. Il y a des horaires pour les réceptions, si un étudiant vient au-delà de cette heure, le membre de l'administration est obligé de nous chasser. Ce qui est mal c'est que l'étudiant va se plaindre d'avoir été renvoyé d'un bureau et de n'avoir pas pu déposer son dossier sans toutefois dire la vraie raison de ce renvoi. Le respect doit être mutuel et une communication permanente doit subsister entre l'administration et les étudiants. Par exemple, beaucoup d'étudiants n'ont pas exprimé ouvertement leur mécontentement par rapport aux primes de l'excellence du chef de l'Etat. Mais quand le Directeur de l'établissement est passé expliquer les critères de sélection pour la prime, à la fin il y a des étudiants qui se sont mis à dire qu'ils s'en foutent même de ces primes parce qu'ils ont maintenant compris. Pourtant, ils émettaient des réserves me demandant, « président, où en est-on avec l'argent ; président, pourquoi n'avons-nous pas été sélectionnés ; pourquoi... ? » et ils étaient prêts à faire des mouvements. Quand il y a communication et dialogue, tout se passe bien.*
  - Moi : merci pour ces informations.

**Entretien N°3 du 26 novembre 2015 : Julien, étudiant à la faculté des sciences, Université de Dschang, années 2010 à 2014, filière biochimie, niveau 1 à 4.**

- Moi : bonjour, pouvez-vous me dire quelle faculté vous avez fréquenté à l'Université de Dschang ?
- Julien : *à l'Université de Dschang, j'ai eu à faire biochimie à la faculté des sciences, de la première en quatrième année en 2013-2014.*
- Moi : pouvez-vous me dire dans quelles conditions est ce que vous viviez à l'Université de Dschang ? Vos conditions d'études et de travail ?
- Julien : *en ce qui concerne l'Université de Dschang, ce que je pourrais dire comparativement aux autres universités c'est que... à Dschang, les étudiants vivent dans de bonnes conditions. Ils n'ont pas de problème de logement ni de problèmes de nutrition. La vie est moins coûteuse, ils mangent sans problème. Au niveau de leurs études, ils apprennent bien... Ils s'en sortent mieux en général. Du niveau 1 au niveau 3, je n'ai pratiquement eu aucun problème. J'ai évolué normalement. Je validais les éléments constitutifs... C'est... Au niveau quatre que j'ai eu tellement de problèmes que je me suis retrouvé en train de reprendre ce niveau, c'est-à-dire la maîtrise. Mais par la suite, j'ai quand même pu obtenir mon diplôme.*
- Moi : que vous est-il arrivé au niveau quatre ?
- Julien : *j'ai eu plusieurs problèmes de santé... Des problèmes personnels.*



- Moi : avez-vous remarqué à l'Université de Dschang des phénomènes tels que le tribalisme, les injures, des brimades, les grèves, le harcèlement, des règlements de comptes, etc.
- Julien : *oui... Bon ! À l'Université de Dschang, j'ai quand même eu à rencontrer certains cas ; une mésentente entre un enseignant et un étudiant. L'enseignant se trouvait à l'amphi 600. Puisque la salle est tellement vaste, lorsqu'un étudiant arrive en retard, il se retrouve assis au fond de la salle pendant qu'un enseignant fait son cours. Ce qui rend difficile d'écouter convenablement l'enseignant. Il était naturel qu'il s'énerve du fait que l'enseignant ne lui laisse pas le temps de bien recopier le cours qu'il est en train de dicter. Ce jour-là, l'étudiant a donc commencé à avancer des mots qui ont énervé l'enseignant, qui s'est retourné dos au tableau et a arrêté le cours pour ce jour. Mais d'autres jours, il a quand même pu continuer.*
- Moi : à quoi était due la difficulté d'écouter l'enseignant... Y a-t-il des micros ?
- Julien : *Il y a effectivement un microphone qui est mis à la disposition des enseignants. Mais spécialement ce jour-là, le micro avait un problème.*
- Moi : et le problème de places assises ?
- Julien : *euh... On programme les cours en fonction des effectifs. Parce qu'on peut programmer un élément constitutif qui peut être dispensé en même temps en biologie animale et en biochimie, c'est un EC de tronc commun, comme on dit communément. Ce qui fait que tous les étudiants vont se retrouver dans la même salle, à l'amphi 600. Et parfois, il arrive que certains restent debout pour pouvoir entendre au moins ce que l'enseignant est en train de dire.*
- Moi : hormis ces cas, y a-t-il eu d'autres problèmes dans les relations entre étudiants et enseignants, comme le harcèlement sexuel ?
- Julien : *en ce qui concerne ce domaine, je n'ai pas encore rencontré ce genre de cas.*
- Moi : et les problèmes entre étudiants tels que le vol, les bagarres, le viol, le meurtre ?
- Julien : *je ne me rappelle plus bien de l'année, mais je crois que c'était l'année 2011-2012, il y a eu quand même des cas de meurtre à Dschang. Il s'agissait d'un fonctionnaire qui sortait avec une étudiante... Un jour ils se sont retrouvés ensemble, et la fille ainsi qu'une de ses amies ont été poignardées.*
- Moi : par qui ?
- Julien : *par celui qui sortait avec l'une des deux, le fonctionnaire. On ne sait pas exactement ce qui s'est passé, mais d'après ce qui a été dit, les deux étaient ensemble dans une chambre jusqu'à ce que la copine de la fille est arrivée pour lui rendre visite. La suite a été de retrouver les deux corps sans vie dans la chambre.*
- Moi : que pensez-vous des conséquences possibles sur le fait qu'un enseignant arrête complètement le cours à cause d'un étudiant ? Cela gêne-t-il les étudiants ?
- Julien : *justement ça gêne ! Cela influence énormément sur la réussite des étudiants. Mais ce qui est bien c'est que malgré qu'il ait arrêté le cours ce jour-là, lorsqu'il a été reprogrammé quelques jours après, il a continué son cours.*
- Moi : y-a-t-il d'autres enseignants qui n'ont jamais repris le cours dans ces circonstances ?
- Julien : *non... C'est un peu rare.*
- Moi : beaucoup d'étudiants ont-ils validé la matière de cet enseignant ?
- Julien : *beaucoup validaient. Mais pour ça, il fallait vraiment lire son cours.*
- Moi : que pensez-vous qu'on puisse faire pour régler ce genre de problèmes à l'Université de Dschang ?
- Julien : *pour régler ce genre de problèmes, il fallait tout simplement réparer le micro ou mettre d'autres micros à la portée des enseignants pour que les étudiants puissent bien suivre les enseignements. Si les enseignements sont bien*

*suivis, les étudiants vont bien valider leurs matières. L'enseignant lui-même ne se rendait pas compte que tout le monde ne suivait pas bien le cours. À l'époque, il n'y avait que l'amphi 600 qui était approprié pour les cours de tronc commun, mais aujourd'hui on a construit l'amphi 1000 qui a été récemment inauguré. Voilà déjà une solution à ce problème.*

- Moi : merci pour votre aimable contribution.

**Entretien N°4 du 26 novembre 2015 : François, étudiant à la faculté des sciences, Université de Douala, filière biologie humaine et santé, années 2010 à 2014, niveau 1 à 4.**

- Moi : vous avez été étudiant de la première année à la quatrième année à la faculté des sciences de l'Université de Douala. Durant cette période, nous avez sans doute rencontré des difficultés jusqu'en 2014. Est-ce que vous pouvez me parler des conditions de vie et de travail des étudiants à la faculté des sciences de l'Université de Douala ?
- François : *À la faculté des sciences de l'Université de Douala, les étudiants sont dans un premier temps abandonnés à eux-mêmes.*
- Moi : pouvez-vous être plus précis ?
- François : *c'est-à-dire que, au niveau des évaluations... lorsqu'on fait des évaluations... d'abord même la préinscription qui commence au niveau 1. Il y a des vagues, des étudiants rejetés dont les dossiers ne sont pas acceptés ou dont les noms ne figurent pas sur les listes. Certains qui sont acceptés ont des difficultés à accéder au système Systhag d'inscription en ligne. Il est vrai qu'il a été mis sur pied l'association des étudiants pour gérer ce système d'inscription ; mais leurs services ne sont pas gratuits car ils exigent souvent un certain montant aux étudiants.*
- Moi : quels montants ?
- François : *1000 FCFA par étudiant. Mais malheureusement tout le monde n'a pas cet argent. Ce qui est un problème parce qu'il arrive que certains ne payent pas parce qu'ils ont des relations avec certains étudiants de l'association. Maintenant au niveau des enseignants, il y a certains étudiants qui se sont familiarisés avec certains enseignants... Pour ceux-là, les problèmes sont rapidement réglés. Ce qui amène souvent ceux qui sont lésés à former leur clan et refuser de s'accrocher à leurs autres camarades qui ont des relations particulières avec des enseignants. Là, maintenant, ça scinde en deux groupes.*
- Moi : cela a-t-il déjà conduit à une grève ?
- François : *je n'ai pas eu à assister à un tel mouvement, mais il m'avait été rapporté que les étudiants du niveau 4 filière mathématiques, lorsque je faisais le niveau 2, avaient grevé parce qu'ils n'avaient pas eu de prime de l'excellence. Ce problème de primes a engendré plusieurs autres problèmes pour différents niveaux d'étudiants car il semble que certains étudiants qui ne méritaient pas cette prime pour défaut de validation de l'ensemble des matières, avaient pourtant leurs noms sur les listes...*
- Moi : une situation que l'on rencontre aussi ailleurs !
- François : *exactement.*
- Moi : en dehors de ces cas, pouvez-vous me parler de problèmes plus personnels liés aux injures par exemple, au tribalisme, le vol, le harcèlement sexuel...
- François : *Je n'ai pas personnellement rencontré de tels cas, mais ce que je sais c'est que des étudiants se sont plaints de la disparition de leur trousse de dissection par exemple chez nous les biologistes. J'ai déjà entendu plusieurs fois des camarades la réclamer, et à la fin nous n'avons jamais pu en retrouver ni*

savoir qui l'a prise. Finalement le propriétaire est contraint d'abandonner les recherches parce que l'administration de l'établissement ne prend pas de tels cas au sérieux pour contraindre le voleur à se dénoncer et à restituer le bien.

- Moi : et qu'en est-il du harcèlement ?
- François : *je n'ai pas rencontré personnellement de tels cas, Monsieur... Il m'est arrivé d'avoir des camarades qui disent avoir été courtisés par des enseignants, comme ça été le cas d'une camarade, mais elle n'a pas parlé de harcèlement au point de dénoncer une telle situation.*
- Moi : comment a-t-elle réglé cette situation ?
- François : *ils l'ont réglé de façon silencieuse.*
- Moi : c'est-à-dire ?
- François : *comme pour dire qu'entre lui et elle, il n'y avait plus de problème. Que l'enseignant n'était plus vexé contre elle. J'en parle parce qu'il s'agissait de ma sœur... Elle était venue se confier à moi. Elle me disait qu'elle ne comprenait pas le comportement de tel professeur, qu'il ne faisait que lui faire la cour sans qu'elle y consente. Elle lui disait qu'il n'était pas son genre d'homme mais il ne faisait qu'insister.*
- Moi : comment a-t-elle réglé ce problème ?
- François : *elle m'a dit que pour régler ce problème, elle a évité de rencontrer l'enseignant.*
- Moi : cela a-t-il eu un impact sur sa formation ?
- François : *non !*
- Moi : l'enseignant a-t-il réagit ?
- François : *non ! il n'a pas réagit puisque cela s'est passé quand elle était en troisième année. Dès lors qu'elle a obtenu sa licence par la grâce de Dieu, elle a arrêté ses études. Donc... voilà ce qu'elle avait donné comme explication pour s'en sortir dans cette histoire.*
- Moi : y-a-t'il eu des cas de bagarre, de meurtre ... ?
- François : *non Monsieur, mais il y a eu quelques cas de coups de poings entre des étudiants dont certains faisaient partie de mon groupe au club croix rouge, ainsi qu'avec le président du club juste parce qu'il y avait eu des problèmes de partage d'argent durant les jeux universitaires. Voilà pourquoi nous nous sommes déchirés à coups de poings et injuriés. A part cela, durant le cursus je n'ai pas vraiment vu des gens s'accrocher à coups de poings.*
- Moi : cela avait-il une incidence sur les cours ?
- François : *les cours se déroulaient normalement.*
- Moi : que pensez-vous donc des effets de tels comportements ?
- François : *Bon ! Pour le cas du club croix rouge...ce club est vraiment le club far de l'établissement, pourtant certains ont préféré abandonner le groupe juste à cause de ce problème. Ils ont démissionné du club, mais pas de la fac. Puisqu'en faculté l'enseignant qui donne le cours magistral ne donne que le document photocopié aux étudiants et vient en fin de mois expliquer le cours à ceux qui sont présents. Il ne s'occupe pas de ceux qui ne sont pas là. Et après l'évaluation, généralement les notes ne sont pas bonnes parce que les cours n'ont pas vraiment été suivis. Dans notre promotion, nous avons à peine quatre personnes seulement en Master I qui avaient obtenu une moyenne de 12.*
- Moi : pouvez-vous me parler de cas d'injures, concernant des enseignants ?
- François : *ce cas se passait au niveau 1 en salle avec la masse d'étudiants. Il arrivait que les étudiants lancent des mauvaises paroles, des injures à l'enseignant. L'enseignant aussi leur renvoyait la balle. Mais il parvenait à achever le cours dans cette ambiance. Au niveau 3 maintenant, lorsque les effectifs se réduisent, l'étudiant ne peut plus faire pareillement parce qu'il sait qu'il sera très vite démasqué.*
- Moi : vous étiez donc très nombreux au niveau I !

- François : *oui ! En biologie humaine et santé nous étions 1500 étudiants environ.*
- Moi : *parlez-moi de la capacité d'accueil de l'amphi...*
- François : *la capacité d'accueil de l'amphi était environ de 600 places ou de 800, mais nous étions 1500. On était obligé de se serrer et de s'asseoir dans la promiscuité. D'autres s'asseyaient à l'extérieur de l'amphi, mais certains étudiants préféraient ne pas venir en classe. Cette situation a duré un semestre entier puis nous avons fait appel au Recteur pendant le second semestre et il nous a scindés en trois groupes. Et durant cette période il y a des étudiants qui ont préféré abandonner la fac pour des instituts privés.*
- Moi : *comment à votre avis pourrait-on donc améliorer la formation des étudiants face à ces difficultés ?*
- François : *oui Monsieur... A l'université, le premier problème concerne les effectifs pléthoriques. Donc s'il y a des locaux et assez d'enseignants... Le manque de personnel... Si on avait vraiment recruté suffisamment d'enseignants, on pouvait les dispatcher en fonction des effectifs. Par exemple je vous ai parlé de la division des étudiants de biologie en trois groupes, un même enseignant qui va passer trois fois de suite dans la journée dispenser le même cours, c'est fatiguant ! ce qui fait que, quand l'enseignant est fatigué et qu'un étudiant lance un mot déplacé, cela peut l'énerver et l'amener à s'acharner sur le reste des étudiants.*
- Moi : *quel effet sur vos notes ?*
- François : *en faculté nous étudions en groupe. Lors de l'examen, quand on nous remettait les copies corrigées, sur une même question abordée de la même manière qu'un ami, il arrivait que mon ami ait 17 sur 20 pendant que moi j'ai 4 sur 20. Ce qui fait que lorsque les notes sont affichées au babillard, il est impératif d'être présent pour voir ses notes sinon ça ne sert à rien de revenir le lendemain. Si on a des amis, ils peuvent nous communiquer la note parce que le lendemain les étudiants mécontents auraient déjà déchiré tous les résultats.*
- Moi : *je vous remercie pour ces informations.*

**Entretien N°5 du 30 novembre 2015 : Nadine, étudiante à la faculté des sciences, Université de Yaoundé 1, année 2012-2013, filière Sciences de la terre et de l'univers, niveau 1.**

- Moi : *je vais vous donner le thème intégral de notre entretien [...] C'est un phénomène général, dans lequel on recherche les facteurs, les modes, les acteurs et les impacts des violences sur la formation des étudiants au Cameroun. Il a par exemple été remarqué dans certaines facultés, de même que dans certaines grandes écoles, qu'il existe effectivement certains cas de violence mais dont certains n'en parlent presque pas. Vous avez été étudiante en faculté des sciences à l'Université de Yaoundé 1. En filière STU (sciences de la terre et l'univers). Pour l'année académique 2012-2013 en première année. Vous est-il arrivé de rencontrer des cas de violences dans votre faculté ?*
- Nadine : *ah, s'il faut appeler cela cas de violences. J'ai une camarade... Une camarade qui intéressait physiquement un enseignant, mais ce n'était pas réciproque pour ma camarade. Malheureusement pour elle, ses notes n'étaient jamais publiées.*
- Moi : *passait-elle les examens normalement ?*
- Nadine : *oui, mais les notes n'étaient jamais publiées. Bon, je ne sais pas si cela était lié à cet enseignant... Mais ce que je sais c'est que, moi aussi j'ai eu plusieurs problèmes de notes. Il n'est jamais arrivé que les notes soient affichées*

*sur le babillard sans que je n'écrive une requête. Il y avait toujours beaucoup de problèmes.*

- Moi : certainement des problèmes généraux communs à tous les étudiants mais pas seulement à vous en particulier !
- Nadine : *oui...*
- Moi : pouvez-vous me parler du mode de vie des étudiants en faculté des sciences ?
- Nadine : *je ne comprends pas où vous voulez en venir.*
- Moi : je voudrais que vous me disiez les conditions dans lesquelles travaillent les étudiants, les conditions d'études dans lesquelles vous avez été formée, vous sentiez-vous à votre aise ?
- Nadine : *plus ou moins, monsieur, je me sentais à l'aise parce qu'on organisait certains TD avec des aînés académiques qui se portaient volontaires pour nous entretenir sur certaines questions, notamment sur les dernières épreuves qui reviennent régulièrement aux examens. Donc moi je trouvais cela...bien !*
- Moi : en dehors du cas cité précédemment concernant votre camarade, avez-vous vécu des cas d'injures, des brimades, de racisme, de tribalisme, ce genre de choses... La destruction des biens matériels... ?
- Nadine : *tout au contraire, c'était lors des cours matinaux. Quand il fallait entrer dans l'amphi, il y avait des bousculades à l'entrée puisque nous étions très nombreux. Si le cours commençait à 7:30, il fallait venir en classe entre 5:00 et 6:00 du matin pour avoir une place devant la salle ou même une place assise parce que nous étions plus de 1000 à l'amphi 1001.*
- Moi : Donc l'amphi 1001 est censé accueillir au plus 1000 étudiants !
- Nadine : *oui mais nous étions plus de 1000 et les places assises n'étaient pas suffisantes. Nous étions toujours très serrés les uns contre les autres si bien que le Recteur s'est senti obligé de nous diviser en trois groupes, mais cette division n'était pas toujours respectée et on était toujours à l'étroit.*
- Moi : Avez-vous eu connaissance des cas de conseil de discipline ?
- Nadine : *Non, je n'en ai jamais eu connaissance.*
- Moi : avez-vous été personnellement victime de cas d'injures ou de harcèlement sexuel ?
- Nadine : *une seule fois avec un professeur dont je n'avais pas acheté le bord (document photocopié). Et il est revenu me trouver avec un autre bord pendant qu'il faisait son cours. Quand il a vu ce document qui ne lui appartenait pas, il l'a pris et l'a lancé loin devant et le document s'est complètement déchiqueté. Et plusieurs autres camarades en ont également été victimes, prendre des cahiers des étudiants et les lancer...*
- Moi : avez-vous pu valider cet élément constitutif ?
- Nadine : *oui, je l'ai validé.*
- Moi : mais le comportement de cet enseignant a-t-il eu un effet sur vos études ?
- Nadine : *je n'ai pas vraiment eu des séquelles mais ce qui est vrai c'est que, quand il entra en classe, je ne voulais plus vraiment écouter son cours... Parfois je préférais tout simplement ne pas venir dans sa classe.*
- Moi : comment avez-vous donc fait pour valider cet élément constitutif ?
- Nadine : *je bûchais, parce qu'on me disait qu'il était anti-validation. J'ai voulu prouver que je pouvais valider cette matière dans ces conditions.*
- Moi : et qu'en est-il des situations entre étudiants ?
- Nadine : *il y a des étudiants aussi à l'amphi qui se permettaient d'injurier nos professeurs. Les professeurs aussi... Il y a certains qui ne se laissent pas faire... Et aussi certains qui s'en moquent si bien qu'ils ne cherchent pas à savoir si les étudiants ont même compris ce qu'il est train de dire, même pas compris, même entendu seulement et ils continuent la dictée du cours sans tenir compte du fait que nous soyons à la ligne ou pas. C'est vrai que c'est la fac, mais on vient là*

*pour apprendre. Ainsi, parfois tu n'es même pas à la ligne, mais on dirait qu'il se prépare pour qu'on ne le soit pas. Il est inadmissible que pendant que nous nous efforçons de copier le cours, quelqu'un se permette de lire ses notes avec une certaine rapidité, ça devient difficile.*

- Moi : tous ceux qui ont rencontré ce genre de problèmes, pensez vous qu'ils aient eu d'autres problèmes après cela ?
- Nadine : *surement !*
- Moi : lesquels ?
- Nadine : *je prends mon cas personnel. Je n'ai pas eu ce genre de problèmes mais quand on affichait sur les babillards et que je n'avais pas soit, peut-être mon matricule complet...ça m'affectait. Il y a même une fois que j'ai décidé de ne plus faire de requête, d'abandonner...C'est quelqu'un d'autre qui m'a rédigé cette requête.*
- Moi : que pensez-vous de toutes ces situations ?
- Nadine : *ce que je peux dire c'est qu'il faudrait qu'on revoie le système universitaire au Cameroun parce que...euh...je vois comme si avoir le bac au Cameroun c'est comme être libre, ce qui ne devrait pas être. Selon moi, on devrait normalement bien encadrer les nouveaux bacheliers ce qui n'est pas le cas au Cameroun.*
- Moi : avez-vous une autre solution à proposer sur la formation ou sur les méthodes des enseignants ?
- Nadine : *quand je parlais de revoir tout le système c'était y compris tout ça. Parce que parfois il y avait certains enseignants qui venaient faire leur cours sans qu'il n'y ait de micro si bien qu'au fond de la salle on ne pouvait pas bien entendre.*
- Moi : et entre étudiants ?
- Nadine : *eh bien, en dehors des cas de bousculades, il arrivait que lorsqu'il fallait se lever pour aller se mettre à l'aise, des étudiants t'injurient en te disant du n'importe quoi et ça dévalorise un peu.*
- Moi : et cela gênait t'il dans votre formation ?
- Nadine : *oui, puisqu'il y en a qui ont abandonné. J'ai une amie aussi qui a abandonné. Elle était du genre à toujours vouloir aller aux toilettes et on l'insultait. Elle a abandonné. Quand j'ai changé d'établissement dernièrement, je l'ai appelée et elle me l'a expliqué.*
- Moi : que fait-elle maintenant ?
- Nadine : *je ne sais pas exactement, son numéro est disponible par moments.*
- Moi : est-ce aussi l'une des raisons qui vous ont faites quitter la faculté pour une école d'ingénieurs ?
- Nadine : *oui, c'est aussi l'une des raisons, la fac n'est pas du tout facile...Parfois il fallait qu'un cours s'achève à minuit au niveau 1, avec les risques d'agression, mais j'en n'ai pas été victime.*
- Moi : semble t-il qu'en faculté des sciences tout le monde ne valide pas !
- Nadine : *oui, c'est ça aussi, on valide peu, très peu, pas même la moitié des étudiants.*
- Moi : merci pour ces informations.

**Entretien N°6 du 30 novembre 2015 : Paul, étudiant à la faculté des sciences, Université de Douala, année 2012-2013, filière biologie humaine et santé, niveau 1.**

- Moi : bonjour, je voudrais juste vous rappeler le thème de cet entretien... Vous dites que vous avez fait la faculté des sciences à l'Université de Douala, quelle était votre filière ?
- Paul : *ma filière était biologie humaine et santé, en première année.*
- Moi : quelle année académique ?
- Paul : *c'était l'année académique 2012-2013.*
- Moi : pouvez-vous me dire quelles étaient les conditions de travail, d'étude et de vie des étudiants dans votre faculté ?
- Paul : *les conditions de travail... ?*
- Moi : je veux dire, rencontrez-vous des difficultés dans vos études comme par exemple le fait d'aller à la faculté malgré certaines conditions ?
- Paul : *non Monsieur, nous avons presque trois jours de cours par semaine. C'était du genre à être trop libre...*
- Moi : du style de liberté à pouvoir mener d'autres activités parallèles !
- Paul : *oui, c'est cela.*
- Moi : dans votre filière, avez-vous rencontré des cas de violence tels que les injures, des brimades, parfois du vol, des cas de harcèlement sexuel, des remarques dépréciatives entre étudiants, et même entre étudiants et enseignants, des bagarres, des disputes, des cas de grèves durant votre scolarité à la faculté des sciences ?
- Paul : *pendant toute ma scolarité à la faculté des sciences de l'Université de Douala, je n'ai pas rencontré des cas de grève. Seulement, il y avait des cas comme ceux où des étudiants levaient parfois le ton contre les enseignants. Parfois l'enseignant ne disait rien en se taisant, parfois il disait à l'étudiant concerné « sortez ! » quand la salle n'était pas pleine et cela calmait les esprits.*
- Moi : tout le monde était donc d'accord avec ce procédé !
- Paul : *oui. Puisque nous étions peu nombreux au niveau 1, l'étudiant concerné s'exécutait automatiquement.*
- Moi : donc il arrivait souvent que dans la classe l'enseignant repère l'étudiant qui sème le désordre !
- Paul : *oui, mais généralement au début de l'année, quand les étudiants sont encore nombreux, l'enseignant fait comme si de rien n'en était, quand des étudiants font du bruit au fond de la salle.*
- Moi : lorsque vous parlez du grand nombre d'étudiants en début d'année, vous voulez parler de quoi ?
- Paul : *que des étudiants démissionnent au fur et à mesure en cours d'année.*
- Moi : où vont-ils ?
- Paul : *eh bien, ils démissionnent pour... Enfin, d'autres disent que ça ne sert à rien de continuer les études car à la fin il n'y a pas d'issue, ils s'en vont donc. Pour d'autres, lorsqu'on affiche les premiers Cc, à cause des résultats catastrophiques, ils partent de la faculté.*
- Moi : dites-moi, qu'est ce qui rend ces résultats catastrophiques ?
- Paul : *au début, avec les premiers Cc, c'est parce qu'on ne s'est pas encore adapté au système.*
- Moi : les enseignants vous suivent-ils tout au long de votre formation ?
- Paul : *euh... on peut dire que, durant les TD, c'est à ce moment là que l'on nous répartit par salles. Donc, on nous divise en groupes de 30 ou 40 étudiants et par ordre alphabétique. C'est véritablement à ce moment là que lorsqu'une*

*correction d'épreuve est faite par exemple, on a l'occasion de lever la main et dire qu'on n'a pas bien compris telle chose.*

- Moi : à votre avis, qu'est ce qui peut être la cause de tous ces problèmes ?
- Paul : *lesquels ? les problèmes d'adaptation... ?*
- Moi : oui, avec ceux dont vous venez de parler.
- Paul : *en réalité, la majeure partie des étudiants ne savent pas vraiment ce qu'ils font là, en faculté. Ils disent que juste après le bac, ils partent s'inscrire en fac.*
- Moi : y-a-t-il beaucoup de démissions en fac ?
- Paul : *les démissions sont perceptibles en début d'année et en fin de second semestre. Le chiffre est presque divisé par trois.*
- Moi : avez-vous aussi démissionné pour les mêmes raisons ?
- Paul : *oui. Je me suis présenté à un concours une fois avec succès et j'ai quitté la fac.*
- Moi : quelle solution proposez-vous pour l'amélioration des conditions de travail et d'études des étudiants dans ces conditions déplorables ?
- Paul : *après le Bac, on a envie de..., je veux dire qu'il faudrait rendre professionnelles les filières universitaires de telle sorte que l'étudiant sente qu'en fin de formation il puisse trouver un emploi. Parce que, quand quelqu'un se retrouve à l'université, à vrai dire il y a des moments où l'on est désorienté, des fois on veut abandonner, mais ce n'est qu'avec un peu de force qu'on y reste. Donc il peut arriver qu'avec la tension que soulève la question de son avenir, on se laisse emporter par n'importe quoi, des fois on fait du désordre en classe sachant que cela ne nous sert à rien, des étudiants sortent mêmes, ils boivent de l'alcool ! des choses comme cela, il faut vraiment professionnaliser les filières.*
- Moi : croyez-vous que ces problèmes ont un côté positif pour les étudiants ?
- Paul : *Bien sûr, parce qu'il arrive que les étudiants fassent un mouvement à cause..., puisqu'ils ne savent pas ce qu'ils vont devenir après leur formation, s'ils arrivent qu'ils fassent un mouvement et que cela puisse toucher le politique les choses peuvent changer...*
- Moi : êtes-vous pour la grève ?
- Paul : *non ! je ne suis pas pour la grève.*
- Moi : comment alors régler ces problèmes sans passer par là ? N'y avait-il pas une association des étudiants ?
- Paul : *Il y en a.*
- Moi : quel est donc son rôle ?
- Paul : *c'est vrai qu'ils ne peuvent pas porter tous les problèmes des étudiants vers l'administration, ils ne s'occupent que des problèmes très graves...*
- Moi : Merci pour toutes ces informations.

**Entretien N°7 du 30 novembre 2015 : Yannick, étudiant à la faculté des sciences économiques et de gestion (FSEGA), Université de Douala, année 2010 à 2012, niveau 1 & 2.**

- Moi : j'aimerais bien vous rappeler le thème de cet entretien... Il s'agit d'un problème concernant le Cameroun par rapport à la formation suivie par les étudiants. Il y a plusieurs enquêtes qui sont faites en rapport avec ce sujet dans les lycées, mais l'aspect universitaire est un peu délaissé. Vous avez fait FSEGA de 2010 à 2012 et vous avez arrêté vos études en deuxième année. Pouvez-vous me décrire les conditions d'études et de travail qui existent dans cette faculté ?
- Yannick : *le travail dans cette faculté est réparti en cours magistraux... Il y a ce problème d'affluence des étudiants. Les amphis n'arrivent pas à contenir toutes les masses d'étudiants. C'est un véritable problème. Ce qui fait que*



*parfois...Ceux qui arrivaient en retard, en début d'année, au début du premier semestre, avec l'affluence, nous pouvions atteindre environ 5000 étudiants dans un amphitheâtre de plus de 1000 places. Parce que la FSEGA a une formation classique, SECO et une formation professionnelle. La formation professionnelle c'est le marketing, MCV (marketing-commerce-vente), et comptabilité et finances, et la formation classique c'est en SECO (sciences économiques) ; après la spécialisation arrive en troisième année. On peut virer en SECO 3, ou faire aussi ECOMOG (économie monétaire et gestion). Ce sont les trois filières de la troisième année.*

- Moi : vous est-il arrivé de rencontrer des cas tels que les injures, les brimades, le tribalisme, les harcèlements sexuels, entre étudiants et, entre étudiants et enseignants ou avec des administrateurs... ?
- Yannick : *personnellement, non !*
- Moi : connaissez-vous des personnes ayant vécu ce genre de situations, même des cas de vol, de destruction de biens ?
- Yannick : *non.*
- Moi : même des bagarres ?
- Yannick : *des bagarres ? oui, il y en avait ! elles étaient dues le plus souvent au manque de places assises ; vue l'affluence dans les amphis, il y en avait qui réservaient des places pour d'autres et quand les retardataires arrivaient, cela créait des bagarres.*
- Moi : croyez-vous que ce genre de problèmes avait des impacts sur la formation ?
- Yannick : *Il se pourrait bien, car un étudiant qui fait l'effort de venir en classe et qui ne parvient pas à s'asseoir pour bien suivre le cours, cela a forcément un impact sur sa formation.*
- Moi : cela avait-il aussi un effet sur les notes ?
- Yannick : *Bah ... Il y avait aussi ce problème persistant des notes qui ne sortent pas, le plus souvent c'est récurrent, et même les noms après les évaluations. J'ai personnellement eu à faire près de deux mois, avant de voir une de mes notes affichée, et pendant ce temps, j'allais tranquillement en classe.*
- Moi : que pensez-vous donc des conditions d'encadrement des étudiants en FSEGA ?
- Yannick : *je pense que les enseignants n'encadrent pas bien les étudiants. La plupart de ces enseignants sont aussi occupés dans des Ecoles privées. Du coup, ils leur accordent plus d'importance. Ce qui fait que lorsqu'ils viennent dispenser le cours, ils ne se préoccupent pas de ceux qui ont de la peine à suivre...*
- Moi : que voulez-vous dire par là ?
- Yannick : *ils n'entrent pas en profondeur dans les cours, l'encadrement est difficile.*
- Moi : et les séances de TD ?
- Yannick : *il y en avait, mais elles n'étaient pas effectuées à 100%. C'est vrai que pour la plupart, elles étaient dirigées par des étudiants doctorants.*
- Moi : que pensez-vous donc que l'on puisse faire pour améliorer les conditions de formation des étudiants ?
- Yannick : *pour ma part, je dirai que le premier problème se situe au niveau de la capacité d'accueil des étudiants dans les amphis. Il faudrait un moyen pour contenir la masse des étudiants qui arrivent dans les amphis, comme en créant des amphis plus grands, en fonction de la masse des étudiants et bien les aménager ; parce que parfois dans les amphis, il y a les problèmes de micros qui dérangent, il faut absolument un micro pour que les étudiants puissent bien suivre le cours. Et il y a aussi les problèmes des tableaux qu'il faut aménager. Il*

*faudrait aussi l'effectivité des travaux dirigés, particulièrement en FSEGA de l'Université de Douala.*

- Moi : je vous remercie pour toutes ces informations.

**Entretien N°8 du 03 décembre 2015 : Marie, étudiante à l'Institut des Sciences halieutiques, Université de Douala, années 2012 à 2016, filière transformation et contrôle de qualité des produits halieutiques, niveaux 1 à 4.**

- Moi : je me propose de vous rappeler le thème de cet entretien... Vous êtes étudiante en première année de Master 1 à l'ISH option TCOQ. Vous avez déjà passé trois années dans cette école. Pouvez-vous me dire quelles sont les conditions d'étude, de formation et de vie des étudiants à l'ISH ?
- Marie : *Monsieur, les conditions de vie d'abord des étudiants à Yabassi ne sont pas du tout faciles aussi bien sur le plan alimentaire, sur le plan du milieu et sur le plan social... elles ne sont pas du tout faciles. Parce qu'il y a beaucoup d'étudiants qui n'ont pas le savoir-vivre avec les autres. Dans les dortoirs, on était confronté à certains problèmes à savoir : aux toilettes, il y avait des garçons qui ne respectaient pas les toilettes réservées aux filles...donc des problèmes comme ceux-là. Parfois il y avait des étudiants qui entraient dans nos chambres tous les jours si bien que quelqu'un ne pouvait pas vivre en paix dans sa chambre, tranquillement. D'autres jours ils avaient décidé de jeter les marmites et les casseroles dans les couloirs, donc c'était grave...Parfois certains sortaient de leur chambre juste pour mettre les autres mal à l'aise.*
- Moi : pouvez-vous donc me décrire davantage des cas de violence que vous auriez rencontrés depuis que vous êtes dans cet établissement ?
- Marie : *Bah, ce que je pourrais dire c'est que parfois mes camarades bagarraient souvent au stade et dans des rares cas hors du stade.*
- Moi : donc les bagarres sont rares hors du stade !
- Marie : *oui, mes camarades bagarrent parfois mais plutôt sur le stade, en dehors du stade, non.*
- Moi : et qu'en est-il des cas comme des injures ?
- Marie : *il y a des injures Monsieur, cela ne peut pas manquer, il y a des gens qui sont là pour toujours dire du n'importe quoi aux autres. Il en a qui sont toujours là pour lancer des ragots sur les autres parfois sur l'établissement.*
- Moi : donc des calomnies ?
- Marie : *oui, monsieur.*
- Moi : est-ce qu'il y a aussi des cas de menaces verbales...
- Marie : *ah, quelqu'un peut être menaçant, mais nous prenons toujours cela à la légère. Quelqu'un peut le dire mais souvent dans des blagues, mais sérieusement non.*
- Moi : des cas de viol ?
- Marie : *pas à ma connaissance.*
- Moi : des meurtres, ou des tentatives de meurtre ?
- Marie : *non, non, non...Pas encore.*
- Moi : des cas de disputes entre filles ?
- Marie : *Cela alors, ça ne peut pas manquer ou entre garçons, ça ne peut pas du tout manquer (sourire...), et entre filles et garçons, ça ne peut pas non plus manquer.*
- Moi : des cas de grève...
- Marie : *grève... ? dans quel sens ? des étudiants ?*
- Moi : des cas de grèves en général ou de préparation à la grève...

- Marie : *bah, monsieur, la seule grève à laquelle on avait assisté c'est celle quand nous sommes arrivés en première année. Nos aînés avaient grevé. C'est la seule grève à laquelle j'ai assisté.*
- Moi : *quel en était la cause ?*
- Marie : *il y avait des étudiants qui revendiquaient les 50 000 FCFA (la prime d'excellence du chef de l'état de 77 euros environ), il y avait ceux qui avaient des problèmes de numéros matricules, il y avait ceux qui avaient des problèmes de confusion dans la programmation des cours à l'ISH, donc c'était tout ça.*
- Moi : *avez-vous été une fois personnellement harcelée sexuellement par un enseignant ou par un de vos camarades ?*
- Marie : *venant de la part de mes camarades..., oui, ça ne peut pas manquer étant donné qu'il y a peu de filles à l'ISH par rapport aux garçons, donc, ça ne manque pas. Quand quelqu'un se présente à vous et que vous le repoussez, cela se termine par des ragots, de sales histoires qui vont parcourir le campus. Ils finissent par inventer une histoire dans le but de vous salir.*
- Moi : *tout ce dont vous venez de me parler, qu'est-ce qui à votre avis cause tout cela ?*
- Marie : *je pense que c'est l'environnement qui joue sur nous tous à Yabassi. Nous sommes dans un cadre restreint et trop renfermé, il n'y a presque pas de distraction, donc quand les gens n'ont rien à faire, ils ne font que parler, il n'y a pas d'autre distraction, à part l'école.*
- Moi : *des enseignants y sont-ils aussi impliqués ?*
- Marie : *pas à ma connaissance.*
- Moi : *j'espère que vous n'avez pas peur de parler...*
- Marie : *non, monsieur !*
- Moi : *alors, tout ceci a-t-il des conséquences sur la formation des étudiants, sur la votre ou sur celle de vos camarades ?*
- Marie : *oui, tout cela agit sur plusieurs choses. Il y a certains de mes camarades qui arrivent souvent à un point où faire un TPE (travail personnel de l'étudiant) en groupe devient impossible parce qu'il y en a qui vont dire n'importe quoi sur les autres. Il y aussi des étudiants qui n'arrivent plus à se concentrer à l'école ou à étudier, par exemple d'autres disent que « je ne veux plus étudier avec toi »...*
- Moi : *Cela a-t-il causé des échecs ?*
- Marie : *oui, pour beaucoup de personnes, surtout ceux qui n'arrivent pas à trouver le temps pour étudier, les conditions d'études étant précaires.*
- Moi : *personnellement, cela a-t-il un effet sur vous ?*
- Marie : *non ! cela ne me dérange pas du tout, étant donné que la majeure partie des heures auxquelles les étudiants font ça ne correspondent pas à mes heures d'étude.*
- Moi : *vous n'avez pas non plus rien à reprocher aux pratiques des enseignants...*
- Marie : *non.*
- Moi : *comment peut-on donc régler ce genre de problèmes ?*
- Marie : *monsieur, à mon niveau, je ne pense pas qu'on puisse vraiment parvenir à régler ce genre de problèmes, car tout tourne autour de la mentalité des étudiants. Je ne vois pas comment on pourrait faire changer leur façon de parler ou leur façon de faire.*
- Moi : *en ce qui concerne les difficultés de vie et le problème des infrastructures, avez-vous une solution ?*
- Marie : *s'il vous plait Monsieur, vous n'allez pas me dire que vous pouvez améliorer le marché et les produits de première nécessité dans la ville de Yabassi ou le problème d'eau, les conditions de vie sont déjà difficiles au niveau de la ville même. Donc on vit avec et on fait avec.*

- Moi : et en dehors des problèmes liés à la ville elle-même, pour les infrastructures ?
- Marie : *des problèmes comme le manque de connexion internet sur le campus nous empêchent vraiment d'évoluer dans nos études. En plus les programmations des cours ne sont pas respectées, parfois vous êtes au quartier et on vous appelle précipitamment un jour, qu'il faut venir suivre un cours alors qu'on n'a pas été informé à l'avance, parfois on modifie le programme, donc des choses comme ça.*
- Moi : merci pour ces informations.

**Entretien N°9 du 03 décembre 2015 : Prisca, étudiante à l'Institut des Sciences halieutiques, Université de Douala, années 2012 à 2016, filière gestion des pêches et des écosystèmes aquatiques, niveaux 1 à 4.**

- Moi : je vais vous donner le thème de notre entretien. Il est le suivant... Vous êtes actuellement étudiante en Master 1 à l'ISH, option GEPEA. Vous avez déjà passé trois années dans cet établissement. En tant que telle, pouvez-vous me parler des conditions de vie et d'étude des étudiants à l'ISH ?
- Prisca : *excusez-moi Monsieur, quand vous parlez des conditions de vie, c'est dans quel sens ? les conditions du milieu ?*
- Moi : le milieu de vie, le cadre, l'environnement... dans la ville de Yabassi et sur le campus.
- Prisca : *(rire...) je dirai tout d'abord qu'à Yabassi, on sait tous qu'il ne fait pas très bon vivre, avec la vie qui est excessivement très chère, les conditions climatiques et l'entourage sont hostiles. Quand je parle d'entourage, je parle des autochtones qui ne sont pas aussi très hospitaliers. Mais on fait avec, du moment où entre nous étudiants, on forme une famille et nous essayons de nous serrer les coudes, et... Voilà !*
- Moi : au cours de votre formation, depuis votre entrée dans l'établissement, vous est-il arrivé de rencontrer des cas de violence ?
- Prisca : *Hum... ?*
- Moi : je parle des cas de violences, par exemple des injures.
- Prisca : *oui, oui ! ça ne manque pas entre nous, étudiants... Et aussi avec les gens de l'extérieur, je crois.*
- Moi : et entre les étudiants et les enseignants ?
- Prisca : *non !*
- Moi : et les cas de vol ?
- Prisca : *pas régulièrement. Cela arrivait de temps en temps quand j'étais en première année et aussi en deuxième année.*
- Moi : et en troisième année ?
- Prisca : *le phénomène est plutôt rare.*
- Moi : et en ce qui concerne le fait de détruire ce qui appartient à un étudiant...
- Prisca : *une pareille histoire est arrivée, pendant mon stage. Une étudiante a saccagé la chambre d'un autre étudiant.*
- Moi : était-ce sa copine ?
- Prisca : *oui.*
- Moi : et vous. Vous est-il arrivé d'être harcelée par un camarade ?
- Prisca : *oui, en première année.*
- Moi : quel effet cela a-t-il eu sur vous ?
- Prisca : *cela ne m'a pas dérangé puisque c'est une situation que j'avais déjà rencontrée, donc je savais comment gérer le problème.*

- Moi : et des cas avec les enseignants ?
- Prisca : *non.*
- Moi : qu'en est-il des cas de viol.
- Prisca : *ah, oui, j'en ai entendu une fois dans la ville, je crois que c'était l'année passée ou l'année surpassée.*
- Moi : entre étudiants ?
- Prisca : *non ! (sourire...).*
- Moi : Y –a-t'il des bagarres ?
- Prisca : *oui.*
- Moi : des grèves ?
- Prisca : *oui, il y en a.*
- Moi : et que se passe t-il dans l'établissement en cas de grève ?
- Prisca : *(petit silence...) je ne saurais le dire parce que la grève qui s'est vraiment faite ressentir c'était la grève, je ne me rappelle plus bien, je devais être en première ou en deuxième année. On avait carrément arrêté le cours, en tout cas on faisait cours dans la salle des premières années. Ce jour on avait vraiment arrêté le cours parce que les étudiants étaient fâchés.*
- Moi : pourquoi étaient-ils fâchés ?
- Prisca : *c'était à cause des 50 000FCFA (prime de l'excellence du chef de l'état de 77 euros environ).*
- Moi : tous ces cas de violence cités, pensez-vous qu'ils soient justifiés ?
- Prisca : *à mon avis, rien n'est normal, cela ne se justifie pas.*
- Moi : cela a-t-il des répercussions sur la formation des étudiants ?
- Prisca : *(silence...) je dirai de façon indirecte... dans la mesure où...Bon, je prends le cas de la grève. Quand un étudiant est mécontent, au point de le manifester au grand public, cela peut empiéter déjà sur l'image de l'établissement au cas où les gens de l'extérieur s'en aperçoivent. Cela joue aussi sur le psychique de l'étudiant car il se dit qu'il se retrouve en train d'avoir des préjugés par rapport à sa formation. Il se pose des questions comme celle de savoir ce qu'il deviendra après ses études. Mais pour les cas de violences entre étudiants, ce sont des choses qui arrivent...*
- Moi : cela n'est pas gênant ?
- Prisca : *ça ne gêne pas, ça ne gêne en rien !*
- Moi : connaissez-vous quand même un étudiant ou une étudiante qui aurait abandonné ses études pour ces raisons ?
- Prisca : *c'est le plus souvent ceux qui arrivent en première année qui désistent à cause des conditions de vie. Mais une fois que quelqu'un décide de commencer les cours, je n'ai jamais vu quelqu'un abandonner à cause de la violence, des injures ou des bagarres.*
- Moi : à votre avis, quelle serait la solution pour régler ce genre de difficultés sur le plan institutionnel pour améliorer la formation ?
- Prisca : *(rire), (silence).*
- Moi : que peut-on par exemple faire pour améliorer les conditions d'études des étudiants et les infrastructures, les conditions de travail ?
- Prisca : *Voilà ! pour les conditions de travail des étudiants, on devrait mettre à la disposition des étudiants, un meilleur cadre pour bien étudier. (silence...). Monsieur, il y a certains problèmes administratifs que je ne comprends pas souvent. Mais, ce que je dirais c'est que c'est mieux de prêter un peu l'oreille à ce que les étudiants disent. Parce que c'est à base de ça que l'on pourra améliorer leur formation. Par exemple, les étudiants de cinquième année se plaignaient dernièrement en parlant d'équivalence de leur diplôme. C'est un problème que l'on peut facilement résoudre une fois compris, pour savoir ce qu'il*

*faut faire pour les satisfaire ainsi que ceux qui viendront après eux... Voilà ce que je pourrais dire par rapport à ça.*

- Moi : je vous remercie pour cet entretien.

**Entretien N°10 du 04 décembre 2015 : Sylvie, étudiante à la faculté des sciences, Université de Yaoundé I, années 2011 à 2014, physique-chimie, niveaux 1 à 3.**

- Moi : je voudrais vous rappeler le thème de cet entretien : « violence à l'université au Cameroun : acteurs, modes, facteurs et impacts sur la formation des étudiants ». Vous dites que vous avez fait l'Université de Yaoundé I, de 2011 à 2014 où vous avez obtenu votre licence, pouvez-vous me décrire les conditions de vie, d'étude et de travail des étudiants à l'Université de Yaoundé I ?
- Sylvie : *les conditions de vie ? vous voulez dire ceux qui vivent dans les cités universitaires ?*
- Moi : la vie des étudiants en général.
- Sylvie : *extra et intra universitaire ?*
- Moi : oui, par exemple.
- Sylvie : *bien ! La vie des étudiants n'est pas trop aisée à Yaoundé I particulièrement. Bon... Si on prend peut-être le cas... Euh, des logements sociaux d'abord, les logements sociaux..., les toilettes ! Les pots se sont déjà tous dégradés et de l'eau coule jusqu'à la salle des handicapés et en face du restaurant universitaire n°2 et aussi au niveau du restaurant universitaire n°1. Bien..., au niveau des plats, des repas faits à l'université, les repas quand même sont consistants et je m'en souviens encore, quand j'étais en année de licence, il avait été préparé un repas avec du poisson avarié. Les étudiants sont partis devant le rectorat et se sont plaints, le Recteur est sorti de son bureau et le restaurant n°2 a été fermé. Dans ce sens quand même, le problème a été réglé puisque les ventes y ont été arrêtées. Et maintenant, au niveau du restaurant n°1 celui qui est juste à l'entrée de la cité U, on y prépare de la bonne nourriture. Au niveau des chambres, avant pour en obtenir une, il fallait avoir des relations, mais maintenant avec le nouveau système, tout se fait en ligne. Dès qu'on paye ses droits universitaires, on est presque sûr d'avoir une chambre sur le campus, il suffit de remplir les formalités et de répondre aux critères, dans ce sens quand même, le problème est réglé. Maintenant au niveau de l'Ecole proprement dite, donc des enseignements et tout, et tout... On a généralement affaire aux grands profs, mais la plupart des grands profs anglophones ne dérangent pas, ils s'arrangent à ce qu'il y ait une complicité entre l'étudiant et lui pour que son cours soit compris, pour que, quand il dicte le cours, on puisse écrire. Par contre, les professeurs francophones dérangent beaucoup et les nouveaux doctorants que l'on recrute, quand on est une belle femme à leur convenance, quand on arrive ils nous dérangent. Par exemple au laboratoire de physique-chimie, l'enseignant qui nous recevait à ce laboratoire nous dérangeait particulièrement, ...me dérangeait particulièrement. Donc chaque fois qu'on arrivait en laboratoire comme en troisième année, les effectifs sont plus réduits, et on divise les étudiants par groupes, il me disait parfois que « toi la fille du huit mars là, reste debout ! », donc il fallait rester dans cette position même si l'on voulait trouver une réponse.*
- Moi : mais pourquoi vous appelait-il « la fille du huit mars » ?
- Sylvie : *pour rien comme ça, il disait que « le huit mars, toutes les femmes sont belles, elles changent de coiffure et vraiment..., ainsi de suite... ». En fait c'était*

un peu comme cela. Donc il s'arrangeait à ce que je sois toujours en collaboration avec lui. Si c'est le groupe de TP qui passe, il me met chef de groupe parce qu'il faut obligatoirement le chercher pour prendre nos notes. Au département de chimie quantique, il y a aussi un enseignant là-bas. D'ailleurs on le connaît déjà, il est réputé et très méchant. Quand on avait des ennuis avec lui, nous partions toujours nous plaindre chez le chef de département. Mais comme ce sont des collaborateurs, il est bien vrai que le chef de département ne dérange pas et il ne savait pas trop quoi faire pour atténuer la situation, il nous disait seulement « laissez tomber je vais lui en parler, je vais lui en parler... » Mais jusque là aucune mesure n'était prise. Ce qui fait qu'il y a encore une camarade cette année qui n'a pas pu finir avec sa matière parce qu'elle a mal choisi son groupe de TP dont les horaires de travail correspondaient avec ceux du cours de cet enseignant. Ce qui fait qu'elle est obligée de revenir faire cette matière. Elle a supplié le prof longtemps mais sans suite. Comme le prof lui faisait des avances et elle n'a pas cédé, il lui a fait comprendre que dans tous les cas, elle reprendra sa matière l'année prochaine. En fait c'est cela le véritable problème. Et les notes aussi... On ne prend pas trop en compte les requêtes en fac et... Il y a encore quoi d'autre ?... les enseignants n'en font qu'à leur tête, ils font comme ils veulent...

- Moi : vous vous sentiez un peu marginalisés !
- Sylvie : oui, les enseignants disent qu'ils sont notre dieu ici à l'école, donc tout dépend de l'enseignant. S'il le veut il peut aider comme il peut décider de ne pas le faire peu importe chez qui on va se plaindre. Si par malheur on a un enseignant qui est notre parrain chez qui on va se plaindre, c'est là où l'on va tout gâter ; l'enseignant objet de plainte va seulement nous clouer à tous les niveaux ! Sauf si notre parrain est son chef sur le plan administratif. Ce qui fait que, comme notre prof d'anglais était trop méchante, elle nous a donné plusieurs notes en dessous de la moyenne, si bien que 70% de la salle avait de la sous moyenne, et les notes ne sortaient pas.
- Moi : méritiez-vous ces sous-moyennes ?
- Sylvie : non ! On avait les copies en mains correspondant à ce qui était affiché. Elle disait qu'elle ne nous gère pas (n'a pas de temps à nous consacrer). Nous sommes donc partis chez le Doyen le Professeur [\*\*\*], c'est lui qui a tranché ce problème et il a envoyé la nouvelle qu'elle doit régler notre problème, et le problème a été résolu. Il y a encore une autre fois, je ne m'en souviens plus... Il y a encore eu un autre problème de ce genre.
- Moi : vous semblez avoir beaucoup de problèmes ! (elle m'interrompt...)
- Sylvie : une fois en troisième année où nous devrions passer les examens, le nouveau Recteur avec sa nouvelle politique a demandé qu'après la publication des résultats de la session normale, une séance d'examens doit être programmée automatiquement, tout est donc programmé à l'avance. Il y a donc le professeur de chimie 302, il n'avait pas affiché les notes à temps. La session de rattrapage de sa matière était programmée pour 10 heures la même journée, et lui, il a affiché les notes à 09h45 et a demandé que nous compositions. Nous avons grevé. Nous sommes partis chez le doyen qui nous a accordé un délai supplémentaire d'une semaine pour nous préparer. L'enseignant de chimie nous avait pourtant dit qu'il devait cette journée, nous redonner la même épreuve qu'à la session normale, mais nous avons refusé parce que psychologiquement nous étions atteints et parce que 75% d'étudiants étaient admis au rattrapage, non capitalisés. C'est une matière très difficile. Et peut-être même il y avait 3% de validé et pour le reste, ici on appelle ça des notes modulables. Donc c'est un peu ça le quotidien de la fac.
- Moi : tous ces problèmes vous ont-ils perturbée ?

- Sylvie : *oui, c'est pour cela que j'ai fui la fac pour une grande école. Je savais qu'avec cet enseignant là pour encadrant, tant que je ne céderai pas, je n'aurais aucune chance de soutenir tant qu'il est là.*
- Moi : maintenant entre vous et vos camarades, femmes comme hommes, y avait-il des problèmes récurrents ?
- Sylvie : *pas du tout.*
- Moi : avez-vous rencontré des problèmes tels que des injures, des bagarres ?
- Sylvie : *non !*
- Moi : le vol ?
- Sylvie : *le vol, oui. On venait nous agresser quand nous bûchions en classe parce que la faculté parfois n'était bien éclairée, dans la nuit. Et aussi quand nous faisons le cours de techniques de création d'entreprise, il y avait un type nu qui venait parfois nous déranger.*
- Moi : un type c'est-à-dire un fou ?
- Sylvie : *non, un Monsieur normal, nu, du genre avec des pratiques obscures... Ce qui fait que généralement avec l'enseignant, nous prions en classe. Puisque nous avions cours de 19 heures à 21 heures, l'enseignant était obligé de réduire les heures de cours, ensuite il a mis ce cours aux heures de TD parce que dans la nuit on avait beaucoup de trucs en faculté. Même le jour de la classe de chimie, on avait le même problème. Des hommes nus qui venaient dans la salle des profs du restaurant n°2, torse nu, des hommes bien portant qui n'étaient pas des fous, parce qu'ils cachaient leurs visages. Quand l'un d'eux était venu en classe, le professeur [\*\*\*] a donc fait la prière puis il nous a congédié tout en disant que si l'un de nous rencontrerait une quelconque difficulté, qu'on puisse l'appeler parce c'est lui le responsable du cours.*
- Moi : que pensez-vous donc qu'on puisse faire pour régler tous ces problèmes infrastructurels et relationnels ?
- Sylvie : *je pense que le conseil de discipline ne doit pas exister uniquement que pour les étudiants, il doit aussi exister pour les enseignants. Oui ! C'est un peu ce à quoi je pense... Et au niveau des agressions en faculté, c'est parce qu'il n'y a pas d'éclairage. La nouvelle politique du Recteur actuel est qu'à 22 heures, on arrête tout. Mais cela pénalise certains parce qu'il y a ceux qui préfèrent étudier à partir de cette heure là à cause du calme. Habituellement on fini les cours à 18h00, d'autres vont donc se reposer pour revenir à 22h00 étudier. Par contre la nouvelle politique de l'établissement stipule qu'à 22h00, la police du campus doit fermer toutes les salles et se rassurer qu'il n'y a plus d'étudiants dans les environs... C'est juste qu'il faille aussi qu'on éclaire toute la faculté, même les zones d'ombre, les routes.*
- Moi : merci pour ces informations, vous m'avez dit beaucoup de choses. Je suis étonné d'entendre qu'il y a des hommes qui marchent tout nu la nuit sur le campus !
- Sylvie : *oui ! à Yaoundé I. Ce qui fait que quand on étudiait avec nos machines, beaucoup plus les gars de polytechnique qui arrivaient, quand ils voulaient se reposer un peu, ils mettaient leur lap top ici (sous leur nuque), puis ils se couchent. Si bien que quand les agresseurs arrivent ils disent « lap tops, téléphones au bout des tables ». Ils ont des machettes, ils sont bien armés, ce n'est pas du jeu. Mais ce sont nos camarades...parce ce que ce sont eux qui savent qui est propriétaire de tel ou tel appareil.*
- Merci infiniment pour ces informations.



### **Entretien N°11 du 08 décembre 2015 : Eric, étudiant à l'Université de Dschang, années 2012 à 2015, filière biochimie, niveaux 1 à 3.**

- Moi : après avoir rappelé le thème... Vous m'avez dit qu'à l'Université de Dschang, vous avez fait de la première à la troisième année de Licence jusqu'en 2015 où vous avez obtenu votre diplôme. Pouvez donc me décrire les conditions de vie, d'étude, de travail des étudiants à l'Université de Dschang ?
- Eric : *déjà à l'Université de Dschang, il y a une panoplie d'étudiants qui choisissent la faculté des sciences. Là je faisais biochimie ; déjà au niveau 1, nous étions très nombreux et au niveau de l'amphi 600 approprié pour les cours de tronc commun, la visibilité n'était pas de qualité. Il y avait aussi un cours de chimie au cours duquel l'enseignant était vraiment très rapide et il ne tenait pas compte du fait qu'on est compris le cours ou pas du tout. Et il avait mis sur pied un document qu'il appelait « le bord de l'étudiant ». Et quand vous disiez que « je n'ai pas compris », lui il disait « allez chercher le bord ». alors on ne savait pas à quel niveau ce « bord de l'étudiant se trouvait ». Ceux qui réussissaient à le trouver en faisaient des photocopies, bref c'était un peu comme cela que ça se passait... Parfois nous étions obligés de nous assoir sur les escaliers pour bien voir au niveau du tableau.*
- Moi : en dehors de ces cas, qu'en est-il des conditions de nutrition des étudiants dans la ville ?
- Eric : *bah ! Il y a véritablement beaucoup à manger à Dschang. Comme c'est un milieu public, on y trouve des riches, des modestes et des pauvres. Il y a vraiment à manger pour tout le monde.*
- Moi : avez-vous vécu des phénomènes tels que les vols, les bagarres et choses semblables ?
- Eric : *bien sûr !*
- Moi : même des sanctions disciplinaires ?
- Eric : *oui ! Et dans ma promotion, au niveau 1, les injures lors des cours étaient courantes. Il suffisait juste d'un clic et tout se déclenchait « salop, topo... » et tout cela dans une rime. Il y a eu un cas, lors d'un cours de géologie générale, un étudiant qui s'est confronté à un enseignant, Docteur [\*\*\*]. L'étudiant lui a donné un coup de poing. Tout était parti d'un chapeau ; l'enseignant ne voulait pas qu'on porte un chapeau pendant la classe mais l'étudiant en question en a porté un. Et la sanction qui a été donnée à celui-là c'est que les vigiles l'ont neutralisé et après on l'a séché trois ans (suspendu pendant trois années universitaires sur le territoire camerounais). Et ce n'est pas le seul cas, il y a aussi eu un Délégué d'étudiants qui a eu un affrontement avec un enseignant de biologie. Le problème est arrivé chez le Recteur et tout a été tranché. Quand le même étudiant a été admis au niveau 3, il y a encore eu un choc avec un autre enseignant si bien que l'administration s'est sentie obligée de le sécher un semestre.*
- Moi : qu'en est-il des problèmes entre étudiants comme le vol, les bagarres et choses semblables...
- Eric : *si ! ça ne manque pas.*
- Moi : cela vous est-il arrivé ?
- Eric : *pas encore. J'ai toujours protégé mes affaires contre le vol, parce qu'en étant négligeant, vos choses disparaissent.*
- Moi : pensez-vous que ce genre de problèmes a une influence sur la formation des étudiants ?
- Eric : *hum...*
- Moi : en dehors des cas que vous venez d'évoquer, y-a-avait-il un effet positif sur la formation des étudiants ?

- Eric : *effet positif, non. Mais effet négatif, oui ; dans la mesure où l'enseignant de BA avait toujours été dur avec les biochimistes et le même cours de BA qu'il donnait au niveau de ceux qui faisaient la filière biologie animale, quand on comparait nos résultats ce n'était pas pareil.*
- Moi : aviez-vous une explication à cela ?
- Eric : *en fait nous ne pouvions que tout déduire parce l'enseignant lui, disait souvent qu'il n'aime pas les biochimistes et quand on allait dans le laboratoire, il était plus exigeant envers nous qu'avec les biologistes.*
- Moi : avez-vous quand même validé cette matière ?
- Eric : *oui, mais avec beaucoup de peine.*
- Moi : que pensez-vous donc de toutes ces situations en général ?
- Eric : *je ne trouve pas que ce soit une bonne situation que les enseignants et les étudiants agissent de cette façon. Il faut une bonne collaboration entre étudiants et enseignants. L'impact que cela a eu sur moi, c'est que j'ai toujours pensé que les enseignants sont méchants. Mais après avoir collaboré avec certains enseignants, je me suis rendu compte que je me suis fait de fausses idées.*
- Moi : vous voulez dire qu'à l'Université de Dschang il manque une collaboration franche entre enseignants et étudiants ?
- Eric : *oui, il n'y en a pas tellement.*
- Moi : n'y-a-t-il pas aussi un problème d'infrastructures ?
- Eric : *en fait il y a des places assises mais on peut avoir du mal à écouter les enseignants pour absence de micros et le problème de visibilité au tableau, les salles étant trop grandes surtout à l'amphi 600.*
- Moi : et en troisième année ?
- Eric : *oui, il y a un problème d'infrastructures, surtout que la salle qui était réservée en biochimie était trop étroite si bien que des fois il fallait rester debout pour prendre le cours, toutes les places assises étant déjà occupées.*
- Moi : cela empêche-t-il le succès des étudiants ?
- Eric : *bien sûr ! parce que parfois on vient en classe et on se décourage à cause de toutes ces conditions.*
- Moi : merci pour toutes ces informations.

**Entretien N°12 du 08 décembre 2015 : Etienne, étudiant à la faculté des sciences, Université de Douala, années 2009 à 2014, filière biologie animale, niveaux 1 à 4.**

- Moi : je voudrais vous rappeler le thème de cet entretien... Vous avez fait de la 1<sup>ère</sup> année à la 4<sup>ème</sup> année, où vous avez obtenu votre Master 1 en 2014.
- Etienne : *oui, j'ai postulé pour le master 2 en 2015, mais je n'ai pas été retenu. Mon objectif pour lequel je me suis retrouvé à l'ISH c'est d'avoir une formation professionnelle pour pouvoir facilement m'insérer. Et si je suis autonome, je peux faire tout ce que je veux, quand je dis tout ce que je veux, cela veut dire faire toujours ce que j'ai souhaité et voulu faire.*
- Moi : pouvez-vous me parler des conditions de vie, d'étude et de travail des étudiants à l'Université de Douala, plus particulièrement à la faculté des sciences, filière biologie animale ?
- Etienne : *eh bien ! Moi, j'ai obtenu mon baccalauréat en 2009. Je suis entré en faculté des sciences directement. J'ai postulé pour des concours, mais sans succès. Quand je suis entré en faculté, on faisait des cours pas dans de très bonnes conditions ; nous étions serrés [à l'étroit], même ceux qui avaient des places assises. Pour avoir une place assise, il fallait sortir très tôt et il y avait des*

*jours où nous sortions justement très tôt, mais l'amphi n'était pas encore ouvert. Et on ouvrait l'amphi, pour y entrer, c'est des problèmes parce que, c'est au gré de...je veux dire, les gens poussaient, je parle en français familier, les gens poussaient et l'on se retrouvait en train d'avancer sans même bouger le pied... Et quand vous trouvez une place assise, vous êtes tellement serré que le derrière là est mouillé à la fin du cours [transpiration dans son dos]. Il y avait des gens qui restaient debout, qui prenaient pratiquement le cours debout, toute la journée, d'autres étaient assis. Eh bien ! Il y avait un enseignant... parce que le premier doyen, j'ai oublié son nom, c'était lui créait tout ce désordre là. Quand il a vu que les conditions n'étaient pas très bonnes, on a divisé... Oui ! Quand on nous a divisés en groupes, chacun, chacun avait désormais une place assise et nous prenions le cours normalement. Il y avait aussi, quand on faisait des Cc [contrôles continus], nous étions tellement nombreux que, quand on composait même, je venais déposer ma copie et je me demandais si vraiment cette copie serait corrigée. Puisqu'on composait à l'amphi, il y avait aussi plusieurs filières comme la filière BMC [biologie moléculaire et cellulaire], la filière Biochimie et il y avait aussi notre filière. On avait scindé comme cela en somme. Chacun venait déposer sa copie. Moi, je me demandais donc si ma copie serait corrigée, si elle parviendrait même à destination... Mais par la grâce de Dieu, moi je n'ai jamais eu de problème majeur de type de nom ou bien... C'est vrai que j'ai eu des problèmes d'absence de notes, mais pas au niveau 1 et ni au niveau 2, mais plutôt au niveau 3, mais ce n'étaient pas des problèmes majeurs.*

- Moi : bien, durant votre formation à l'Université de Douala, en faculté de sciences, vous est-il arrivé de rencontrer des cas d'injures entre étudiants, entre enseignants-étudiants et vis-versa ?
- Etienne : *cela ne peut pas manquer entre étudiants. Moi, je pourrais dire qu'avec les enseignants, je suis le plus discret possible. Je n'ai jamais eu de problème avec l'un d'eux, en ce qui concerne le fait d'injurier ou bien qu'un enseignant dise que « personne ne sort de la classe » et moi je sors, non !*
- Moi : avez-vous des cas de bagarre à raconter, en dehors des cas de bousculade ?
- Etienne : *non ! Je n'ai jamais bagarré !*
- Moi : avez-vous remarqué des cas de mauvaises remarques sur les copies ?
- Etienne : *moi particulièrement, je me demandais souvent si les copies d'examens de rattrapage sont même corrigées, parce que, quand j'entrais en quatrième année, nous avions toujours le réflexe que lorsqu'on reprend une matière, on révise cette matière en refaisant l'épreuve de la session normale. Il arrivait, lors de l'examen de rattrapage, que des enseignants nous redonnent la même épreuve qu'à la session normale et en intégralité. Mais les matières que j'ai entièrement révisées, ainsi que refaites les épreuves et dont celles-ci reviennent intégralement au rattrapage, après, quand les notes sont affichées, on me met 12 sur 20. Je ne sais pas alors s'ils corrigeaient ou bien s'il y a une autre méthode de correction. Parce que, si je revois même toutes mes notes obtenues, elles ne reflètent pas toutes mon travail abattu. Il y a un peu de ça.*
- Moi : cela a-t-il eu une influence quelque part sur votre réussite ou votre échec ?
- Etienne : *eh bien ! quand j'ai eu le Master 1, dans notre promotion, il y avait peut-être deux, trois ou quatre douze [deux, trois ou quatre étudiants ayant obtenu la note de 12] et moi j'étais dans 11. Quand on a fait la sélection pour l'entrée en Master 2, je n'ai pas été sélectionné, mais j'ai vu certains qui ont été pris ayant une moyenne inférieure à la mienne. Moi, j'ai compris que souvent, Dieu vous épargne certaines choses, je n'ai pas réfléchi au-delà.*
- Moi : que pensez-vous qu'on puisse faire pour régler ce genre de problème ?
- Etienne : *je pense que l'université, avec la formation que j'ai reçue, côté académique, l'université forme très bien, vous voyez un peu... ? Mais c'est juste*

*que, euh... comme c'est l'Etat, il n'y a pas la rigueur et je crois que c'est parce qu'il y a aussi beaucoup de personnes à gérer. C'est ça aussi qui fait problème. Et moi je crois que le problème n'est pas surtout en bas mais en haut. Il y a beaucoup d'enseignants qui voudraient que le système change et eux seuls ne peuvent pas y parvenir, donc il faudrait que la volonté vienne d'en haut pour que cela puisse changer. Je crois que si l'on arrive à gérer surtout le niveau 1, oui... ces problèmes pourront changer.*

- Moi : donc il y a plus de problèmes au niveau 1 qu'ailleurs ?
- Etienne : *non ! Au niveau 1 ? oui ! c'est parce que tout le monde y entre. On peut être par exemple 1000 au niveau 1, mais au niveau 2 on peut être 400 ou 300, et au niveau 3 l'effectif diminue encore. Au niveau 4 par exemple, nous étions seulement 40, c'est gérable. Le problème était plus au niveau 1 et au niveau 2. Parce que j'ai des promotionnaires qui, à l'heure actuelle n'ont pas encore eu leur DEUG [diplôme d'études universitaires générales], le DEUG c'est bac plus deux parce qu'il y a tellement de problèmes à gérer, or ceux-ci sont même entrés en fac avant moi, mais moi, je n'ai pas eu ce genre de problème.*
- Moi : merci pour toutes ces informations.

#### **Entretien N°13 du 08 décembre 2015 : Ibrahim, étudiant à l'Université de Ngaoundéré, filière sciences de la terre option géologie, années 2007 à 2011, niveaux 1 à 4.**

- Moi : je voudrais que vous vous sentiez libre de vous exprimer (après avoir rappelé le thème de cet entretien...) vous avez été à l'Université de Ngaoundéré de la 1<sup>ère</sup> année en 4<sup>ème</sup> année que vous avez achevé en 2011 avant de reprendre vos études en 2015 à l'Université de Douala, dans une de ses grandes écoles. Pouvez-vous me parler des conditions de vie, d'étude et de travail des étudiants à l'Université de Ngaoundéré ?
- Ibrahim : *ce que je sais c'est que, en ce qui concerne les infrastructures, il n'y a pas trop de problèmes d'infrastructures à l'Université de Ngaoundéré. Et la nourriture se trouve un peu partout et elle coûte moins cher.*
- Moi : Y a-t-il quand même des problèmes dans cette université ?
- Ibrahim : *le problème, c'est peut-être par rapport à l'eau potable qui est rare dans la ville si bien que l'eau bue par les étudiants leur donne des maladies telle que la fièvre Typhoïde qui est la plus répandue. Pour le manger, il n'y a pas de problème.*
- Moi : parlez-moi un peu des relations humaines dans le style de vie. Y a-t-il des difficultés entre enseignants, étudiants et autres, entre étudiants et étudiants ?
- Ibrahim : *non, il n'y a aucun problème à ce niveau.*
- Moi : avez-vous par exemple remarqué des étudiants qui s'insultent ou qui insultent des enseignants... ?
- Ibrahim : *eh bien ! Monsieur, cela ne pourrait pas manquer dans ce cadre là. Par exemple, les étudiants contre des enseignants. Il y a eu des fois que lorsqu'un enseignant arrive en salle, qu'il commence à dispenser le cours et qu'il lui arrive de prendre un exemple, disons...une histoire. Quand il commence à la raconter, alors on voit certains étudiants lui lancer des paroles telles que « tes noyaux ! » [injure à très forte connotation sexuelle péjorative chez l'homme] ou encore des choses du même genre. Ça, ça ne peut pas manquer (rire...).*
- Moi : dans de tels cas, comment réagit l'enseignant ?

- Ibrahim : *Il y a des fois que si l'enseignant repère l'étudiant [celui qui est responsable de l'injure], il le punit. Mais le plus souvent, il est très difficile à l'enseignant de repérer cet étudiant parce que nous sommes très nombreux.*
- Moi : *puisque vous savez qui est l'étudiant responsable, cela vous est-il arrivé de le dénoncer ?*
- Ibrahim : *non, Monsieur... (sourire).*
- Moi : *pourquoi ?*
- Ibrahim : *s'il arrive qu'on vous punisse, il peut arriver qu'on ne vous fasse pas valider la matière ou qu'on vous renvoie de l'établissement. C'est un problème récurrent. Parce que j'ai déjà vu une fois un enseignant à qui un étudiant a lancé un mot et cet enseignant a décidé d'exclure définitivement l'étudiant de son cours et cela jusqu'à ce que cet étudiant soit parti de l'établissement.*
- Moi : *donc si l'étudiant en question sait que c'est vous qui l'aviez dénoncé, il peut vouloir se venger ?*
- Ibrahim : *oui ! Monsieur.*
- Moi : *vous est-il aussi arrivé de rencontrer des cas de harcèlement, des cas de meurtre ou de tentative de meurtre, des bagarres... ?*
- Ibrahim : *non, non....*
- Moi : *parlez-moi un peu des problèmes de notes ou d'encadrement.*
- Ibrahim : *les problèmes de notes... ? Dans mon cas par exemple, il arrivait des moments où après les examens, certaines notes n'étaient pas publiées. Bon, à ce niveau, c'est tous les étudiants qui rencontrent ce genre de problèmes.*
- Moi : *qu'est-ce qui en était la cause ?*
- Ibrahim : *cela était dû à la cellule informatique. On pouvait passer normalement les examens mais certaines notes ne sortent pas.*
- Moi : *comment réagissiez-vous dans ce cas ?*
- Ibrahim : *cela m'amenait à rédiger une requête et mon problème était réglé.*
- Moi : *le problème était-il réglé à votre convenance ?*
- Ibrahim : *oui, Monsieur.*
- Moi : *qu'en est-il de ceux qui ne rédigent pas de requête ?*
- Ibrahim : *leur problème n'est pas réglé.*
- Moi : *à votre avis, qu'est-ce qui est à l'origine de toutes ces difficultés ?*
- Ibrahim : *je crois que c'est plus l'environnement, parce que, quand il y a un effet de masse comme cela, ça provoque tout cela. sur ce plan là, il n'y avait pas de problèmes.*
- Moi : *comment pensez-vous que l'on puisse régler ces problèmes ?*
- Ibrahim : *(Rire...)*
- Moi : *vous avez quand même achevé votre année de Master, avez-vous repris une année malgré ces difficultés ?*
- Ibrahim : *non, monsieur. Je n'ai pas repris.*
- Moi : *alors, que proposez-vous ?*
- Ibrahim : *Pour moi..., je peux dire que j'ai réussi parce qu'à chaque fois, je m'efforçais d'étudier. Déjà en quittant la maison [son domicile], il y a des directives qui m'étaient données [par ses parents]. Je n'avais pas droit à l'erreur.*
- Moi : *les pratiques enseignantes vous ont-elles aidé ?*
- Ibrahim : *oui, monsieur. Je n'accuse aucun enseignant. Les étudiants mis en cause le méritaient bien.*
- Moi : *si les enseignants avaient réagi autrement, cela pourrait-il aussi aider à résoudre le problème ?*
- Ibrahim : *non ! ça ne pourrait pas aider. Si un étudiant lance un mot et que l'enseignant ne le punit pas, cela ne peut pas aider.*
- Moi : *et sur le plan infrastructurel ?*

- Ibrahim : *comme je vous l'ai dit, à ce niveau, il n'y a pas de problème.*
- Moi : vous avez dit que vous étiez nombreux, n'y avait-il pas un problème de places assises ?
- Ibrahim : *bah, monsieur, il n'y avait pas ce problème de places.*
- Moi : quelle était votre filière ?
- Ibrahim : *j'ai fait les sciences de la terre, option géologie. Il y avait des places assises pour tout le monde. Quand nous arrivions en classe, on choisissait plus les premières places, sinon il y avait des places pour tout le monde.*
- Moi : merci pour ces informations.

### **Entretien N°14 du 08 décembre 2015 : Jules, étudiant à l'Université de Yaoundé 2, filière Sciences économiques, années 2010 à 2013, niveaux 1 à 3.**

- Moi : après avoir rappelé le thème de l'entretien ... Vous avez été à l'Université de Yaoundé 2, filière sciences économiques, vous avez fait de la 1<sup>ère</sup> en 3<sup>ème</sup> années dans cette université et vous avez obtenu votre licence en 2013 avant de reprendre vos études en 2015 dans une autre université. Pouvez-vous me parler des conditions de vie et d'étude des étudiants à l'Université de Yaoundé 2 ?
- Jules : *oui. En ce qui concerne les conditions de vie des étudiants à l'Université de Yaoundé 2, Soa, plus particulièrement, je dirai que le problème se situe d'abord sur le nombre d'étudiants. Il y a tellement d'étudiants et les salles ne sont pas..., les amphis ! Surtout au niveau inférieur quand nous commençons au niveau 1, les amphis ne sont pas assez grands pour contenir tous les effectifs. Parfois même, nous arrivons le matin, à 9h00, le plus souvent, il n'y a plus de places assises. Ceux qui restent debout sont les plus nombreux que ceux qui se retrouvent assis, parce que... on se dit que... comme c'est la seule université publique ayant une filière en sciences économiques à Yaoundé, c'est peut-être pour cette raison que le nombre d'étudiants est assez élevé. Ce qui fait que certains étudiants n'arrivent pas à bien prendre le cours, ils restent debout et le désordre aussi qu'il y a en salle, vu le nombre ! La possibilité n'est pas vraiment donnée à tout le monde de bien faire le cours.*
- Moi : est-il arrivé qu'à cause de tout cela, qu'il y ait des bagarres, des injures, je veux dire, des étudiants qui insultent d'autres étudiants ou des enseignants faisant de même envers des étudiants ?
- Jules : *pas les enseignants ! Mais les étudiants, oui ! parce que nous sommes dans la masse, parce que l'enseignant ne saura pas qui lance l'insulte. Parfois, quand il y a un nouvel étudiant qui est issu d'un collège [nouveau bachelier], il se retrouve frustré parce qu'il était jusque là étranger à cette pratique.*
- Moi : certains étudiants ont-ils démissionné ?
- Jules : *bien, moi j'ai des camarades qui ont démissionné la première année disant que « ce n'est pas facile ».*
- Moi : et qu'est ce qui vous a fait persévérer ?
- Jules : *j'ai trouvé un moyen de m'en sortir ; je suivais ce qu'on appelle « des cours de répétition ». ce qui fait que je n'allais pas beaucoup en salle. Il y a des doctorants qui font des groupes de répétition, ceci dit, ils nous forment aussi, si bien que lorsqu'on n'a pas bien saisi quelque chose en classe, on sait que cela sera expliqué lors des cours de répétition. Et surtout que nous avons cours 3 fois par semaine.*
- Moi : ces cours privés sont-ils payants ?
- Jules : *oui, les cours des doctorants sont payants.*
- Moi : outre le paiement de vos droits universitaires ?

- Jules : *oui, vu le nombre d'étudiants, on n'a pas le choix. Il faut le faire pour s'en sortir.*
- Moi : *et vos relations avec les doctorants ?*
- Jules : *il n'y avait aucun problème.*
- Moi : *est-il arrivé qu'un étudiant bagarre avec un enseignant ?*
- Jules : *non ! A ma connaissance, je n'ai jamais rien vu de tel.*
- Moi : *et entre étudiants ?*
- Jules : *oui, oui...*
- Moi : *le vol ?*
- Jules : *oui, le vol...*
- Moi : *et des cas de harcèlement sexuel pour les filles et même pour les garçons ?*
- Jules : *le plus souvent ce sont ceux qui résident dans la ville de Soa qui sont victimes de telles choses, nous en sommes informés lors des faits divers, mais personnellement, j'en ai jamais vu puisque moi, je faisais la navette [un aller et retour journalier de la ville de Yaoundé pour la banlieue de Soa].*
- Moi : *à votre avis, qu'est ce qui serait à l'origine de telles difficultés ?*
- Jules : *c'est le nombre d'étudiants, le manque d'universités et de filières. Parce que, s'il y avait une autre université, peut-être publique, en sciences économiques, pour ceux qui veulent s'y inscrire dans la ville de Yaoundé, les effectifs diminueraient. Vu aussi les moyens, ce n'est pas facile de se payer une université chère [université privée]. Comme le public ne coûte que 50 000 Fcfa (77 euros environ), pour la plupart des parents, c'est abordable. Et certains qui se prennent eux-mêmes en charge financièrement peuvent aussi payer leurs droits d'inscription puisqu'ils peuvent le faire en deux tranches [de 25 000 Fcfa, soit environ 39 euros].*
- Moi : *et sur le plan pédagogique avec les enseignants ?*
- Jules : *non, sur ce plan, pas de problème avec les enseignants. Ils dispensent bien leurs cours.*
- Moi : *donc aucune plainte à ce niveau pour les étudiants ?*
- Jules : *disons que..., vu le nombre d'étudiants, quand l'enseignant a commencé son cours, il l'a bel et bien commencé. C'est à nous de nous arrimer à son rythme. Il y a quand même quelques-uns qui prennent la peine d'expliquer. Mais ce n'est pas facile.*
- Moi : *est-il arrivé qu'un étudiant soit sanctionné par un enseignant ?*
- Jules : *oui, en lui demandant tout simplement de sortir de la salle.*
- Moi : *qu'en pensez-vous ?*
- Jules : *eh bien, dans une certaine mesure, cela permet que le cours se poursuive normalement, si bien que nous qui restons dans la salle, nous avons peur de poursuivre avec le désordre.*
- Moi : *est-il arrivé qu'un étudiant ayant lancé un mot déplacé soit dénoncé par des étudiants durant le cours ?*
- Jules : *(Rire...) Non ! Déjà, moi je m'asseyais au fond de la salle. C'est par devant que..., disons..., c'était ceux qui sont proches de l'enseignant qu'il remarquait le plus [parmi les désordonnés]. Donc, quand il prend son micro et se balade, il te remarque et dit : « sortez ! ». Ou, il y a aussi certains gars qui sont chargés parfois de la surveillance pour repérer ceux qui font du désordre.*
- Moi : *ces gars, sont-ils des étudiants de votre niveau ?*
- Jules : *non ! Ce sont des étudiants mais des aînés académiques sollicités par l'enseignant pour mettre de l'ordre pendant son cours.*
- Moi : *Comment croyez-vous que l'on puisse résoudre ces problèmes ?*
- Jules : *je me dis qu'il faut seulement limiter le nombre d'étudiants, les effectifs.*
- Moi : *combien d'étudiants démissionnent-ils en termes de nombre. La moitié... ?*
- Jules : *Non, le plus souvent c'est un petit nombre.*

- Moi : cela a-t-il un effet sur les performances des étudiants ?
- Jules : *oui, parce que si un étudiant n'a pas les moyens de s'offrir des cours de répétition, comment pourra-t-il faire ? puisqu'en classe, il y a tout ce désordre avec lequel on ne parvient pas à bien suivre le cours.*
- Moi : les enseignants sont-ils au courant que des étudiants suivent des cours de répétition à cause de cela ?
- Jules : *ça, je n'en sais rien.*
- Moi : merci beaucoup pour toutes ces informations que vous m'avez données.

### **Entretien N°15 du 09 décembre 2015 : Lisa, étudiante à l'Université de Buéa, filière géologie, années 2008 à 2012, niveaux 1 à 3.**

- Moi : cette recherche qui est faite est basée sur la violence à l'université. Après avoir rappelé le thème...vous avez été étudiante à l'Université de Buéa de 2008 à 2012 dans la filière géologie avant de changer d'université depuis 2013. Pouvez-vous me dire quelles sont les conditions d'étude et de travail des étudiants à l'Université de Buéa ?
- Lisa : *apparemment les étudiants n'ont pas beaucoup de problèmes à Buéa. Si on commence à parler des conditions d'habitation, la location coûte moins cher par rapport à ailleurs et les conditions d'étude sont passables, comparées à celles des autres universités parce que nous avons beaucoup de salles de cours, il n'y a pas manque d'enseignants. En plus, les conditions d'études en soirée sur le campus sont propices, il y a de l'électricité, donc chaque étudiant a la possibilité d'apprendre sans problème. Le seul problème réside au niveau des décisions administratives qui vont à l'encontre de la volonté des étudiants. Dès que les étudiants essaient de montrer à l'administration qu'il y a des décisions sur lesquelles ils ne sont pas d'accord, l'administration ne tient pas compte de leur opinion. C'est à ce niveau que nous avons des problèmes. Ce qui fait que soit des étudiants grèvent parce qu'ils veulent du changement, c'est tout...*
- Moi : quels changements veulent les étudiants ?
- Lisa : *par exemple quand j'étais au niveau 2, l'administration avait demandé qu'on annule les examens de rattrapage et que seule la session normale soit désormais prise en compte, plus question de revenir au rattrapage pour valider une matière. A cette décision, les étudiants ont dit « non ! ». parce que tout le monde n'apprend pas de la même manière et il y a des étudiants qui ont des problèmes pendant les examens [problèmes personnels, familiaux ou de maladie, indépendants de leur volonté]. Donc on ne peut pas dire qu'on ne doit pas leur donner leur chance pour qu'ils valident. Donc, on a essayé de négocier avec l'administration, mais elle a refusé. Alors les étudiants ont grévé jusqu'à ce que leur requête soit acceptée. Il faut dire que les étudiants ne grèvent pas pour rien, ils ont leurs raisons...*
- Moi : étiez-vous parmi les grévistes ?
- Lisa : *jamais... je n'ai jamais été parmi eux. Mais il y a eu un temps pendant des examens, que... je ne sais pas si c'était par rapport à de l'argent ou si c'était autre chose, qu'un groupe d'étudiants, sans être invités, entrent dans la salle des examens et les examens ont été annulés.*
- Moi : cet incident a-t-il eu des répercussions sur des étudiants ?
- Lisa : *oui, certains ont été touchés, il y en a même d'autres qui ont été hospitalisés parce qu'ils voulaient... on dit quoi en français, they wanted to fight for the rights of the students [traduction : ils voulaient lutter pour les droits des étudiants]. Généralement à Buéa, chaque enseignant et chaque étudiant connaît*



son droit. Quand rien ne va plus, il y a des fois que les enseignants eux-mêmes grèvent aussi, ils ne font plus les cours, peut être qu'ils réclament de l'argent [les primes des enseignants], ils veulent parfois une augmentation. Dans la même lancée, les étudiants eux aussi disent à l'administration que « s'ils ne leur donnent pas leur argent [les primes d'excellence des étudiants] ou si les enseignants refusent de donner les cours, à leur tour ils grèveront aussi ». Et les étudiants, comme l'Association qu'on a dans les autres universités [l'association des étudiants], entre eux-mêmes, il y a solidarité parce qu'ils veulent avoir la même parole, ils le font pour le bien des étudiants et non par rapport à de l'argent ou non plus par rapport à leurs intérêts personnels. Par exemple, il y eu un long moment où l'on a manqué d'électricité, et l'eau courante était absente des robinets des étudiants dans les mini-cités [résidences universitaires privées]. Les étudiants ont grévé pour cela jusqu'à ce que le problème ait été réglé. Il y a aussi eu un temps où la location d'une chambre coûtait cher. Les bailleurs avaient élevé les prix se disant que les étudiants ont de l'argent. Ce problème a aussi été réglé en faisant baisser les prix aux bailleurs. Et aussi... je ne sais pas si vous voulez en savoir plus sur les relations enseignants-étudiants... ?

- Moi : oui bien sûr, allez-y !
- Lisa : il est arrivé que des enseignants nous lancent des mots comme « tu es belle »... ainsi de suite, qu'il aille sur ce terrain. Il fallait juste s'excuser. Au cas où il nous suit, il fallait aller chez le chef de département pour lui expliquer à titre préventif que cet enseignant me fait des avances. Si le problème resurgit plus tard et que le chef de département est à nouveau courant, il saura comment traiter le problème. Mais nous n'avions pas des cas où l'enseignant nous exclut des examens parce qu'on le repousse. S'il veut le faire, il le fera d'une autre manière [sournoise]. Peut-être pour nous bloquer quelque part et non des cas flagrants où si tu as par exemple comme note 19 au Cc [contrôle continu], on te donne plutôt 15, ça jamais ! cela n'arrive pas parce que chacun, lorsqu'on passe les évaluations en groupe les notes sont publiées et tout le monde les voit, il n'y a aucun moyen de les retoucher.
- Moi : avez-vous personnellement assisté à des cas de bagarres ?
- Lisa : c'est rare..., mais cela arrive seulement quand il y a grève.
- Moi : donc il y a des biens qui sont détruits !
- Lisa : oui, ils [les étudiants] cassent parfois des choses. Comme ma dernière année là-bas, il y a eu une grève en rapport avec un problème de 50 000 Fcfa [primes d'excellence des étudiants de 77 euros environ]. Le Recteur qu'on venait d'installer, sa voiture avait été stoppée et réquisitionnée par des étudiants pour qu'il n'en sorte pas. il a été séquestré. Il refusait d'écouter les étudiants à propos de leur requête, alors que ça ne se passe pas comme cela à Buéa. On voulait qu'il parle pour les étudiants, mais lui, Il voulait monter que c'est lui qui a le contrôle. Sa voiture a donc été arrêtée jusqu'à ce que les forces de maintien de l'ordre arrivent. Des gaz lacrymogènes ont été tirés, c'était grave... des fenêtres du bloc administratif ont été cassées. C'était grave... Il y avait même des policiers qu'on avait envoyés pendant deux semaines à Buéa.
- Moi : durant tous ces troubles, qu'en était-il des cours ?
- Lisa : pendant tout cela, aucun cours n'était dispensé. C'est pour cela qu'il y a même eu un problème l'année surpassée pour les soutenances, parce que nous avons passé les examens tardivement. Les soutenances ont donc été renvoyées parce qu'on était plus dans l'academic cycle [le calendrier académique]. Mais en dehors de cela les étudiants ne bagarrent pas entre eux, ou bien les enseignants ou bien qu'un étudiant porte la main contre un enseignant, non !
- Moi : que pensez-vous donc qu'on puisse faire pour résoudre ces problèmes de l'Université de Buéa ?

- Lisa : *je pense que lorsqu'on veut prendre certaines décisions, il faut qu'on réfléchisse. Il ne faut pas chercher à faire du mal aux étudiants ou aux enseignants ! par exemple, quand on dit que le rattrapage doit être annulé, ça n'a pas de sens, parce qu'il y a des étudiants..., par exemple moi, ma mère était décédée pendant cette période, je n'ai pas pu bien passer mes examens et s'il fallait me priver du rattrapage, je devais reprendre une année plus tard les matières que j'aurais pu valider cette année là ! Donc ce n'est pas ce genre de raison que les enseignants doivent évoquer. S'ils ont des problèmes avec des étudiants en particulier, la majorité ne doit pas être pénalisée. Chacun doit connaître ses limites. Les étudiants doivent savoir qu'ici, il ne faut pas franchir telle limite et les enseignants aussi ne doivent pas intervenir dans les affaires qui concernent les étudiants.*
- Moi : *que doit donc faire l'administration ?*
- Lisa : *il est vrai que, à Buéa, les étudiants sont quand même à l'aise, comparés aux autres universités. Par exemple cette affaire des 50 000 Fcfa (77 euros environ), la première année il y avait des problèmes si bien que les étudiants ont demandé que le problème soit résolu. Chaque étudiant avait donc droit à ses 50 000 Fcfa, à condition qu'il réponde à tous les critères exigés. C'est ce problème qu'on a eu, mais je sais que les Recteurs ont beaucoup fait, par exemple Monsieur [\*\*\*], il écoutait beaucoup les étudiants, même s'il y avait des grèves c'est parce que les étudiants sont jeunes, au lieu d'attendre que le problème soit réglé, ils sont déjà agités et sortent dans la rue. Pourtant, M. [\*\*\*] faisait tout pour qu'on résolve les problèmes des étudiants, c'était une question de temps et de compréhension, mais il y avait des taupes dans l'administration qui venaient dire des choses aux étudiants pour créer des problèmes.*
- Moi : *je vous remercie grandement pour ces informations.*

**Entretien N°16 du 17 décembre 2015 : Robert, actuellement enseignant-chercheur, chargé de cours à l'Institut des sciences halieutiques, Université de Douala.**

- Moi : *Vous êtes enseignant-chercheur, chargé de cours à l'Université de Douala et plus particulièrement à l'ISH. (Après vous avoir rappelé le thème de cet entretien...), pouvez-vous me donner les différentes manifestations des violences dans votre institution universitaire ?*
- Robert : *l'institution universitaire en général... ? D'une manière générale, cela ne relève pas du quotidien, c'est-à-dire qu'on ne le vit pas et on ne l'appréhende pas tous les jours. Je veux dire qu'on en entend parler, mais très rarement. On l'a beaucoup plus vécu quand nous étions des étudiants. Maintenant dans ma position d'enseignant, c'est... c'est un peu rare.*
- Moi : *avez-vous par exemple remarqué des cas de bagarres ?*
- Robert : *non ! Je n'en ai même jamais entendu parler...*
- Moi : *des cas d'injures ?*
- Robert : *vous voulez dire des injures entre enseignants et étudiants ?*
- Moi : *oui.*
- Robert : *non ! peut-être des cas de manque de respect dans le sens large du terme, mais des injures, non.*
- Moi : *et la destruction des biens, des cas de menace verbale... ?*
- Robert : *menaces verbales ! Non ! mais la destruction des documents, parfois, oui !*

- Moi : des sanctions arbitraires telles que de mauvaises notes injustifiées ou de mauvaises appréciations ?
- Robert : non, *ça non ! Sérieusement, je ne l'ai jamais vécu.*
- Moi : et les grèves ?
- Robert : *les cas de grève sont fréquents ! Dernièrement, à l'ISH, il y avait une grève. Ce genre de cas ne manque pas. les étudiants font toujours des réclamations.*
- Moi : ces choses ont-elles un impact sur la profession enseignante ?
- Robert : *euh...*
- Moi : par exemple, est-il arrivé à un étudiant de menacer un enseignant au point que cela ait un effet sur sa profession ?
- Robert : *non, je n'ai pas vécu de cas où un étudiant menace un enseignant. Je n'ai pas encore vécu un tel cas avec ma petite expérience à l'université.*
- Moi : dans un certain sens, cela a-t-il un impact sur la formation des étudiants ?
- Robert : *bien évidemment ! S'il y a un défaut de confiance au point que l'on arriverait à une situation où un étudiant manque de respect à un enseignant, cela veut dire qu'il y a une crise de confiance. Il ne considère plus l'enseignant comme celui qui transmet le savoir, mais il le prend pour un rival ou je ne sais plus trop quoi... à ce moment là, tout devient compliqué. Parce qu'il y a un problème de transmission du savoir. Ça signifie que le savoir ne passera plus. L'étudiant devrait se mettre dans sa position de récepteur du savoir, et puis l'enseignant, quant à lui, transmet et l'étudiant reçoit. Si ce n'est pas cela, je suis désolé, ce sera une entrave...*
- Moi : cela empièterait-il aussi sur le fonctionnement de l'institution ?
- Robert : *bien évidemment ! C'est quoi, d'abord l'institution... ? L'institution, c'est autre chose bien sûr, mais c'est d'abord l'académie. S'il y a un dysfonctionnement de l'académie, le reste sera affecté.*
- Moi : quelles personnes croyez-vous être impliquées dans ces situations de violence ?
- Robert : *je le redis, les cas de violence physique, je n'en ai pas vu. Les cas de manque de respect des étudiants, ça, j'en ai vu. Et en ce moment là, du point de vue de l'enseignant, je pense que les responsabilités sont partagées. D'une part l'étudiant, d'autre part l'enseignant. Parce que si l'on arrive à manquer de respect à l'enseignant, il l'a certainement favorisé d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce que par son comportement. Maintenant, l'étudiant qui est parvenu à le faire a également sa part de responsabilité parce que quelque soit le cas, nous sommes en Afrique, d'abord c'est son aîné, et ensuite c'est son enseignant.*
- Moi : Quel comportement de l'enseignant pourrait amener un étudiant à lui manquer de respect ?
- Robert : *peut-être que l'enseignant ne sera pas conscient de son comportement ; il ne sait peut-être pas que ce qu'il fait va favoriser plus tard un manque de respect. Parfois, c'est pour son intérêt personnel. Quand enseignant trouve par exemple (sourire...), en des étudiantes des personnes adéquates [des femmes] avec lesquelles il va faire du chemin, des personnes qu'il peut épouser, c'est normal qu'à un moment donné, l'étudiante s'oublie et lui manque de respect. S'il se familiarise trop avec l'étudiant, ce qui est clair c'est que, à un moment donné, l'étudiant le confondra à ami, il peut donc se permettre de lui dire n'importe quoi. Ça c'est ce qui se passe surtout à l'Université de Douala. C'est ce que j'ai beaucoup observé. Il y a beaucoup de familiarité, non pas pour dire que se familiariser avec des étudiants c'est un problème, non ! Il le faut pour que le message passe. Mais lorsque les relations sont poussées, ça devient mauvais et cela favorise généralement ce genre de choses.*

- Moi : N'y aurait-il pas aussi un problème d'infrastructures qui causerait de telles choses ?
- Robert : *oui ! L'infrastructure est pour beaucoup ! Parce que voyez-vous, il y a des cas où on n'a pas de bureau, on n'en a pas. nous sommes à l'étroit. Et encore plus pour Yabassi où nous vivions presque dans les mêmes maisons que les étudiants à cause du manque de maisons d'habitations ; l'étudiant devient notre voisin, cela crée de la proximité et tout de suite... même notre intimité n'est plus assurée parce qu'on vit au milieu des étudiants. Mais on n'a pas le choix, il n'y a pas mieux que ça !*
- Moi : à votre avis, comment pourrait-on régler ces problèmes de violence ?
- Robert : *déjà la violence, en tenant compte de mes quelques années à l'université, la violence n'est pas de manière à inquiéter, dans tous les cas je parle par rapport à mon vécu, ce n'est pas de manière à inquiéter. Toutefois, on pourrait agir en conscientisant d'une part les enseignants et d'autre part les étudiants. Si on arrive davantage à conscientiser les enseignants sur leurs missions et à faire de même pour les étudiants sur leur qualité, leur comportement, je pense que nous contribuerons à créer un campus sain.*
- Moi : et sur le plan institutionnel ? Peut-être améliorer les conditions de vie des enseignants ?
- Robert : *non ! Moi, je ne pense pas que la condition de vie de l'enseignant est pour quelque chose dans ces violences. La condition de vie, certes à nos jours n'est pas ce qu'on aurait souhaité, mais elle n'est pas non plus médiocre, ni très mauvaise. Elle ne peut pas être un catalyseur pour les violences.*
- Moi : je vous remercie infiniment pour votre temps et pour ces informations.

**Entretien N°17 du 18 décembre 2015 : Nicolas, actuellement enseignant-chercheur et Chef de division à l'Institut des sciences halieutiques, Université de Douala.**

- Moi : vous êtes enseignant-chercheur à l'Université de Douala et vous occupez comme responsabilité administrative la fonction de chef de division à l'ISH. En tant que qu'enseignant doublé de votre qualité d'administrateur, il vous est sûrement arrivé de rencontrer des cas de violence dans votre université. Pouvez-vous nous parler des manifestations des violences dans votre établissement ?
- Nicolas : *Merci pour cette question. Vous savez, nous sommes dans un jeune établissement et puis euh... la violence en elle-même a plusieurs formes. Nous sommes ici depuis cinq années, et les petits cas de violence que nous avons observés se sont produits entre étudiants, soit dans les dortoirs [logements universitaires], soit dans les quartiers. Cet établissement est encore très jeune.*
- Moi : ces violences impactent-elles sur la profession enseignante ? ou sur les administrateurs ?
- Nicolas : *pas vraiment. Elles se déroulent loin de nous et nous n'avons que le feedback plus tard. Mais quand cela se passe dans les dortoirs, nous essayons tant bien que mal de remédier à la situation.*
- Moi : cela a-t-il un impact sur la formation des étudiants ?
- Nicolas : *jusqu'ici, nous n'avons pas encore vu une violence poussée jusqu'à l'extrême, dans ce cas cela pourrait avoir un impact sur la formation des étudiants. C'est vrai que nous avons déjà eu à expulser des étudiants des dortoirs parce qu'ils ont eu à bagarrer. Après cela ils se sont installés dans un quartier et continuent leur formation normalement.*

- Moi : avez-vous observé des cas tels que les injures, le tribalisme, le vol, la destruction des biens, des cas de harcèlement sexuel ?
- Nicolas : *je sais que les injures sont fréquentes. Pour le tribalisme, j'ai noté dans l'établissement la prolifération des associations telles que l'association des ressortissants de l'ouest, du centre, du Moungo, du Nkam, de l'Est... Les Bafias... Il y a une multitude de regroupements, mais en fonction des ethnies. Je ne sais pas si à la longue cela peut pousser ces groupes à s'entretuer ; je ne le pense pas. Je crois plutôt qu'ils se réunissent pour mieux se connaître et peut-être pour étudier ensemble et pour que par la suite à la fin de leur formation, devenir des élites dans leur localité. Mais nous n'avons pas encore ce genre d'affrontement entre différents groupes. S'agissant des coups de vol, on note parfois des cas dans les dortoirs surtout vis-à-vis des nouveaux étudiants, puisqu'ils n'ont pas encore pris connaissance de la ville ; dans ces coups de vol, certains ont même perdu de l'argent destiné au paiement de leurs droits universitaires. Les menaces verbales, les propos négatifs, le harcèlement sexuel... je ne sais pas. les étudiants peuvent se mettre en couple mais rien à voir avec le harcèlement. C'est vrai qu'on a noté le cas, pas d'ici, mais d'une élève de l'ENIEG qui a accusé un étudiant de l'institut de harcèlement si bien que la gendarmerie de la localité a pris ce problème en main. C'est le seul cas avéré.*
- Moi : est-il arrivé que ceux qui volent ou bagarrent soient sanctionnés ?
- Nicolas : *surtout ceux qui ont eu à bagarrer et qui ont été pris, ceux-ci ont été convoqués par l'administration et sont passés devant un conseil de discipline et puis il y a eu soient des blâmes, soient des sanctions véritables. Ceux qui habitaient dans les dortoirs ont été expulsés. Je pense que toutes les mesures sont prises pour que la sécurité règne sur le campus.*
- Moi : ces sanctions ont-elles eu un effet sur ces étudiants ?
- Nicolas : *forcément ! La sanction ne rend jamais gai, elle n'est jamais bien accueillie ? chaque fois qu'on est sanctionné, on est triste. Et puis, puisqu'elle est publiée par voie d'affichage, tous les étudiants sont informés et forcément cela a un impact. Ça fait changer le comportement. Je me souviens que l'année dernière, il y avait certains étudiants qui ont été arrêtés par la police parce qu'ils fumaient de l'herbe. Cette année, je les vois très calmes [sérieux], il y avait une fille parmi eux, elle est complètement effacée. Elle vient en classe, elle ne parle à personne, il y a certainement de sa part une remise en question.*
- Moi : à votre avis, qu'est ce qui pousserait les étudiants à de tels actes ? le niveau de vie ?
- Nicolas : *vous savez, ici à l'institut, l'entrée se fait sur concours. Les élèves qui viennent d'obtenir leur baccalauréat se présentent au concours et le passent dans les différents centre d'examen à Douala, à Yaoundé, à Dschang, à Ngaoundéré... Ce qui fait qu'on ne connaît pas la moralité des uns et des autres. Donc on se retrouve ici avec des étudiants sur qui l'on essaie d'être fermes, mais on ne connaît ni leur passé, ni leur moralité, ni leur famille, les circonstances dans lesquelles ils ont grandi. C'est surplace qu'on fait des constats et on essaie de les recadrer. Certains peuvent venir ici étant déjà des bandits, mais on essaie de faire le constat puis d'essayer de modifier leur comportement. Mais pour dire réellement ce qui pousse les étudiants à faire cela, je ne crois pas que ce soit un contexte dû à l'institut, non !*
- Moi : est-il arrivé que des enseignants usent de violence envers des étudiants ?
- Nicolas : *à ma connaissance, pas encore. Je pense que pour la plupart du temps que je passe sur le campus, j'aurais déjà été mis au courant.*
- Moi : des cas où des enseignants sont trop stricts envers les étudiants ?
- Nicolas : *je sais qu'il y a des enseignants qui sont stricts, très stricts. Bah... ! je ne sais pas si cela entraîne des problèmes. Nous sommes dans une école de*

formation, ce n'est pas la faculté. Dans une école de formation, les cours sont obligatoires. Demander à l'étudiant d'être obligatoirement présent aux cours, je ne pense pas que ce soit un problème surtout que cela est en droite ligne, avec ce qu'on appelle école de formation. Faire multiplier les devoirs, les pratiques professionnelles pour les futurs ingénieurs, je ne crois pas que c'est être strict. Ou encore le fait de demander à l'étudiant de ne pas entrer en salle après l'enseignant... On forme non seulement des hommes sur le plan académique mais surtout des hommes sur le plan de la moralité. Moi par exemple, il y a des fois que je n'ai pas de cours à dispenser ; je fais parfois la ronde dans les salles. Si je retrouve un étudiant en sandales, habillé en culotte ou mal coiffé, je le mets dehors ! Ce n'est pas être strict, non ! C'est ça l'école de formation en fait. Ils doivent bien se vêtir, être disciplinés, être ponctuels, être calmes en classe. C'est les ramener à la raison.

- Moi : croyez-vous que c'est l'une des solutions pour leur changement ?
- Nicolas : oui ! Si certains ont d'abord été en faculté, ils ont déjà une certaine idée de l'université, ils pensent à tort que dans une école de formation, ça se passe de la même manière. Ils se trompent.
- Moi : Y-a-t-il quelque chose que l'on puisse faire sur le plan institutionnel pour améliorer les conditions d'étude et de formation ?
- Nicolas : sur le plan institutionnel aussi, il faudrait prendre en compte toutes les réalités de la ville de Yabassi. Il faut de l'eau courante, cela fait déjà six à sept mois qu'il n'y a pas d'eau courante dans la ville. Les populations et les étudiants dans la ville sont obligés d'utiliser l'eau des puits, ou l'eau des rivières sujettes à la pollution, ce qui fait que ces étudiants sont constamment malades, et quand on est malade, le rendement est faible, on ne suit plus les cours parce qu'il faut aller se faire soigner à l'hôpital. S'il y a quelque chose à faire, c'est déjà de prendre en compte ces réalités de la ville. Il faut de l'eau potable, de l'électricité en permanence car les coupures sont intempestives et les étudiants n'arrivent pas à bien étudier. Les étudiants souhaitent aussi que le restaurant universitaire qui a été mis en place soit permanent, d'octobre à juin, parce que les difficultés pour se nourrir, nous en connaissons ici. Dans le cadre de l'institut lui-même, je pense qu'il faut être patient parce que nous avons un site sur lequel seront construits des laboratoires adaptés. Dans le plan de construction, cette doléance des étudiants a été prise en compte, de même que des salles de classe bien aérées. De ce côté, ils devront patienter un peu. Sinon, les laboratoires actuels sont utilisés dans la mesure du possible. Je pense aussi que la route Douala-Yabassi, tout le monde sait qu'elle est impraticable en saison des pluies et en saison sèche, la poussière rend malade. Il faut tout cela et tout ira mieux. Quand les conditions extérieures sont réunies, l'étudiant pourra rester concentré sur ses études.
- Moi : merci pour toutes ces informations.

### **Entretien N°18 du 18 décembre 2015 : Hervé, actuellement enseignant-chercheur à l'Institut des sciences halieutiques, Université de Douala.**

- Moi : vous êtes enseignant à l'Institut des Sciences halieutiques de l'Université de Douala. Pouvez-vous me décrire les différents types de violences qui se retrouvent dans votre université ?
- Hervé : quand on parle de violence dans le sens large, on peut voir plusieurs aspects. Ça peut être du côté de l'étudiant qui les subit ou au niveau des administrateurs qui subissent ce que leur font les étudiants ou encore c'est l'école elle-même qui subit l'action de tout ça, c'est-à-dire la combinaison des

*étudiants, tous ceux qui participent à la vie de l'établissement. Quand nous allons parler de violence, nous allons nous mettre à prendre plusieurs choses en considération. C'est-à-dire par rapport à tous ceux qui participent à la vie dans ce milieu ; et le milieu aussi subit. On va aussi se rendre compte que tous ceux qui vivent ensemble peuvent être offensés au point de voir leurs droits bafoués par les uns et les autres, soit consciemment ou inconsciemment.*

- *Moi : avez-vous remarqué des cas d'injures, de tribalisme, le vol dans votre établissement ?*
- *Hervé : oui, les injures... Dans le sens le plus simplifié du terme, les injures ne peuvent jamais manquer. Ça peut être que c'est entre les étudiants eux-mêmes ou alors c'est entre l'étudiant et un enseignant, ou alors vis versa. Si nous prenons le cas des étudiants, vous vous rendrez compte qu'ils s'injurient tout le temps. C'est un milieu très compétitif où certaines personnes ne permettent pas aux autres de s'exprimer ou si l'on estime que certains ont une certaine aisance à faire certaines choses, par jalousie, cela peut aussi faire naître des injures. Et en matière de vol, cela est tout à fait normal, car les étudiants vivent dans un milieu où ils n'ont pas accès à certaines choses, et à force de chercher à joindre les deux bouts, ils peuvent se retrouver en train de voler. Cela peut se faire sur le campus comme en dehors. Si vraiment ils n'arrivent pas à avoir autre chose qui pourrait les aider à mieux suivre leur formation. Ça peut aussi être qu'il y a un enseignant, voulant bien faire son travail, et les étudiants estiment qu'il est trop strict, ils peuvent aussi l'injurier.*
- *Moi : des cas de harcèlement sexuel entre étudiants ou impliquant des enseignants ?*
- *Hervé : disons que dans le contexte de l'ISH, c'est quelque chose dont on ne parle pas assez parce qu'on n'a pas vraiment des exemples concrets. Et c'est un peu difficile. Beaucoup d'enseignants sont constamment en déplacement quand ils n'ont aucun cours à dispenser. Dire qu'une étudiante a été bloquée par un enseignant parce qu'elle n'a pas cédé à ses avances, je n'en ai pas entendu parler. Dire que des étudiantes veulent aller avec des enseignants, c'est vraiment normal ici, à l'ISH ; cela est dû au fait qu'il n'y a pas trop de distraction dans la ville et le coût de la vie est élevé et aussi pour terminer, c'est un prestige que de sortir avec son enseignant, surtout dans le milieu universitaire. Cette situation ne peut pas manquer.*
- *Moi : qu'est ce qui pourrait pousser les étudiants à avoir des prises de bec avec les enseignants ?*
- *Hervé : je ne l'ai pas encore vécu, mais au cas où cela arriverait, si un étudiant se discute une fille, c'est-à-dire sa camarade, avec un enseignant, ça peut arriver à ce niveau et surtout hors du campus. Mais il est vrai que je ne l'ai pas encore expérimenté ici, dans l'établissement.*
- *Moi : ce genre de comportement a-t-il un effet sur la formation des étudiants ?*
- *Hervé : bien évidemment ! Puisque pour mieux apprendre, il faut qu'il y ait du calme et l'enseignant, et l'étudiant, doivent être dans une posture..., l'enseignant doit être en mesure de bien dispenser le cours et l'étudiant aussi doit être dans un environnement sain, calme, dans un état psychologique normal. Mais si l'enseignant et l'étudiant ne s'entendent pas, l'étudiant ne pourra plus suivre ce que l'enseignant va lui dire parce qu'ils ne sont pas de bons amis. Dans ce contexte, cela pourra vraiment impacter sur la formation suivie par l'étudiant.*
- *Moi : avez-vous un exemple concret de ce que vous venez de dire ?*
- *Hervé : non, je n'ai pas vraiment de cas spécifique. Je me base juste sur ce que nous dit la pédagogie. Si ça ne colle pas entre eux, ce sera vraiment difficile à l'étudiant d'assimiler le cours de l'enseignant. Mais ici, à l'ISH, je n'ai pas*

---

*encore vécu de tels cas. Peut-être qu'il y en a déjà eu, mais pas à ma connaissance.*

- *Moi : que peuvent faire les enseignants pour y remédier ?*
- *Hervé : si le problème naît du fait qu'un étudiant se dispute une fille avec un étudiant, je pense que l'enseignant doit chercher à se retirer. Si l'enseignant persiste parce qu'il pense se marier avec l'étudiante, c'est une bonne chose ; de manière à ce que l'étudiant prétendant comprenne qu'à ce niveau, le but de cette relation est quelle aboutisse à une vie de couple, de famille.*
- *Moi : Y-a-t-il des cas où le fait qu'un enseignant soit strict ait permis que les étudiants puissent prendre conscience que leur comportement est répréhensible ?*
- *Hervé : si ce qui faisait que l'enseignant soit trop strict et après il [l'étudiant] se rende compte que les raisons de l'enseignant étaient bien fondées, je pense que, je l'ai quand même vécu ici. Quand je commençais mes cours, ces cours étaient d'abord dispensés par des enseignants missionnaires [qui viennent d'autres universités], et quand ils arrivaient, ils donnaient des notes aux étudiants. Quand j'ai donc été chargé de dispenser ces cours, au début, les étudiants ne voulaient pas me voir, ils me haïssaient. Mais, au fur et à mesure qu'ils se sont rendus compte de mes compétences, ils ont commencé à bien prendre le cours et ils savent désormais que dans mon cours, on ne blague pas, il faut le prendre au sérieux. Depuis, nous sommes de plus en plus des amis que des ennemis. Il n'y a pas encore eu d'injures.*
- *Moi : merci pour votre aide.*
- *Hervé : merci à vous.*